

DESCRIPTION GÉNÉRALE
DES
Timbres-Poste de l'Emission
DE
BORDEAUX
(1870 - 1871)

PAR
PAUL DILLEMANN

Ingénieur des Arts et Manufactures

Ouvrage illustré de 106 figures
et 21 schémas de reconstitution



AMIENS — IMPRIMERIE YVERT & C^{ie}

1870

ERRATA

Page 26, cinquième ligne, *lire* :

« quinze vignettes », *au lieu de* « trente ».

Page 101, premier paragraphe, *lire* :

« Dans l'émission précédente au type Napoléon lauré, le 5 centimes avait été préparé avec gros chiffres comme les 1, 2 et 4 centimes également destinés aux imprimés, mais ce timbre ne fut pas émis. »

Page 103, figure 77, se reporter à la figure 79.

Page 108, figure 79, » » 77.

Page 132, figure 94, » » 77

Page 141, troisième ligne, *lire* :

« courbure », *au lieu de* « couleur ».

Page 226, quatrième ligne avant la fin, *lire* .

« rapproché », *au lieu de* « éloigné ».

» avant-dernière ligne, *lire* :

« éloignée », *au lieu de* « rapprochée ».

Les Timbres de l'Emission de

BORDEAUX

(1870-1871)

Il a été tiré de cet ouvrage

50 exemplaires sur vélin d'Arches
numérotés à la presse.

*L'auteur déclare réserver ses droits de traduction et de reproduction
pour tous pays*

DESCRIPTION GÉNÉRALE

DES

Timbres-Poste de l'Emission

DE

BORDEAUX

(1870 - 1871)

PAR

PAUL DILLEMANN

Ingénieur des Arts et Manufactures

Ouvrage illustré de 106 figures
et 21 schémas de reconstitution.



AMIENS

IMPRIMERIE YVERT & C^{ie}

1929

AVANT-PROPOS

Ce livre est notre contribution à l'étude si attachante des vieux timbres-poste de France. Il est tout entier consacré à la description de l'émission dite « de Bordeaux », la seule production de la province.

Il y a peu d'années encore, tout au moins dans notre pays, on aurait volontiers contesté l'utilité d'un ouvrage aussi détaillé pour une série comportant seulement dix timbres au catalogue général ; seule, en effet, une petite élite de philatélistes se livrait alors à l'étude du timbre et la plupart des collectionneurs se contentaient de posséder les timbres-types de chaque émission.

Aujourd'hui, au contraire, la situation s'est modifiée et la collection de timbres-poste semble arrivée à un tournant de son histoire, en raison de la qualité des nouveaux adeptes qu'elle a su s'attirer et aussi par suite du prix de plus en plus élevé des timbres anciens.

L'amateur actuel sort plus volontiers des limites du catalogue, il désire une collection au sens propre du mot, et non une accumulation de timbres réunis sans méthode, il cherche à posséder le nombre d'exemplaires nécessaires à illustrer l'histoire de l'émission qu'il a choisie, depuis la fabrication du timbre à l'atelier jusqu'à son arrivée à destination sur la lettre qu'il a servi à affranchir.

Le collectionneur a donc besoin d'un guide qui lui permettra de tracer lui-même le plan de sa collection en proportion de son appétit et de ses moyens. C'est là le rôle de l'ouvrage philatélique.

De nombreux articles ont déjà paru sur les Bordeaux dans différentes revues philatéliques, notamment sous la signature de MM Maury et Hermand, mais c'est peut-être dans l'Histoire des timbres-poste de France publié par Maury en 1907, ouvrage général toujours utile à consulter, que les spécialistes trouvaient jusqu'à ces dernières années le maximum de renseignements.

L'année 1925 ouvre la période moderne de l'étude des Bordeaux, avec la publication des travaux de MM Meinertzhagen et Serrane

qui agrandissent le champ de cette collection, notamment en introduisant la notion des différents reports propres à chaque valeur, variétés caractéristiques de cette émission lithographique et qui ont dès maintenant conquis leur place dans les catalogues spécialisés

L'ouvrage de M. Serrane complété en 1926 était certainement le travail le plus complet paru à ce jour sur une émission française et son succès s'est manifesté par le grand nombre de philatélistes qui ont adopté cette émission comme champ de leur activité.

Poursuivant l'œuvre de nos devanciers, nous avons essayé pour notre part de présenter un ouvrage qui marque un progrès sur les précédents et constitue une nouvelle étape dans la connaissance de cette émission.

Nous tenons à remercier ici, MM Broquelet et Gilbert qui nous ont aidé de leurs conseils éclairés, ainsi que M. Serrane qui nous a laissé le champ libre avec la plus grande largeur d'esprit.

Nous espérons que ce livre rendra service aux spécialistes de Bordeaux, chaque jour plus nombreux en France et à l'étranger. C'est à eux qu'il appartiendra ensuite de corriger les imperfections de cet ouvrage, de le compléter et contribuer ainsi à l'avancement de la science philatélique.

PLAN DE L'OUVRAGE

Pour faciliter la lecture et les recherches, ce livre est divisé en trois parties comportant chacune un sujet distinct.

La *première partie* concerne la *fabrication* proprement dite, depuis la création de l'original jusqu'à la constitution de la planche de 300 timbres, en passant par la *matrice-report* intermédiaire.

A cette partie se rattachent les chapitres *généraux* relatifs au papier, couleur, chiffre de tirage, retouches, etc.

Cette partie semblera sans doute aride à certains, mais c'est la seule façon de donner l'explication de toutes les variétés décrites dans la suite de l'ouvrage.

La *deuxième partie* comprend la *description* de chacun des timbres de l'émission, valeur par valeur, et pour chacune d'elle report par report.

Elle donne le degré de rareté de toutes les variétés d'une même valeur : teintes, blocs, oblitérations, lettres, retouches, défauts, piquages, etc.

C'est un catalogue illustré qui permet de situer rapidement un timbre donné à sa place exacte.

Enfin la *troisième partie* donne les *signes de reconnaissance* des quinze types de chacun des blocs-reports. Elle s'adresse donc spécialement aux reconstituteurs de ces blocs, bien qu'elle contienne des renseignements également utiles pour tous.

N.-B. Pour éviter toute difficulté avec l'Administration des P. T. T., aucune reproduction de timbres n'est absolument conforme aux modèles, tout au moins au point de vue de l'échelle adoptée, par contre la plus grande précision possible a été observée dans les autres illustrations et schémas de reconstitution.

NOMENCLATURE

Nous donnons ci-après, pour éviter toute confusion, la liste d'un certain nombre de termes employés dans la suite de cet ouvrage et deux figures précisant la partie du dessin à laquelle ils correspondent.

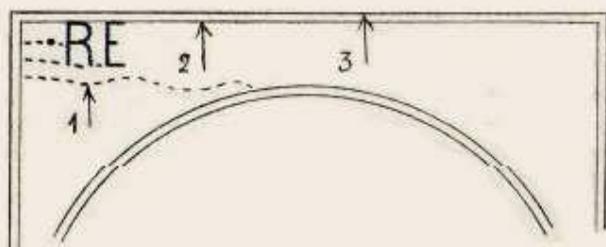


FIG. 1.

Petites valeurs : 1, 2 et 4 centimes.

Type à gros chiffres

1. Ligne de burelage (troisième du burelage supérieur gauche).
 2. Cadre intérieur (supérieur).
 3. Cadre (supérieur).
-

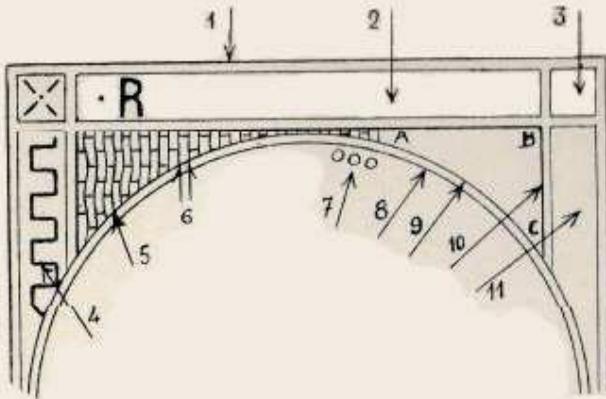


FIG. 2.

Grosses valeurs : 5, 10, 20, 30, 40, 80 centimes.

Type à petits chiffres

- 1 Cadre supérieur.
 - 2 Cartouche supérieur
 - 3 Carré ornemental (supérieur droit)
 - 4 Grecque (supérieure gauche).
 - 5 Ligne d'imbrication (quatrième).
 - 6 Intervalle d'imbrication (douzième).
 - 7 Perles.
 - 8 Cercle intérieur
 - 9 Cercle extérieur.
 - 10 Cadre intérieur (partie supérieure droite).
 - 11 Cartouche latéral (droit)
- ABC Zone d'imbrication (supérieure droite).

PREMIÈRE PARTIE

FABRICATION

CHAPITRE PREMIER

Historique

La proclamation de la troisième République le 4 Septembre 1870 devait nécessairement entraîner une modification des timbres-poste précédemment à l'effigie de l'empereur Napoléon III.

Dès le 3 Septembre, M. Hulot, fournisseur habituel de l'administration, était prié de prendre ses dispositions pour l'impression de timbres-poste analogues à ceux parus en 1849 et recevait à cet effet une certaine quantité de matériel datant de cette époque et que l'on avait conservé.

Ces timbres sortirent de la Monnaie de Paris le 11 Octobre 1870, mais dès le 19 Septembre, Paris était complètement investi par les armées ennemies et c'est ainsi que la province dut organiser, pour le ravitaillement des bureaux de poste, une fabrication qui avait été réservée jusque là à la capitale.

Le premier document relatif à la fabrication des timbres-poste en province est une lettre, datée du 30 Septembre 1870, que M. de Roussy, délégué du Ministre des finances à Tours, adressait à M. de Maintenant, Inspecteur général des finances

« J'ai pensé que la Monnaie de Bordeaux pourrait être chargée de la

confection de timbres provisoires, et dont l'exécution serait rendue aussi simple que possible, par l'adoption du modèle ci-dessous :



FIG. 3. — Fac-similé d'après la minute conservée aux Archives de l'Administration des Postes.

« Quatre types de timbres (1, 4, 10 et 20 cent.) pourraient, à la rigueur, faire face aux exigences présentes, et, pour simplifier, il ne serait pas nécessaire que ces timbres fussent séparés par le pointillé actuel. Je vous prie de vous entendre avec le directeur de la fabrication des monnaies de Bordeaux et de me faire connaître, dans un délai aussi bref que possible, les dispositions qu'il y aurait à prendre, à la Monnaie de Bordeaux, pour être en mesure de confectionner, tous les jours, à partir du milieu de ce mois, environ 4.000 feuilles de 300 timbres chacune.

« Vous aurez aussi à étudier, de concert avec le directeur de la Monnaie, les moyens à adopter, dans la fabrication, pour éviter toute contrefaçon. C'est un point essentiel sur lequel j'appelle toute votre attention. Je recommande cette question d'une manière spéciale à votre expérience et je vous serais très obligé de me rendre compte au plus tôt du résultat de vos démarches ».

La création des timbres-poste « de Bordeaux » se trouvait ainsi décidée. Toutefois si, conformément à la lettre ci-dessus, il ne fut pas question de denteler les timbres, le modèle simplifié ne fut pas adopté, probablement par crainte de contrefaçons possibles, et ce fut la lithographie qui permit d'obtenir une solution rapide du problème.

M. Delebecque, envoyé de la Monnaie de Strasbourg à la direction de la Monnaie de Bordeaux, commanda à la maison Augé-Delille, de Bordeaux, un type de timbre dont une épreuve fut soumise à la délégation de Tours. Mais c'est seulement le

21 Octobre que l'on voit la question entrer (taret une phase active ; à cette date, M. Steenakers, Directeur général des Télégraphes et des Postes, écrivait à M. Delebecque Directeur de la Monnaie de Bordeaux, la lettre suivante :

Monsieur,

« M. de Maintenant, Inspecteur des Finances, a fait connaître au Ministre

des Finances, que vous étiez en état de fabriquer dans un bref délai, les timbres nécessaires à l'affranchissement des correspondances.

Une décision du Ministre, en date du 19 Octobre courant, m'autorise à

m'entendre avec vous pour que, vu l'urgence, la fabrication commence le plus tôt possible.

« Le Directeur des Postes de la Gironde devant remplir les fonctions de garde-magasin des timbres-poste, je lui écris aujourd'hui une longue lettre qu'il vous montrera et par laquelle je lui prescris de s'entendre avec VOUS et avec M. de Maintenant pour arrêter les dispositions à prendre, afin d'éviter la contrefaçon des nouveaux timbres, et leur emploi après qu'ils auraient servi.

« J'appelle tout spécialement votre attention sur ce point important et je ne doute pas que vous trouviez des procédés de fabrication qui enlèvent toute crainte à ce sujet.

« Je vous remercie d'avance, Monsieur, de tout ce que vous voudrez bien faire pour venir en aide à l'Administration dans ces moments difficiles. Agréez.....

Signé STEENAKERS

Le 22 Octobre, une circulaire de M. Steenakers stipulait que les timbres à l'effigie de Napoléon auraient cours jusqu'à épuisement complet et précisait les dispositions à prendre pour la répartition de ces timbre; dans les différents départements en attendant l'arrivée des nouvelles séries provisoires de Bordeaux.

En même temps, M. Steenakers adressait au Directeur des Postes de la Gironde, la lettre suivante

Monsieur le Directeur,

« Comme suite à mon télégramme de ce matin, je vous adresse un timbre poste, à l'effigie de la République, fabriqué à Paris, bien qu'il ait été oblitéré par le bureau, de Tours.

« L'Administration adopte définitivement ce type.

« Veuillez donc en aviser M. Delebecque et M. de Maintenant et prendre, avec eux, les dispositions nécessaires pour que les timbres qui doivent être fabriqués à la Monnaie de Bordeaux soient conformes à ceux qui sont confectionnés à Paris.

« Ci-joint un timbre émanant de la Monnaie de Bordeaux, et qui me paraît se rapprocher beaucoup du timbre que je vous soumetts comme type. Il suffirait seulement de faire disparaître les lettres K, A et D et le petit dessin qui se trouve aux quatre angles.

« Recevez »

Signé STEENAKERS.

En marge étaient épinglés : d'abord le timbre de Paris au type de 1849, mais dentelé, récemment sorti de la Monnaie de Paris et arrivé à Tours le 21 Octobre, sur une lettre provenant d'un des ballons montés, qui depuis près d'un mois assuraient la correspondance de Paris avec la province, ensuite l'épreuve du timbre fourni par M. Augé-Delille et que l'on avait envoyé à Tours quelques jours auparavant.

Cette épreuve, dont nous reparlerons aux essais, s'inspirait de l'émission en cours au type « Napoléon lauré ».

Après divers essais infructueux, M. Augé-Delille fait exécuter par M. Dambourgez, artiste lithographe, un dessin à la plume sur pierre lithographique ; ce dessin, suffisamment conforme au modèle servira et permettra d'obtenir les épreuves nécessaires à la constitution d'une première planche sur laquelle on tirera hâtivement les timbres dont on avait besoin.

Ce premier timbre de 20 centimes est resté connu sous le nom de 20 centimes, type I.

Un contrat est alors passé le 31 Octobre entre M. Lapouyade, Directeur des Postes de la Gironde, et M. Delebecque :

« 1^o M. Delebecque s'engage à fabriquer, jusqu'à concurrence de 4.000 feuilles de 300 timbres-poste par jour, en suivant pour chaque catégorie de 1, 2, 4, 5, 10, 20, 40 et 80 centimes, les proportions qui lui sont indiquées par l'Administration des Postes, moyennant le prix de 30 centimes la feuille de 300 timbres ou 1 franc par mille timbres ;

« 2^o Le prix sera payé mensuellement, sur mémoire arrêté entre MM. Delebecque et Lapouyade ;

« 3^o L'Administration se réserve de cesser ses commandes quand bon lui

Semblera, et sans que M. Delebecque ait droit à aucune indemnité relativement aux dépenses que lui occasionnera son outillage, dont la partie essentielle devra être détruite, au jour fixé par l'Administration pour la cessation de ladite fabrication :

« 4° Le Directeur est autorisé à fabriquer par jour jusqu'à 4000 feuilles de 300 timbres ; le chiffre de cette fabrication pourra être élevé sur la demande du Directeur des Postes, si les besoins l'exigent. La fabrication exigeant, pour être régulière un minimum d'approvisionnement de 20 jours, il est accordé à partir du jour de l'avis donné au Directeur, un délai de fabrication. Ce délai est fixé à dix jours seulement. Les mesures utiles seront concertées pour éviter la contrefaçon, ainsi que le lavage des timbres ayant servi

« 5° La fabrication commencera le 5 Novembre 1870 et sera continuée sans interruption

« 6° A l'appui du présent Marché, il sera joint un tableau indicatif des dispositions des bureaux de fabrication et d'exploitation, ainsi qu'un règlement administratif déterminant l'ensemble de toutes les opérations concertées d'un commun accord pour les travaux d'ordre, de livraison et de compatibilité auxquelles les parties contractantes prennent l'engagement réciproque de se conformer mutuellement. »

La fabrication devait donc commencer le 5 Novembre; le 20 centimes, type 1, fit son apparition aux environs du 13 Novembre.

Cependant, ce premier essai ayant été exécuté à la plume à l'encre grasse sur pierre, n'eut pas pour ce motif les finesses exigées. M. Augé-Delille pensa alors à un autre moyen de reproduction et c'est ainsi que quelques jours après on mettait en service un autre type de 20 centimes, cette fois dérivé d'une gravure sur pierre exécutée par M. Léopold Yon. (C'est le 20 centimes, type II.)

Les résultats obtenus ayant été jugés nettement supérieurs aux précédents, M. Yon fut chargé d'exécuter la série complète des autres valeurs du 1 centime au 80 centimes, qui sortirent, pour la plupart, dans le courant de Décembre.

La fabrication des Bordeaux est arrêtée officiellement un peu plus d'un mois après la fin du siège de Paris.

Voici les termes de la lettre écrite à M. Delebecque pour dénoncer son contrat

Bordeaux, le 4 Mars 1871

Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous informer officiellement que l'Administration a décidé la cessation immédiate de la fabrication des timbres-poste, et qu'en vertu des articles 3 et 4 de la convention du 31 Octobre dernier, le délai de dix jours qui vous est accordé à titre de prorogation convenue, commencera à partir de demain 5 courant. »

Signé LAPOUYADE.

La fabrication a donc été arrêtée officiellement le 14 Mars, et le 20 Mars, M. Lapouyade pouvait écrire

Monsieur le Directeur des Postes, à Paris.

« J'ai l'honneur de vous informer que nous avons, dès la cessation de la fabrication des timbres-poste, mis sous double scellé, la partie essentielle de l'outillage, c'est-à-dire

« 1^o Une matrice gravée sur bois, pour timbres à 20 centimes (taquette n'a été utilisée que pendant les premiers jours de l'impression) ;

« 2^o Neuf matrices, gravées sur pierres lithographiques, pour la confection des figurines de 1 à 80 centimes ;

« 3^o Une matrice, gravée sur bois, pour chiffre-taxé ;

« 4^o Dix reports-matrices, retouchés, ayant servi à la confection des planches de 300 figurines. »

Signé LAPOUYADE.

Enfin, le 12 Août 1871, MM. Lapouyade et Delebecque rédigent le procès-verbal suivant

« L'an mil huit cent soixante-et-onze, le 12 Août, nous soussignés, agissant en vertu de l'article 3 des marchés du 31 Octobre 1870, relatif à la fabrication des timbres-poste et des instructions données le 3 Août courant, par M. le Directeur Général des Postes, avons procédé à la destruction de la partie essentielle de l'outillage et dont la description insérée au procès-verbal du 18 Mars est reproduite ci-dessous (neuf matrices

sur pierre, une matrice gravée sur bois, dix reports-matrices, une matrice gravée sur bois pour chiffre-taxe).

Nous rappelons pour mémoire que les planches de 300 figurines ont été détruites en notre présence le jour de la cessation des travaux.

Signé : LAPOUYADE, DELEBECQUE.

Il ne restait donc plus rien de ce qui avait servi à la fabrication des timbres « de Bordeaux » et ceci enlève tout espoir de voir jamais figurer ces pièces dans le musée postal de Paris qui pourra accueillir, s'il est jamais créé, le matériel des autres émissions et notamment l'œuvre admirable de Barre actuellement conservée à la Monnaie de Paris.

Le stock de timbres restant fut envoyé en différentes régions de province, une partie aurait été emmagasinée à Paris et incinérée quelques années plus tard.

CHAPITRE II

Originaux - Essais

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, le premier modèle de timbre exécuté à Bordeaux, fut celui commandé par M. Delebecque à la maison Augé-Delille et dont l'essai fut envoyé à Tours pour approbation.

Nous donnons ci-dessous la reproduction de cet essai. (1).



FIG. 4. Premier essai de Bordeaux.

(1) Cette figure est tirée de l'*Histoire des Timbres-Poste Français* de Maury, à laquelle nous avons fait plusieurs autres emprunts, grâce à l'aimable autorisation qui nous en a été donnée par les directeurs actuels de la maison Maury

Il s'inspirait, comme on peut le constater, du 20 centimes de l'émission précédente au type « Napoléon lauré », dont l'effigie a été remplacée par une tête de Cérès. On y retrouve notamment le même dessin pour les grecques et les petits ornements des coins, ainsi que les lignes verticales qui remplissent le fond, entre la légende et la tête.

Dans les quatre angles, se trouvent des inscriptions, vraiment bien particulières pour un timbre national, la lettre K représente le signe monétaire de la monnaie de Bordeaux, la petite croix recroisetée, visible à droite, est le différent de M. Delebecque, c'est-à-dire sa marque personnelle, les lettres A et D représentent vraisemblablement les initiales de M. Augé-Deville.

Cet essai fut refusé par l'Administration de Tours, en raison de ces inscriptions spéciales, mais aussi parce qu'il paraissait logique de doter la province de timbres analogues à ceux en service à Paris.

Pour répondre au désir exprimé par l'Administration, on s'efforça donc de copier fidèlement le timbre de Paris, mais les procédés de fabrication n'étaient pas les mêmes et on rencontra les plus grandes difficultés.

L'essai figuré ci-dessous (fig. 5), signalé par M. A. Maury,



FIG. 5.

comme ayant fait partie de la collection du comte Durieu, doit représenter un de ces premiers essais trop servilement copiés sur le type de Paris et qui n'ont pas permis d'obtenir de bons résultats.

On constate notamment que les lignes ondulées du fond sont

beaucoup trop rapprochées pour l'épaisseur du trait lithographique.

On aurait aussi essayé de la *gravure sur bois* ; l'existence d'une matrice du 20 centimes gravée sur bois nous est révélée par l'inventaire du 20 Mars 1871, mais cette matrice, d'après les déclarations de M. Dambourgez, n'a jamais fourni de report ni de timbres pour la vente.

Cependant, le 4 Mai 1871, M. Augé-Delille, consulté au sujet de timbres dont l'authenticité était contestée répondait

« Les timbres-poste à 20 centimes contenus dans la lettre N° 1 sont authentiques et proviennent du résultat de la planche sur bois employée en Novembre 1870, pendant les premiers jours de la fabrication ».

En présence de ces affirmations contradictoires, il y a lieu de tenir pour exactes les déclarations de M. Dambourgez, qui dirigea le tirage des timbres de cette émission, et l'on doit supposer que M. Augé-Delille aura fait une confusion en raison de l'impression défectueuse des timbres qu'on lui avait soumis et qui étaient sans doute des 20 centimes du premier type adopté dont le tirage a eu lieu effectivement en Novembre 1870.

Quoi qu'il en soit après tous ces essais infructueux, un autre type, dérivé du modèle de Paris, est alors *dessiné à la plume* sur pierre lithographique par *M Dambourgez* (Fig. 6).



FIG. 6. Essai du 20 centimes de Dambourgez (Type I).

Le travail est assez bien réussi, l'artiste a pris soin de réduire le nombre des lignes ondulées du fond à 54 au lieu des 66 qui existaient sur le modèle, entre ces lignes il a tracé des petits traits horizontaux au lieu de points, enfin le deuxième grain de raisin de la première rangée porte un petit trait d'ombre légèrement courbe.

Ce type fut définitivement adopté et permit d'obtenir le premier timbre de Bordeaux actuellement connu sous le nom de 20 centimes, type I.

Les timbres de ce type furent beaucoup moins réussis que l'original, les ombres du cou et surtout celles de l'œil, formées de points trop fins, ont presque totalement disparu ; on constate d'autre part, un certain empâtement dû à ce que le dessin à la plume grossit d'une façon très sensible dans l'opération du report sur pierre.

Pour ces motifs, la maison Augé-Delille s'adressa alors à un graveur sur pierre, *M Léopold Yon*.

Celui-ci s'écarta davantage du modèle de Paris, il réduisit les lignes de l'imbrication à 51 au lieu de 66, et remplaça les points par des lignes pour figurer les ombres de l'œil et de la joue. (Fig. 7).



FIG. 7 Essai du 20 centimes de Yon (Type II).

Le 20 centimes de Yon est communément appelé 20 centimes,

type II, les planches furent rapidement exécutées et les timbres mis en service 8 jours à peine après l'apparition des 20 centimes de Dambourgez.

Ce timbre constituait un sensible progrès sur le précédent, le dessin gravé sur pierre conservant à peu près toute sa finesse, même après le report. On fut donc chargé d'exécuter toutes les autres valeurs de la série.

Il commença par le 1 centime qui fut copié sur le modèle des petites valeurs de l'émission précédente au type « Napoléon lauré ». (Fig. 8).



FIG. 8. Essai du 1 centime.

Les autres valeurs furent ensuite exécutées par groupe de deux, dans l'ordre suivant 10 et 80 centimes, 2 et 4 centimes, 5 et 40 centimes ; le 30 centimes, dernière valeur créée, fut exécuté séparément.

Chaque valeur a fait l'objet d'une gravure particulière, mais pour gagner du temps, un même dessin servait à 2 valeurs et était décalqué deux fois sur la même pierre pour y être gravé, c'est ce qui explique les analogies frappantes entre les timbres appartenant à un même groupe de deux.

On constate, par exemple, que les lignes de burelage des 2 et 4 centimes très comparables entre elles sont sensiblement différentes de celles du 1 centime.

C'est à dessein que nous ne parlons pas ici du 20 centimes, type III, ce timbre n'a pas eu les honneurs d'une matrice originale et n'est que le résultat du report sur pierre du cadre du 30 centimes et de la tête du 20 centimes, type II. Son existence ne commence donc qu'avec l'exécution des reports dont nous reparlerons un peu plus loin.

On connaît quelques exemplaires des épreuves originales tirées en noir sur les matrices décrites précédemment. Ces épreuves qui, seules, méritent véritablement le nom d *essais*, sont très rares et valent des prix d'amateur (1).

Ces essais se rencontrent le plus souvent à l'état isolé, mais en réalité, à l'exception du premier et du dernier de la série, le 20 centimes et le 30 centimes, ils proviennent de pièces comportant deux ou trois valeurs distinctes puisque ces essais étaient tirés sur des pierres portant elles-mêmes les gravures de deux ou trois valeurs.

Ces bandes de deux ou trois sont encore plus rares que les essais séparés, on connaît cependant toute la série : 10, 1 et 80 centimes se tenant, 2 et 4 centimes, 5 et 40 centimes. (Fig. 9).



FIG. 9. Essai des 5 et 40 centimes se tenant.

(1) Ne pas confondre ces essais avec les épreuves originales également en noir tirées sur les matrices-reports que nous étudierons plus loin.

Signature du graveur

Les originaux gravés par Yon portent sa signature en traits microscopiques à droite et à la partie inférieure de la feuille de vigne qui vient coiffer la tête de Cérés. (Fig. 10).

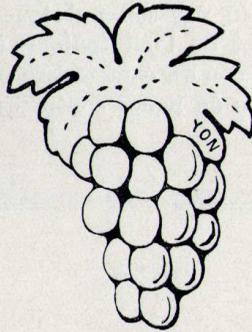


FIG. 10.

Cette signature, bien visible sur les épreuves originales en noir, à l'exception du 20 centimes sur lequel elle n'a pas été tracée, est beaucoup moins apparente sur les timbres eux-mêmes, sauf sur quelques exemplaires du 5 centimes et du 40 centimes.

Défauts des matrices

On trouve un certain nombre de faux traits de gravure sur quelques matrices originales, notamment sur le 1 centime, défauts dont nous reparlerons à propos des timbres correspondants.

Dans l'ensemble, cependant, les gravures de Yon sont finement exécutées et seuls quelques timbres particulièrement bien réussis peuvent donner une idée assez exacte de l'original.

Il y a lieu de noter, en particulier, que sur les originaux, les

épis surmontant la tête de Cérès se prolongent en pointe à peu près jusqu'à la couronne de perles, tandis que sur la plupart des timbres ces épis dépassent à peine la chevelure ; mais on ne saurait donner cette particularité comme caractérisant l'émission de Bordeaux, car certains timbres d'impression fine sont conformes aux originaux.

Le 20 centimes de Dambourgez se distingue facilement des timbres au type 1849 par son imbriquement irrégulier, les ombres de la joue et de l'œil toujours très réduites, de son côté la série du type Yon est caractérisée par les ombres de la joue toujours formées de lignes continues au lieu de points.

CHAPITRE III

Reports - Blocs de quinze vignettes

Pour passer de l'original à la planche destinée à l'impression qu'il s'agisse d'une lithographie à la plume sur pierre ou d'une gravure sur pierre, il est nécessaire de multiplier cet original par l'opération dite du *report*.

Toutefois, la prise directe sur la matrice originale de trois cents épreuves destinées à être reportées sur la grande pierre constituant la planche définitive aurait pour résultat de rendre rapidement cette matrice impropre à la constitution d'autres planches.

La multiplication de l'original se fait donc de la manière suivante : on tire seulement sur l'original quinze épreuves, on les pique sur un papier fort et on les décalque sur une pierre de façon à obtenir un bloc de quinze (3×5) vignettes. (Fig. 11).

Ce bloc-report peut à son tour servir de matrice, on en tirera vingt épreuves qui, reportées sur la grande pierre, permettront d'obtenir la planche de trois cents (20×15) vignettes.

Dans la suite de cet ouvrage, nous réserverons toujours le

nom de matrice ou d'*original* au travail même de l'artiste, et le mot *planche* à la grande pierre servant au tirage des timbres.



FIG. 11 Epreuve d'un report du 4 centimes (légèrement réduite).

Les *reports-matrices* ou planches mères seront désignés par les mots *reports* ou *blocs-reports*, de façon à éviter toute confusion, soit avec les matrices originales vis-à-vis desquelles ils jouent le rôle de planches, soit avec les planches de trois cents exemplaires, vis-à-vis desquelles ils jouent le rôle de matrices,

Reports lithographiques

Nous donnons ci-après la technique de l'opération du report dont MM. Dambourgez (auteur du 20 centimes, type I), et A. Broquelet (artiste lithographe, expert auprès du tribunal), ont bien voulu faire la description détaillée à l'intention des philatélistes.

Reports lithographiques.

« Le transporteur lithographe, c'est-à-dire celui qui a la spécialité de reporter sur pierre une vignette soit dessinée sur pierre, comme dans le cas du 20 centimes, type I, à l'encre lithographique et à l'aide d'une plume spécialement taillée au moyen de petits ciseaux par l'artiste lui-même dans une bande d'acier ayant l'épaisseur d'une très mince feuille de papier, ou gravée sur pierre comme c'est le cas pour les timbres de l'émission de Bordeaux exécutés par Yon, occupe dans l'imprimerie lithographique la plus grande place c'est grâce à son savoir qu'une simple vignette qui servira de matrice pourra être multipliée des centaines de fois pour constituer à son tour des reports-matrices.

« Le tirage des épreuves à report se fait avec une encre d'imprimerie composée de suif, de poix, de noir à dessin, de styrax ; il est nécessaire de procéder à ce tirage avec le plus grand soin de propreté. Il se fait sur papier de Chine n'ayant ni pailles ni défauts et portant du côté où l'épreuve sera tirée une couche de colle de pâte très régulière, car si l'on s'avisait d'étendre dessus une couche de gomme, le papier de Chine serait irrémédiablement perdu et l'on ne pourrait aucunement s'en servir pour l'impression, la couche de colle de pâte a pour objet, lorsque le décalque du report est fait, d'isoler ce décalque du papier de Chine et de retirer ce dernier sans abîmer le dessin décalqué ».

Piquage des épreuves.

« Les épreuves destinées aux reports ne doivent pas être collées lorsqu'on les réunit pour former un bloc ; elles doivent être piquées.

« Ce piquage consiste à les faire adhérer à une feuille de papier sur laquelle on aura préalablement exécuté, au crayon mine de plomb, un tracé indiquant la place qu'elles devront occuper.

« Pour piquer les épreuves, on fait appel à deux pointes d'acier appelées pointes à piquer.

« On tient l'une de la main droite, l'autre de la main gauche, la première sert à piquer les épreuves, la seconde à les maintenir, à les appliquer et à les tendre. Pour cela, l'on pose sur une planche rectangulaire, en bois de hêtre assez épais, sans aucun défaut et bien lisse, la feuille de papier devant recevoir les épreuves à report, pour les piquer, on frappe sur le bord des dites épreuves avec la pointe tenue verticalement ; ce sont les trous produits par cette pointe à piquer qui font adhérer les épreuves à la feuille. Les épreuves tirées sur papier de Chine doivent être intercalées légèrement dans du papier humide avant d'être piquées ».

Décalque des épreuves à reports.

« La pierre appelée à recevoir le décalque du report ayant été calée sur la presse à bras, on pose dessus la feuille, sur laquelle les épreuves sont piquées, en la retournant, puis, on la recouvre de deux ou trois autres feuilles de papier, on abaisse dessus le châssis de la presse et l'on donne une première pression. L'on relève le châssis pour mouiller la feuille de papier avant de redonner deux autres pressions.

« Il ne reste plus qu'à relever le châssis à nouveau pour enlever la feuille de papier qui servait de support au papier de Chine et à retirer délicatement les petits morceaux de ce dernier pour découvrir, parfaitement fixés sur la pierre, les dessins que l'on désirait y décalquer ».

« Il faut ensuite laver la pierre à grande eau pour la débarrasser de la colle de pâte du papier à report, puis, la pierre ayant été gommée et séchée est alors dégommée, encreée, résinée et talquée pour recevoir la préparation d'acide nitrique étendu d'eau et la couche de gomme arabique destinée à fixer le report, après avoir été dégommée elle peut supporter de nombreux tirages ».

Défauts de reports

On conçoit aisément que malgré tout le soin apporté à l'opération de report, l'image reportée présente toujours un certain nombre de défauts plus ou moins visibles qui ne se trouvent pas sur l'original.

Ces défauts sont de deux sortes ; ce sont tantôt des manques d'impression, c'est-à-dire des petites parties du dessin ou de la gravure qui ne se trouvent pas reproduites sur le report, tantôt, au contraire, des petites taches de couleur supplémentaires, ou des bavures de l'encre en certains points. (Fig. 12 à 15).

Un grand nombre de ces défauts étaient corrigés sur le report par M. Dambourgez, mais il en restait toujours une certaine quantité qui échappaient à cette révision, chaque vignette du report possédant les siens propres.

Les signes distinctifs de chacune des quinze vignettes du report sont décrits dans la troisième partie de cet ouvrage. On peut ainsi déterminer avec certitude à quel numéro du report correspond un timbre donné, et chercher à posséder un exem-

plaire correspondant à chacun des quinze types de report. C'est la *reconstitution des reports*, recherche dès à présent très en faveur auprès de nombreux spécialistes



FIG. 12. Manques d'impression.
30 cent. (N° 2) R prolongé.

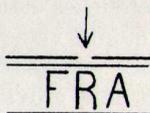


FIG. 13.
20 cent., type III (N° 7). Report 2.
Cadre cassé.



FIG. 14. Taches de couleur
20 cent., type III, report 2 (N° 10).
Point sur la lèvre.



FIG. 15.
80 centimes (N° 14)
T « cassé ».

Nombre de reports

Le tirage de vingt exemplaires sur le report abimait rapidement celui-ci, en sorte qu'il n'était possible d'en tirer qu'un nombre très limité pour la constitution des différentes planches.

Pour les valeurs les plus couramment employées, il fut donc nécessaire de recourir à deux et même quelquefois trois reports successifs.

Les différents reports d'une même valeur comportent, bien entendu, des défauts de report différents, c'est-à-dire que par exemple les signes distinctifs particuliers du numéro 1 du premier report sont entièrement différents des signes distinctifs du même numéro dans le deuxième report.

D'autre part, le retoucheur chargé de la mise au point des reports faisait sur le nouveau report les corrections qui avaient

pu lui être suggérées par les expériences précédentes. Il y a là une étude intéressante qui permet de suivre pas à pas l'évolution de la fabrication.

Ces retouches étaient généralement effectuées uniformément sur les quinze vignettes du bloc-report, elles constituent donc des signes généraux qui permettent de déterminer aisément le report dont provient un timbre quelconque.

On comprend l'intérêt pour le collectionneur de posséder au moins un exemplaire de chacun de ces reports, d'ailleurs peu nombreux pour chaque valeur, et qui correspondent à des époques différentes et à des stades de fabrication successifs.

Il s'agit bien là, en effet, de variétés fondamentales que le spécialiste devrait rechercher avant toutes les autres, avant même les variétés de nuances qui ne sont au fond que le résultat fortuit de la préparation des couleurs.

L'inscription de ces variétés dans les catalogues spécialisés, constitue un sérieux progrès et permet maintenant de classer les timbres de Bordeaux d'une façon méthodique et rationnelle.

On a pu identifier jusqu'ici trois reports pour le 1 centime et le 20 centimes, type II, deux reports pour les 2, 4, 10 centimes et les 20 centimes type I et III, enfin un seulement pour les 5, 30, 40 et 80 centimes.

Il est probable que cette liste est complète, un document officiel permettrait seul de l'affirmer ; de toute façon, après les nombreuses recherches de ces dernières années, la découverte d'un nouveau report reste assez improbable ; il faudrait que celui-ci ait donné lieu à un tirage tout à fait restreint pour avoir échappé à l'attention des spécialistes. Il est vrai que beaucoup d'entre eux n'ont jamais vu d'exemplaires du report 1 du 4 centimes, qui serait peut-être encore inconnu sans l'existence d'assez nombreux essais en noir

Constitution du 20 centimes, type III

Nous avons mentionné, pour la première fois, dans les lignes ci-dessus, l'existence d'un troisième type de 20 centimes, bien

connu des collectionneurs puisqu'il est le plus commun de la série.

Pourtant ce timbre ne devrait pas être mis sur le même pied que les deux autres 20 centimes. Le type I provient du dessin original de Dambourgez, le type II de la gravure originale de Yon. Le 20 centimes, type III, ne provient pas d'une œuvre originale : c'est l'œuvre d'un transporteur lithographe.

Il fut constitué en effet de la façon suivante : on commença par reporter quinze fois sur la pierre le cadre du 30 centimes, puis, au centre des quinze cadres, on vint ensuite reporter quinze fois la tête du 20 centimes, type II, enfin les chiffres 3 furent remplacés par des chiffres 2.

Cette façon de procéder explique d'une part les petites irrégularités que l'on constate dans les différents chiffres 2, qui ont été dessinés un par un sur le report, et d'autre part le fait que la tête n'occupe pas rigoureusement la même position par rapport au cadre correspondant, ainsi que cela est particulièrement visible si l'on mesure l'intervalle qui sépare la pointe du cou des perles voisines.

On s'explique par contre assez mal ce qui a pu motiver cette combinaison singulière peut-être un accident survenu à la matrice du type II, mais alors il aurait suffi d'utiliser le 30 centimes tout entier et d'en retoucher les chiffres, et il ne semble pas qu'il fût nécessaire de faire appel à une deuxième matrice.

Quoi qu'il en soit, le procédé fut appliqué, non pas une fois, mais deux, puisqu'il existe deux reports différents du 20 centimes, type III

Epreuves en noir

On connaît les *épreuves tirées en noir* de la plupart des reports, nous en avons donné une reproduction photographique à la figure 11. Elles sont sur papier blanc, épais et légèrement glacé. Ces épreuves sont souvent appelées essais alors que ce terme devrait être réservé aux épreuves tirées sur les originaux.

Un certain nombre de ces épreuves ont été tirées postérieu-

rement au premier tirage; ceci est le cas notamment des épreuves habituellement rencontrées du report 3 du 1 centime et du report 2 du 10 centimes.

Une de ces épreuves, isolée, vaut environ 200 francs, l'épreuve complète d'un bloc-report montrant les trente figurines, vaut environ trente fois ce prix. Celles correspondant au 20 centimes, type I, ont une valeur triple.

Il y a lieu de se méfier de reproductions assez réussies, obtenues par des procédés mécaniques et qui sont quelquefois offertes comme « essais ».

Il n'existe pas d'épreuves tirées en couleur des reports, mais on connaît une mauvaise reproduction en violet du report 2 du 1 centime et une reproduction assez bonne en bleu du 20 centimes, type II, report 1.

Il n'y a pas eu d'épreuves en noir des planches de trois cents timbres. Les épreuves de report sont donc pratiquement les seules que l'on rencontre, puisque les essais des originaux sont pour ainsi dire introuvables.

Retouche des Reports

Les retouches exécutées sur les reports peuvent se ramener à deux sortes ; les premières servaient à corriger les défauts de reports de manière à rétablir le modèle original, les secondes au contraire constituaient des modifications du dessin original jugées nécessaires pour obtenir un meilleur tirage.

Dans tous les cas, la retouche consiste toujours soit à ajouter, soit à retrancher quelque portion de dessin sur le report.

Voici comment s'effectue l'opération

S'il s'agit d'ajouter quelques traits de dessin à l'encre lithographique, il faut d'abord *dépréparer* la pierre, c'est-à-dire lui enlever la préparation d'acide nitrique et de gomme arabe diluée d'eau qu'elle a reçue précisément pour empêcher l'encre grasse du rouleau de prendre sur les parties dépourvues de dessin, ceci se fait en passant sur la partie à retoucher un pinceau imbibé d'acide acétique étendu d'eau, la retouche peut alors *tenir*, c'est-à-dire se fixer sur la pierre et il n'y a plus qu'à repréparer la partie retouchée.

Si l'on veut enlever une portion de dessin, il suffit d'opérer la retouche au burin, puis de repréparer l'endroit travaillé.

La retouche des défauts de report, effectuée avant tout tirage, laisse généralement peu de traces, en raison de la petitesse de ces défauts, et bien que généralement les traits de retouches soient plus gros que les traits de l'original.

On ne s'aperçoit bien de ces retouches que lorsqu'elles ont été faites à l'occasion d'un nouveau tirage, comme c'est le cas pour le report du 5 centimes où de nombreuses retouches du cadre ont été faites après un premier tirage.

Les *retouches destinées à améliorer le report* et à le rendre plus apte à permettre de bons tirages, sont au contraire très appa-

rentes, puisqu'elles constituent une modification du modèle original.

Ce sont ces différentes retouches qui permettent de différencier entre eux les différents reports d'une même valeur.

On peut les ramener à quatre groupes principaux : correction des défauts de la matrice originale, allègement des ombres sous l'œil, délimitation du contour de la tête par une ligne blanche, renforcement de tout ou partie du cadre intérieur

Correction des défauts de la matrice originale

Les défauts de la matrice originale, généralement peu nombreux, consistent le plus souvent en quelques faux traits de gravure dans le burelage ou l'imbriquement.

Un des exemples les plus caractéristiques est celui du 1 centime (Fig. 8), qui présente notamment de part et d'autre de la lettre C qui précède le mot postes, une dizaine de petits traits parasites, ce qui a nécessité 150 corrections sur le report, soit 450 corrections pour les trois reports de cette valeur. On conçoit facilement dans ces conditions que le retoucheur en ait laissé passer quelques unes, d'autant que ce n'était pas la seule correction à effectuer sur ces reports.

Les autres valeurs ne présentent qu'un très petit nombre de ces défauts, ce sont pourtant eux qui permettent de distinguer entre eux les deux reports du 4 centimes et du 20 centimes, type I, ainsi que nous le verrons plus loin.

Lignes d'ombres sous l'œil

Dans le 20 centimes, type I, les ombres sous l'œil, plus ou moins copiées sur le modèle de Paris, sont composées d'une série de points disposés en lignes obliques et présentant une légère concavité vers la pointe du nez. (Fig. 16).

Ces points ne sont guère visibles que sur les essais du dessin original, sur les reports ils ont disparu pour la plupart, en raison de leur trop grande finesse.

Pour éviter ce défaut, Yon grava ces ombres sous forme de



FIG. 16. 20 centimes, type I. (Original).

lignes continues (Fig. 17), mais celles-ci devaient être allégées par retouche sur les quinze vignettes, pour éviter l'empâtement en cours de tirage ; le résultat obtenu fut assez médiocre, et les premiers reports du 20 centimes, type II, montrent une série de petits traits et de points disposés irrégulièrement, une grande partie du dessin ayant filé (Fig. 18), et même sur la plupart des exemplaires rencontrés, les ombres de l'œil sont encore plus réduites.



FIG. 17 20 centimes, type II.
Original.



FIG. 18. 20 centimes, type II.
Reports 1 et 2.

Sur le report 1 du 1 centime qui suivit sans doute les premiers reports du 20 centimes, type II, on a obtenu de meilleurs résultats, les lignes d'ombre sont découpées par une série de retouches (huit à douze), assez rapprochées et semblent ainsi formées d'une suite de petits points (Fig. 19). Ces retouches sont tracées obliquement, de droite à gauche, à partir de la paupière inférieure, à l'exception des numéros 14 et 15 du report sur lesquels elles sont tracées de gauche à droite. (Fig. 20).

Ces ombres, bien venues dans les premiers tirages, dispa-



FIG. 19. 1 centime, Report 1
(Nos 1 à 13).



FIG. 20. 1 centime, Report 1
(Nos 14 et 15).

raissent assez rapidement dans les tirages suivants, en raison de leur trop grande finesse et des couleurs employées.

Pour le 80 centimes, qui fut créé sensiblement au même moment, Yon eut l'idée de graver directement sur l'original, au lieu des points qui avaient donné des ennuis avec le 20 centimes, type I, et des lignes continues qui nécessitaient la retouche sur le report, une série de petits traits (Fig. 21) ; ceux-ci



FIG. 21. 80 centimes. Original.

sont bien venus sur le report et même trop bien en ce sens que la plupart des traits d'une même ligne se sont ressoudés entre eux, de sorte que, finalement, il a été nécessaire de retoucher le report comme si les ombres de l'original avaient été formées de lignes continues.

Après ces différents essais, on peut dire que la technique opératoire était trouvée : sur l'original, lignes d'ombres continues et, sur le report retouches pas trop rapprochées pour laisser

subsister une série de petits traits de longueur suffisante pour tenir convenablement. (Fig. 22).

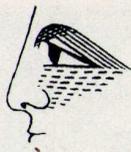


FIG. 22. Type définitif des ombres sous l'œil.

Les derniers reports du 1 centime et du 20 centimes, type II bénéficièrent de ces dispositions qui furent appliquées successivement à toutes les autres valeurs.

Toutefois, le travail du retoucheur fut parfois effectué trop légèrement, surtout au début, en sorte que les lignes continues réapparaissent sur les planches quelquefois très rapidement, comme c'est le cas notamment pour le 5 centimes, le 40 centimes et les premiers reports des 2 et 4 centimes.

Bien entendu, sur les planches usées, les ombres sous l'œil disparaissent en même temps que les autres détails du dessin.

Ligne blanche derrière la tête

On rencontre fréquemment des timbres comportant une ligne blanche plus ou moins large, délimitant le contour des cheveux de manière à les séparer nettement du fond de couleur (Fig. 23).

Cette retouche se trouve déjà sur le 20 centimes, type I, mais il semble bien qu'elle n'ait pas été jugée nécessaire au début de la fabrication des timbres de la série Yon.

En effet, on ne la rencontre pas sur les deux premiers reports du 20 centimes, type II, ni sur le 80 centimes et le report 1 du 10 centimes, ainsi que sur les premiers tirages du report 1 du 1 centime.

Pour les autres valeurs, elle fut généralement exécutée sur

les quinze types du report, plus rarement sur une partie seulement d'entre eux (2 centimes report 2, 40 centimes).



FIG. 23.

A la fin de la fabrication, on recommence à s'en passer, notamment sur le report 2 du 20 centimes, type III.

D'autre part, il se produit pour cette retouche le phénomène déjà signalé à propos des ombres sous l'œil, c'est-à-dire que la retouche insuffisamment tracée sur le report, laisse réapparaître le dessin au fur et à mesure des tirages, ce qui amène, dans certains cas, la disparition totale de la ligne blanche (reports 2 du 1 centime et du 2 centimes).

Renforcement du cadre intérieur

Si l'on examine un lot de « Bordeaux » de la série des grosses valeurs (du 5 au 80 centimes), on constate que le cadre intérieur est généralement constitué par un trait mince dont l'épaisseur est égale ou très peu supérieure à celle des lignes de l'imbrication. (Fig. 24).

Cependant, sur quelques valeurs, ce cadre est sensiblement plus épais, c'est le cas notamment de la plupart des 20 centimes, type III. (Fig. 26).

Il s'agit d'une retouche exécutée à la fin de l'émission. On la rencontre pour la première fois sur le seul numéro 1 du

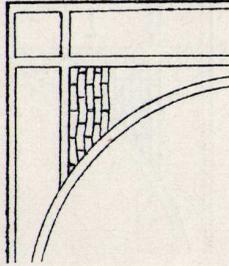


FIG. 24. Cadre intérieur normal.

report du 5 centimes, où elle n'a été exécutée qu'après un certain nombre de tirages, de façon à rétablir le cadre intérieur gauche particulièrement dépouillé. (Fig. 25).

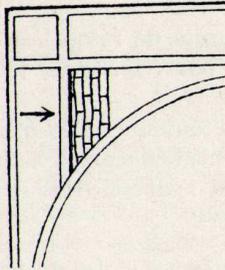


FIG. 25. Cadre intérieur renforcé latéralement.

Ceci donna l'idée de généraliser l'opération, de façon à prévenir toute usure ultérieure, et sur les derniers tirages du 5 centimes, le renforcement du cadre intérieur fut effectué sur les quinze types du report, et cette fois aussi bien à droite qu'à gauche.

Un peu plus tard, le même travail fut exécuté sur les reports 2 du 10 centimes et du 20 centimes, type III, la retouche est

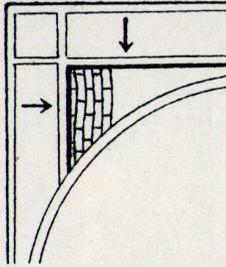


FIG. 26. Cadre intérieur renforcé latéralement et horizontalement.

cette fois encore plus épaisse et plus nette et s'étend également aux deux côtés horizontaux du cadre intérieur (Fig. 26).

Signes secrets

Une dernière catégorie de retouches comprend celles effectuées sur les reports pour constituer le signe secret destiné à découvrir les fraudes.

L'administration a toujours eu la plus grande crainte de la contrefaçon, les premiers documents officiels en font foi, le suivant nous apprend l'existence d'un signe secret destiné à reconnaître ces fraudes.

« La surveillance de la qualité et de l'emploi des couleurs est spécialement attribuée à M. Pelligot, chimiste adjoint de la commission. M. Pelligot, de concert avec M. le garde magasin, a arrêté les dispositions à prendre pour éviter la contrefaçon ainsi que le lavage des timbres ayant déjà servi et a fixé le signe distinctif destiné à reconnaître toute manœuvre frauduleuse ».

Ce signe secret, invisible pour un profane, fut effectué par M. Dambourgez directement sur le dessin original. (Fig. 27).

Il consiste en la suppression d'une partie de la ligne verticale d'imbriquement située au-dessus de la partie droite du chiffre 2 de droite. Pratiquement, sur les timbres, cette suppression se prolonge jusqu'au cercle.

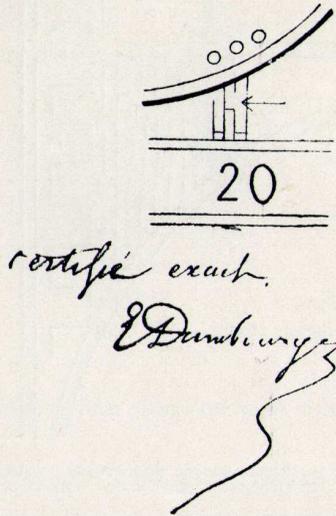


FIG. 27 Signe secret de M. Dambourgez.

Pour les timbres gravés par Yon, on ne possède pas de document officiel, mais sans doute la signature microscopique de l'auteur devait servir de signe secret.

Il s'agit là de signes effectués sur l'original, mais l'étude des reports permet de penser que ces signes ont été jugés insuffisants et que quelqu'un a voulu ajouter un deuxième moyen de contrôle.

On constate en effet, sur les reports du 20 centimes, type I, ainsi que sur ceux des autres *grosses valeurs* (du 5 au 80 centimes), la suppression par retouche, dans le cinquième intervalle de l'imbriquement supérieur droit, de deux petits traits horizontaux qui devraient normalement y figurer et existent sur les originaux. (Fig. 28).

La répétition de ce signe sur les quinze vignettes de tous les reports, et toujours au même endroit, exclut l'hypothèse d'un

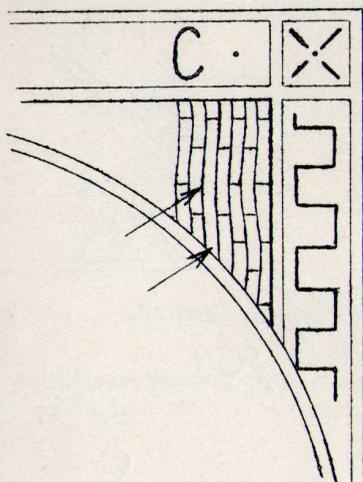


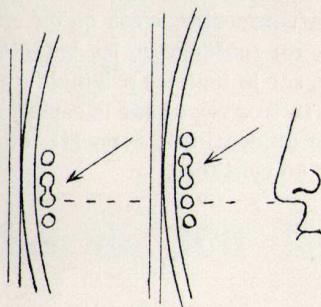
FIG. 28. Signe secret des grosses valeurs.

défaut accidentel et il y a tout lieu de penser que la suppression de ces petites barrettes devait constituer un signe secret de contrôle.

Pour les *petites valeurs* (1, 2 et 4 centimes), on remarque un petit trait blanc réunissant dans le 1 centime les deux perles immédiatement en face du nez (Fig. 29) ; sur les 2 et 4 centimes ce petit trait blanc se rencontre également mais se trouve une perle plus haut. Il s'agit d'une retouche qui a supprimé la partie du dessin entre les perles, et là encore, cette suppression sur les quinze vignettes du report doit nécessairement répondre à un but bien déterminé.

D'autre part, il se passe pour ces retouches le phénomène que nous avons déjà observé ailleurs, c'est-à-dire que certaines vignettes ou même certains reports entiers, insuffisamment retouchés, finissent après quelques tirages, à ne plus présenter

aucune trace de la retouche, le signe secret a donc disparu et l'on retrouve soit les perles nettement séparées, soit les petites barrettes de l'imbrication.

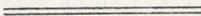


1 centime. 2 et 4 centimes.
FIG. 29. Signe secret.

Voici les observations que l'on peut faire sur les différentes valeurs

- 1 centime. — Signe secret généralement nettement marqué.
- 2 et 4 centimes. — Report 1. Signe secret à peu près invisible.
— Report 2. Perles nettement reliées (surtout sur le 4 centimes).
- 5 centimes. — Pour ainsi dire jamais de barrettes.
- 10 centimes. — Report 1. A peu près jamais de barrettes.
— Report 2. Quelquefois 2^e et 3^e barrettes nettement marquées.
- 20 centimes, type II — Report 1 et 2. Quelquefois barrettes bien marquées.
— Report 3. Pas de barrettes nettes, mais quelquefois embryon de barrette.
- 20 centimes, type III et 30 centimes. — Jamais de barrette.
- 40 centimes. — Barrette assez fréquente sur le n^o 1 du report.
- 80 centimes. — Quelquefois barrettes assez nettes.

On peut donc rencontrer des exemplaires avec de légères traces de barrettes et d'autres avec ces barrettes nettement tracées, ces derniers exemplaires sont rares. Seuls, les 30 centimes et 20 centimes, type III, ne présentent jamais de barrettes et ne peuvent en comporter, c'est qu'en effet, pour éviter le travail fastidieux du retoucheur, les barrettes ont été supprimées directement sur la matrice originale du 30 centimes, elles ne peuvent donc se trouver ni sur le report du 30 centimes, ni sur les reports du 20 centimes, type III, qui ont utilisé également le cadre du 30 centimes.



CHAPITRE IV

Planches de 300 Timbres

Du report de quinze vignettes, jouant le rôle de matrice intermédiaire, on tirait vingt épreuves qui étaient reportées sur la *pierre* destinée au tirage des feuilles de trois cents timbres (15 × 20).

Bien entendu, comme après toute opération de report, on observe sur la planche un certain nombre de défauts, d'ailleurs peu nombreux, mais dont l'existence peut permettre de situer certains timbres dans la planche. Nous les appellerons *défauts de transfert* pour ne pas les confondre avec ceux dont nous avons déjà parlé à propos des blocs-reports.

La disposition des vingt blocs de quinze dans la planche est figurée ci-contre (Fig. 30), l'intervalle central particulièrement large permettait de couper la feuille en deux parties de cent cinquante timbres chacune, de manière à obtenir un format plus pratique pour la manipulation des timbres dans les bureaux de poste.

Au contraire, l'intervalle séparant deux reports voisins de la même demi-feuille est généralement du même ordre de grandeur, quoique fréquemment un peu plus large que celui qui sépare deux timbres voisins d'un même report.

D'autre part, il peut y avoir un défaut d'alignement entre deux reports voisins et ceci explique que l'on rencontre quelque-

1	2	11	12
3	4	13	14
5	6	15	16
7	8	17	18
9	10	19	20

FIG. 30. Feuille de 300 timbres (20×15).

fois des paires ou des bandes dont les timbres présentent entre eux un sensible décalage dans le sens horizontal.

Nombre de planches

Si l'on connaît actuellement d'une façon à peu près complète le nombre de reports-matrices utilisés pour chacune des valeurs, on ne possède pour ainsi dire aucun renseignement sur le nombre de planches issues de chacun de ces reports-matrices.

Ce nombre doit toutefois être assez restreint, l'opération du report ne pouvant pas être répétée un bien grand nombre de

fois, étant donné les moyens dont on disposait à cette époque et le personnel employé. Il se peut même que certains reports n'aient servi que pour une planche. Actuellement, on en est réduit aux hypothèses.

Les planches n'ayant pas subi un travail de retouche aussi complet que celui qui nous avait permis de déterminer les caractères généraux des différents reports, seule l'étude des défauts de transfert permettrait de déterminer le nombre exact de planches ; malheureusement les défauts de transfert bien visibles sont peu nombreux, et si l'on peut encore trouver quelquefois des blocs de quinze timbres, on ne connaît pour ainsi dire plus de feuilles entières ou même des demi-feuilles.

On peut cependant tirer quelques indications de la considération suivante dans la plupart des cas, le report-matrice, avant de servir à la confection d'une nouvelle planche, subissait une certaine modification consistant en un nettoyage et une revision qui se traduisait par quelques retouches.

Les traces de ce travail se retrouvent nécessairement sur la planche complète et permettent pour quelques valeurs de distinguer les différentes planches, mais le contrôle par les défauts de transfert paraît néanmoins indispensable.

Nous verrons en particulier à propos du 1 centime et du 5 centimes que ces valeurs se présentent sous des états différents assez faciles à distinguer, il y a tout lieu de penser que ces différents états correspondent à des planches différentes, mais cela ne donne en tous cas qu'une limite inférieure du nombre de celles-ci.

Il ne faut pas du reste oublier que les planches elles-mêmes pouvaient donner lieu à plusieurs tirages successifs entre lesquels on procédait à telle mise au point jugée nécessaire.

Cette remarque est importante et montre la complexité du problème ; c'est ainsi par exemple qu'il ne sera pas toujours facile, en présence d'un timbre d'impression usée, de savoir si cet aspect est dû à l'état du report ou à l'état de la planche.

L'étude des planches représente la tâche de l'avenir, peut-être les archives de la Monnaie apporteront-elles quelques lumières à ce sujet, de toute façon, cette étude restera limitée,

la reconstitution des planches complètes de trois cents timbres constituant à priori une impossibilité.

Nous croyons du reste que les spécialistes ont devant eux un champ d'activité suffisant avec l'étude des reports. Peut-être même certains collectionneurs de la première heure regretteront-ils ces nouvelles notions qui vont leur révéler l'existence dans leur collection de quelques trous actuellement assez difficiles à combler

Une dernière particularité semble également susceptible d'apporter quelque lumière sur la question du nombre de planches.

Certaines feuilles de timbres, du 1 centime au 10 centimes, présentent à la partie supérieure de la grande marge de droite, et quelquefois de gauche, un *petit chiffre* de la même couleur que le timbre. (Fig. 31).

En l'absence de tout document officiel, on est amené à penser que ces chiffres ont été tracés sur la pierre dans un but de

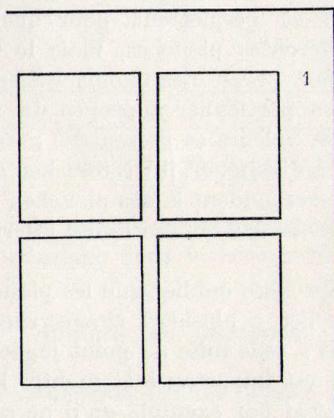


FIG. 31. Bloc de quatre timbres avec petit chiffre.

contrôle et que par exemple à chaque numéro correspondait une nouvelle planche.

Voici une liste des numéros déjà signalés :

1 centime.	Numéros	1, 2, 4, 6, 7, 9, 12, 14, 15.
2 centimes.	»	1, 3.
4 centimes.	»	7
5 centimes.	»	8, 12, 13, 14.
10 centimes.	»	2, 6, 8, 9.

On n'a pas jusqu'ici rencontré ces chiffres sur des valeurs supérieures au 10 centimes, et d'autre part certaines feuilles du 1 au 10 centimes ne portent également aucun chiffre.

On remarque que le *nombre* de numéros connus pour chaque valeur correspond *approximativement* à l'importance du tirage de cette valeur, ce qui peut justifier d'une certaine façon l'hypothèse que chaque numéro représente une planche, mais cela ne peut donner qu'une limite inférieure du nombre de planches puisque d'une part on ne connaît vraisemblablement pas tous les numéros, et que d'autre part certaines planches ne comportent pas de chiffres.

Remarquant d'autre part que tous les chiffres signalés plus haut peuvent rentrer dans une double suite des nombres entiers de 1 à 15, nous avons eu l'idée de dresser les deux tableaux suivants qui renferment toutes les valeurs avec les numéros connus.

Valeur	1 c.	1 c.		1 c.		1 c.	1 c.	5 c.	1 c.			1 c.		1 c.	1 c.
Numéro	1	2		4		6	7	8	9			12		14	15

Valeur	2 c.	10 c.	2 c.			10 c.	4 c.	10 c.	10 c.			5 c.	5 c.	5 c.
Numéro	1	2	3			6	7	8	9			12	13	14

On pourrait peut-être en déduire que, dans l'atelier de fabrication, deux équipes chargées de la préparation des planches, correspondant aux petites valeurs, auraient utilisé cette numérotation à titre de contrôle, au moins pendant un certain temps.

De toute façon, le problème est posé, et cet exemple montre en passant qu'il reste encore bien des recherches intéressantes à faire pour compléter l'étude des « Bordeaux ».

Impressions fines. Impressions dépouillées

Si l'on compare les timbres de Bordeaux à ceux des émissions précédentes (1849 ou 1853), au point de vue de la finesse, il est certain que l'avantage reste nettement à ces dernières.

Pourtant les originaux de Yon, sans atteindre la perfection de ceux de Barre, présentaient une certaine finesse, mais le double report et les procédés de tirage imparfaits ont donné le plus souvent des résultats médiocres.

On trouve cependant quelques timbres provenant généralement des premiers tirages de la valeur et du premier report, quand la valeur en comporte plusieurs, qui sont particulièrement bien venus et laissent voir les moindres détails de l'original, ces exemplaires d'*impression fine* sont particulièrement recherchés.

De plus on peut constater des différences de finesse assez sensibles entre les quinze types d'un même report, notamment dans le report 1 du 1 centime.

Les exemplaires d'impression fine se rencontrent particulièrement dans le report 1 des 1, 2 et 4 centimes ; quelques rares exemplaires des 5 et 40 centimes présentent également quelquefois une finesse remarquable, le 30 centimes est généralement d'impression lourde, et le 20 centimes, type III, n'est jamais d'une bien grande finesse en raison même de sa constitution à l'aide de gravures déjà usagées.

On confond assez souvent impression fine avec impression dépouillée ou même impression usée.

En réalité, l'impression fine est celle qui montre le plus nettement possible tous les détails de l'original, en particulier tous les points ou traits des ombres de l'œil et de la joue, les lignes de l'imbricement et la pointe des épis.

Dans l'*impression dépouillée*, l'aspect général est fin, parce que l'on a traité spécialement le report ou la planche pour éviter l'empâtement, mais le plus souvent la mesure étant un peu dépassée, on a fait disparaître en même temps certains détails, notamment les ombres de l'œil ou les lignes de burelage et on a exagéré les blancs (lettres, cheveux, etc.).

Ceci s'observe particulièrement sur certains exemplaires du 20 centimes, type II, report 1, ainsi que sur certains 2 centimes, report 1, tirés en brun-rouge sur papier jaune et appelés quelquefois improprement impression de Tours. Ces timbres sont d'un joli aspect et sont recherchés également, mais ne doivent pas être classés avec les impressions fines.

Enfin, les *impressions usées* sont le résultat de l'usage normal mais un peu prolongé du report ou de la planche, il y a alors amincissement ou disparition des traits du dessin seulement dans les parties qui fatiguent le plus, les autres restant plus ou moins normales.

Retouches des planches

Le soin apporté à la vérification des reports devait réduire en conséquence le nombre des retouches à effectuer sur les grandes planches. Il devait en rester cependant un certain nombre, mais elles sont la plupart du temps très difficiles à identifier en raison de leur peu d'étendue.

Il existe par contre quelques retouches peu nombreuses, effectuées en cours de tirage et souvent en fin de tirage, pour remédier à un défaut accidentel ou à une usure trop marquée de certains exemplaires et permettre d'augmenter la durée de la planche.

Ces retouches sont quelquefois très importantes et plusieurs nettement visibles à l'œil nu constituent des pièces du plus haut intérêt dont nous reparlerons un peu plus loin. Elles sont faciles à identifier par comparaison avec les exemplaires des tirages précédents.

Il y a là encore un champ de recherches, très peu connu et des plus intéressants. La plupart de ces retouches se trouvent sur les différentes planches du 20 centimes, dont on a cherché à obtenir le maximum d'usage en raison de la très grande demande de cette valeur

Impression lithographique

Nous donnons, toujours d'après les indications de M. Broquelet, quelques détails sur la technique de l'impression des timbres :

« Les grandes pierres lithographiques, revêtues du report des 300 vignettes représentant les timbres, étaient calées sur des presses à bras pour être imprimées dans une des salles du rez-de-chaussée de la Monnaie de Bordeaux. Ces presses à bras étaient au nombre de douze et parmi elles se trouvaient d'anciens modèles.

« Voici comment s'opère l'impression lithographique

« La pierre ayant été calée sur la presse, l'imprimeur la dégomme et la lave en même temps au moyen d'une éponge imbibée d'eau, puis il fait disparaître l'ancien noir qui recouvre la composition c'est-à-dire le report à l'aide de quelques gouttes d'essence de térébenthine, après l'avoir essuyée, il lave le tout avec de l'eau propre et procède à l'encrage de la composition en passant dessus en tous sens, un rouleau de cuir imprégné d'encre d'imprimerie. L'humidité de la pierre, jointe à la préparation qu'elle a reçue, repousse cette encre grasse et celle-ci ne se fixe que sur le dessin gras.

« La pierre étant suffisamment encrée, on pose dessus la feuille de papier qui doit recevoir l'impression, on place sur elle plusieurs autres feuilles de papier, on abaisse le châssis de la presse, lequel est constitué d'un cadre de fer rectangulaire retenant une pièce de cuir de veau, puis, on agrafe le porte-râteau, on baisse la pédale sur laquelle on appuie le pied et, se saisissant du moulinet, on le fait tourner afin de passer la pression en allant jusqu'au bout de la pierre. On relève ensuite la pédale, puis le porte-râteau, le chariot revient à sa place primitive ; on relève le châssis, les feuilles de papier et l'on détache l'épreuve. Chaque épreuve nécessite la même opération ».

CHAPITRE V

Divers

Papier

Le papier blanc ou teinté suivant les timbres était commandé à la maison Lacroix d'Angoulême, déjà fournisseur de la Monnaie de Paris.

L'*épaisseur* de ces papiers n'était pas absolument constante, comme cela avait déjà eu lieu pour les timbres de l'Empire, cette épaisseur oscille généralement entre 55 à 75 microns (millièmes de millimètres), les papiers sortant de ces limites sont exceptionnels.

Suivant le procédé déjà employé par M. Hulot sur les émissions précédentes, les différentes feuilles recevaient sur toute leur étendue une impression lithographique uniforme et sensiblement incolore dite *fond de sûreté* et destinée à gêner les contrefaçons.

Les feuilles étaient comptées et chaque demi-feuille recevait le plus souvent à la partie inférieure un *cachet de contrôle* en bleu comportant les indications Contrôle T P à l'intérieur d'un ovale (Fig. 32).

Le *gommage* était effectué à la main par des ouvriers non spécialisés, ce qui explique les différences d'aspect de la gomme sur les timbres.



FIG. 32.

La matière employée devait être de la gomme arabique sans mélange, d'une manière générale on ne rencontre pas la teinte brunâtre ni les craquelures profondes des timbres des émissions précédentes.

Couleurs

De toutes les émissions de France, celle de Bordeaux est certainement la plus riche en nuances, surtout si l'on tient compte de sa faible durée.

Dans les timbres non dentelés de l'Empire, on trouve une assez jolie gamme de 1853 à 1860, mais chaque teinte correspond généralement à un tirage important et une durée de mise en service de plusieurs mois de sorte que les variétés rares proviennent bien plus des différences de papier que des différences de couleur.

Pour les Bordeaux, en raison des difficultés d'approvisionnement et de fabrication, les teintes pouvaient varier d'un jour à l'autre et les différences constatées sont extrêmement importantes. La comparaison d'un 2 centimes rouge-brique et d'un 2 centimes marron suffit à édifier à ce sujet.

Quand la couleur obtenue était par trop différente de la normale, on s'efforçait généralement d'y remédier assez vite, pour éviter les reproches que l'Administration ne se privait pas de formuler, et ceci explique la rareté de quelques teintes comme l'outremer du 20 centimes, type II.

En raison de leur durée éphémère, certaines teintes ne se rencontrent que sur un seul report de la valeur, c'est ainsi que

L'outremer du 20 centimes, type II est caractéristique du report 3 de cette valeur, de même que le vert-bronze ne se rencontre que sur le report 3 du 1 centime et l'on pourrait citer bien d'autres exemples.

Le spécialiste peut donc constituer une gamme de teintes extraordinairement variée et telle que le catalogue le mieux fait sera dans la quasi impossibilité d'en donner une description entièrement satisfaisante.

La description précise d'une nuance déterminée constitue un problème insoluble du fait qu'il existe un nombre de nuances très supérieur au nombre des mots qui servent à les désigner ; on est alors obligé de ramener toutes les variétés connues à un certain nombre de nuances fondamentales choisies un peu arbitrairement.

Chacun a, du reste, une façon de se représenter les couleurs qui lui est personnelle, et cent collectionneurs auxquels on demanderait par exemple de peindre un échantillon d'orange, auraient vite fait de constituer une gamme de nuances des plus variées. On arriverait au même résultat si l'on rassemblait par exemple tous les timbres portés au catalogue général comme étant de couleur orange.

M. Serrane a essayé dans son ouvrage de reproduire directement les principales tonalités rencontrées sur les timbres, le résultat obtenu est certainement intéressant sauf pour quelques couleurs qui ne sont pas très exactement rendues, ce qui risque de fausser les idées de certains collectionneurs.

Nous croyons du reste qu'il était difficile de faire mieux et devant des difficultés de ce genre de travail, nous nous bornerons à la description des couleurs en faisant de notre mieux et en insistant particulièrement sur quelques-unes au sujet desquelles il existe une certaine confusion dans les esprits (2 centimes chocolat, 20 centimes outremer, 40 centimes rouge-sang, etc.).

Dentelures non officielles

Les feuilles de timbres sorties de la Monnaie de Bordeaux ne comportaient pas de dentelure.

Un certain nombre de particuliers ont donc repris pour leur compte les divers moyens de dentelure employés avant 1862, date de l'apparition en France des premiers timbres dentelés.

On rencontre d'abord toute la série complète avec *perçage en lignes*, ces pièces ne sont vraiment intéressantes que sur lettre entière.

Une dentelure spéciale et rare est celle connue sous le nom de *piquage d'Avallon*, c'est une sorte de perçage en dents de scie employé seulement à Avallon, les timbres présentent sur les quatre côtés une série de triangles d'environ 2 millimètres de côté. Cette dentelure ne se rencontre guère que sur le 20 centimes type III.

On trouve aussi quelquefois des timbres *dentelés* 13 ou 15, il faut toujours les prendre sur lettre, la plupart des isolés ayant été dentelés après coup.

Timbres coupés ayant servi à la poste

On peut distinguer deux périodes pendant lesquelles l'utilisation des timbres coupés a été autorisée officiellement.

La première date de la fin de l'année 1870 où par suite de la pénurie de timbres une circulaire recommandait aux receveurs d'économiser leurs timbres en employant le tampon P P (port payé) et les autorisait à couper au besoin les grosses valeurs pour obtenir les petites qui leur manquaient.

On connaît ainsi le 20 centimes type III coupé en quatre pour faire des 5 centimes par le bureau de Limoges et le 80 centimes coupé en quatre par le bureau de Clerval (Doubs). Ces pièces sont rarissimes.

La deuxième période part du 25 Août 1871, date du relèvement des taxes postales portées à 15 centimes au lieu de 10 et à 25 centimes au lieu de 20.

On peut ainsi trouver des 10 centimes coupés en deux pour faire 5 centimes. Ces pièces, comme les précédentes, doivent être sur lettres entières et sont beaucoup plus rares que les timbres coupés des émissions dentelées de l'Empire ou du siège de Paris.

Faux

1° *Faux pour tromper la poste.* — Les craintes de l'Administration se sont trouvées vérifiées puisque à l'époque on a vu circuler en petite quantité un certain nombre d'imitations des timbres de 20 centimes. Nous en reparlerons à propos de cette valeur

2° *Faux pour collectionneurs.* — Jusqu'en 1914, l'émission de Bordeaux avait assez peu tenté les faussaires et le nombre de faux circulant sur le marché était relativement minime.

Depuis une dizaine d'années, un assez grand nombre de faux ont fait leur apparition et se sont introduits peu à peu dans un bon nombre de collections.

Ils proviennent pour la plupart d'un faussaire de Toulouse, fort habile et sont généralement assez bien réussis. Les valeurs contrefaites sont spécialement les 2, 4 et 10 centimes.

Nous donnerons au moment de l'étude détaillée des différentes valeurs quelques indications permettant d'éviter ces timbres indésirables, mais nous pensons aussi qu'il n'est pas inutile de préciser notre point de vue en ce qui concerne les faux.

Quoi qu'en disent certains techniciens de l'impression, nous pensons que la fabrication d'un faux n'est pas une entreprise aisée, elle nécessite une grande connaissance du timbre et des procédés de fabrication employés à l'époque ; elle demande une grande habileté dans la réalisation.

On peut certes reproduire fidèlement le dessin du timbre authentique, ses dimensions, sa couleur, son papier, mais pratiquement il est bien rare de réunir dans un faux toutes ces conditions à la fois et généralement il restera quelque indice révélateur imprévu.

Il est également facile d'écouler quelques faux mais, pour réaliser un bénéfice appréciable, il faudrait en sortir une plus grosse quantité et l'écoulement se trouve assez vite enrayeré dès que certains exemplaires ont pu parvenir aux mains d'experts ou de spécialistes.

La proportion de faux sera donc toujours très faible et le

risque du collectionneur en proportion. L'existence de quelques faux ne doit pas détourner le philatéliste d'une émission intéressante mais lui donner l'idée de la bien connaître pour mieux se défendre. On peut du reste diminuer encore ces risques par une sage prudence dans ses achats et en se soumettant de temps en temps au contrôle de personnes qualifiées. Au contraire ceux qui courent trop obstinément après les gros rabais et ne s'occupent pas de la qualité du vendeur seront nécessairement plus exposés que les autres.

Un examen général bien ordonné permet avec un peu d'habitude de découvrir un bon nombre de faux même parmi les mieux réussis ; citons comme indices défavorables des dimensions anormales, un papier trop mou et flexible, une teinte plate et anormale, quelquefois un dessin non conforme (mais ceci est plus rare car on obtient par les procédés actuels, des résultats remarquables comme exactitude).

Il existe enfin quelques signes particuliers d'expertise qui peuvent aider dans les recherches, ce sont généralement des manques d'impression ou des points de couleur qui ne se rencontrent pas sur les timbres authentiques, mais nous n'abuserons pas de ces descriptions intéressantes pour des faux anciens mais qui, pour des faux modernes, risqueraient de servir davantage aux faussaires qu'aux philatélistes.

Chiffre de Tirage

Le nombre de timbres fabriqués à Bordeaux s'est élevé à 120 millions environ dont près de la moitié pour les 20 centimes.

On connaît exactement le nombre de timbres de chaque valeur, au contraire l'importance des tirages pour chaque report n'est pas connu et ne peut être donné qu'approximativement.

Pour les différents 20 centimes, les chiffres donnés doivent être très voisins de la vérité, car on connaît d'une façon assez exacte la durée d'utilisation de chaque report et la cadence de fabrication aux époques correspondantes.

Les chiffres de tirage n'ont du reste qu'un intérêt documentaire et ne sauraient donner des indications précises sur la valeur des timbres eux-mêmes, car cette valeur ne dépend pas du nombre d'exemplaires fabriqués mais de celui qui est parvenu jusqu'à nous. C'est ainsi que les valeurs d'imprimés 1 c., 2 c. et 4 centimes ont une cote relativement élevée pour leur chiffre de tirage, du fait que les bandes d'imprimés ou de journaux étaient presque toutes jetées au panier tandis que les autres valeurs employées sur lettres avaient plus de chances d'être conservées dans les archives.

Beaucoup pourront s'étonner qu'avec de pareils tirages, les timbres de Bordeaux soient pour la plupart des timbres rares, alors qu'un timbre moderne tiré à 500.000 exemplaires est un timbre commun ; c'est qu'en réalité la presque totalité des exemplaires modernes est absorbée par les marchands ou les collectionneurs jusqu'à concurrence de plusieurs dizaines ou même plusieurs centaines de mille, tandis que pour des timbres datant de soixante ans, il n'y en a peut-être pas dix pour cent qui soient parvenus jusqu'à nous dont à peine un sur cinq mérite de figurer dans une collection. Il faut ensuite tenir compte du nombre de variétés recherchées dans les émissions anciennes.

Un exemple plus caractéristique encore nous est donné par le 1 penny noir de Grande-Bretagne qui atteint une cote relativement élevée, malgré un tirage de 70 millions d'exemplaires.

Le tableau ci-dessous donne les chiffres de tirage de chaque valeur, et de chacun des reports mais pour ces derniers les chiffres ne sont qu'approximatifs.

CHIFFRE DE TIRAGE		PARTIEL	TOTAL (par valeur)
1 centime.	Report 1	4 500 000	} 24 471 375
»	» 2	4 500 000	
»	» 3	15 471 375	
2 centimes	Report 1	400 000	} 8 882 475
»	» 2	8 482 475	

CHIFFRE DE TIRAGE		PARTIEL	TOTAL (par valeur)
4 centimes	Report 1	300 000	} 4 233 975
»	» 2	3 933 975	
5 centimes		6 393 825	6 393 825
10 centimes	Report 1	9 801 075	} 17 801 075
»	» 2	8 000 000	
20 centimes, type I.	Report 1	1 000 000	} 52.445 175
»	» 2	700 000	
20 centimes, type II	Report 1	3 500 000	
»	» 2	3 500 000	}
»	» 3	10 000 000	
20 centimes, type III	Report 1	3 000 000	}
»	» 2	30 745 175	
30 centimes		2 935 875	2 935.875
40 centimes		3 296 025	3.296 025
80 centimes		2 388 575	2 388 575

Date de mise en service

Aucun document officiel ne fixe la date de mise en service des différentes valeurs et encore moins des différents reports. Le tableau ci-dessous établi d'après des pièces sur lettres entières pourra être modifié au fur et à mesure que l'on aura signalé de nouvelles pièces portant des dates antérieures.

On possède notamment très peu de renseignements sur les petites valeurs que l'on rencontre presque toujours uniquement sur des lettres du mois de Septembre 1871 à titre d'affranchissement complémentaire.

1 centime	Report 1	Décembre	1870
»	Report 2	Décembre	»
»	Report 3	Décembre	»
2 centimes	Report 1	14 Décembre	»
»	Report 2	Décembre	»
4 centimes	Report 1	17 Décembre	»
»	Report 2	Décembre	»
5 centimes		10 Janvier	1871

10 <i>centimes</i>	Report 1	3	Décembre	1870
»	Report 2	18	Février	1871
20 <i>centimes</i> (type I)	Report 1	15	Novembre	1870
»	Report 2		Novembre	»
20 <i>centimes</i> (type II)	Report 1	21	Novembre	»
»	Report 2	11	Décembre	»
»	Report 3	22	Décembre	»
20 <i>centimes</i> (type III)	Report 1	8	Janvier	1871
»	Report 2	14	Janvier	»
30 <i>centimes</i>		30	Décembre	1870
40 <i>centimes</i>		6	Janvier	1871
80 <i>centimes</i>		10	Décembre	1870



CHAPITRE VI

Valeur des timbres de Bordeaux

Le tableau ci-dessous montre la variation de la cote des timbres de Bordeaux depuis 1880 jusqu'en 1929 d'après le Catalogue *Yvert et Tellier-Champion*.

NEUFS.	1880	1890	1900	1910	1920	1925	1929
1 centime	0.50	2.» »	4.» »	6.» »	18.» »	35.» »	60.» »
2 centimes.	1.» »	10.» »	15.» »	19.» »	75.» »	90.» »	175.» »
4 centimes.	1.» »	12.50	15.» »	20.» »	75.» »	90.» »	175.» »
5 centimes.	0.75	2.50	9.» »	10.» »	50.» »	55.» »	110.» »
10 centimes.	2.» »	5.» »	30.» »	37.50	125.» »	220.» »	325.» »
20 cent. (type I).	20.» »	175.» »	1200.» »	1800.» »	2500.» »	2750.» »	4000.» »
20 cent. (type II)	3.50	5.» »	30.» »	50.» »	150.» »	200.» »	350.» »
20 cent. (type III).	2.» »	4.» »	30.» »	40.» »	100.» »	165.» »	300.» »
30 centimes.	5.» »	9.» »	20.» »	25.» »	100.» »	180.» »	325.» »
40 centimes.	5.» »	8.» »	12.» »	18.» »	60.» »	100.» »	150.» »
80 centimes.	7.» »	10.» »	15.» »	30.» »	100.» »	165.» »	300.» »
OBLITÉRÉS.							
1 centime.	0.25	1.» »	1.» »	6.» »	18.» »	35.» »	75.» »
2 centimes.	0.25	7.50	18.» »	20.» »	75.» »	105.» »	200.» »
4 centimes.	0.25	9.» »	18.» »	21.» »	75.» »	105.» »	200.» »
5 centimes.	0.50	1.50	2.» »	7.50	30.» »	30.» »	50.» »
10 centimes.	0.50	0.75	2.50	3.» »	18.» »	20.» »	30.» »
20 cent. (type I).	5.» »	12.» »	22.» »	30.» »	150.» »	200.» »	325.» »
20 cent. (type II).	0.50	0.50	0.75	0.50	10.» »	10.» »	15.» »
20 cent. (type III).	0.25	0.25	0.50	0.25	2.» »	2.25	3.75
30 centimes.	0.75	3.50	8.» »	10.» »	60.» »	105.» »	150.» »
40 centimes.	0.50	2.» »	3.50	5.» »	30.» »	30.» »	40.» »
80 centimes.	0.75	3.50	6.» »	18.» »	75.» »	130.» »	225.» »

Pour permettre une comparaison rationnelle, nous avons dû ramener les cotes des années antérieures à 1928 à leur valeur exprimée en fonction de la nouvelle monnaie française définie par la loi de 1928, c'est-à-dire multiplier par cinq les cotes antérieures à 1914 et par le coefficient convenable, celles de 1920 et 1925.

On peut constater facilement la régularité de la progression qui ne s'est jamais arrêtée et qui a été particulièrement considérable depuis les neuf dernières années.

Cette hausse continue des timbres anciens tient à deux causes principales ; la première, sur laquelle nous ne nous étendrons pas, est commune aux autres collections d'objets anciens : tableaux, meubles, livres, etc. , la seconde est l'existence d'un *catalogue* complet donnant le prix de tous les timbres, ce qui met l'acheteur en confiance et l'invite à adopter ce genre de collection.

Pourtant, si bien fait qu'il soit, le catalogue n'est jamais qu'une base, un guide et il est nécessaire de savoir l'interpréter.

Contrairement à ce qui se passe pour les timbres modernes dont tous les exemplaires sont sensiblement identiques, on peut dire que dans les timbres anciens et surtout dans les non dentelés, il n'y a pas deux exemplaires pareils et la valeur des timbres varie d'une façon considérable suivant les différences de *qualité*.

Le catalogue donne la base, c'est-à-dire le prix du *timbre de premier choix* lequel doit répondre aux conditions suivantes :

Il doit être sans défauts, c'est-à-dire sans aucune réparation, amincissement, pli ou coupure.

Les quatre marges doivent posséder une largeur égale à la moitié de l'intervalle qui sépare deux timbres voisins, c'est-à-dire $\frac{3}{4}$ de millimètre environ dans les Bordeaux.

La teinte devra être aussi fraîche que possible, l'oblitération propre et légère ou la gomme intacte s'il s'agit de timbres neufs.

Après cela, on s'étonnera peut-être moins du prix demandé pour un timbre d'un tirage relativement faible et qui après soixante-dix ans se présente encore paré de toutes ces qualités.

Comme les marges, la fraîcheur, l'oblitération ou la gomme

Widley

varient avec chaque timbre on comprend que les prix peuvent s'écarter en plus ou en moins des cotes indiquées au catalogue.

Un timbre qui n'est pas absolument de premier choix peut certes entrer dans une collection qui par définition a pour but de réunir toutes les espèces connues, et tout le monde n'a pas les moyens de payer le prix fort, mais qu'on ne s'y trompe pas, la valeur d'un timbre baisse terriblement vite dès qu'il s'éloigne des conditions énumérées plus haut et il faudra savoir obtenir un prix en conséquence ; pratiquement il est préférable de ne pas prendre en deuxième choix les timbres classiques mais seulement les variétés de teintes, d'oblitérations etc. ., difficiles à trouver et pour lesquelles on peut se montrer moins exigeant.

Au contraire les pièces exceptionnelles comme fraîcheur ou comme marges (bords de feuilles, coins de feuilles) pourront dépasser largement les prix du catalogue et l'on cite toujours à ce propos l'exemple d'un 20 centimes de Belgique (1849), coté 20 francs en 1924 et ayant atteint à cette époque en vente publique le prix de 2140 francs. Il est bon d'ajouter qu'il s'agissait du plus bel exemplaire connu et que la difficulté de se procurer les timbres de cette émission avec oblitération légère et de belles marges est proverbiale.

Ces considérations ne s'adressent pas aux philatélistes d'expérience qui connaissent la règle du jeu, mais nous avons pensé qu'elles pourraient servir aux nouveaux venus. Que ceux-ci sachent bien que le catalogue n'est pas tout et qu'il faut *savoir* acheter un timbre comme on achète un vêtement ou une automobile.

Et maintenant peut-on encore espérer une nouvelle augmentation de la valeur « des Bordeaux » ? Il est certes dangereux de vouloir jouer au prophète, mais on peut toujours remarquer qu'il y a plus de quarante ans on commençait déjà à parler d'un krach inévitable sur les timbres en raison de la création d'émissions nouvelles de plus en plus nombreuses. Les pessimistes ont eu tort et ne paraissent pas près de prendre leur revanche.

Nous croyons au contraire que depuis quelques années, la collection de timbres-poste a pris racine plus solidement que

jamais et que, tout au moins en ce qui concerne les timbres anciens, ses assises sont aussi solides que celles des autres antiquités (tableaux, meubles, livres, etc.), dont la vogue augmente chaque jour

Les timbres anciens se raréfient chaque jour absorbés par les grandes collections de plus en plus nombreuses et de plus en plus exigeantes comme quantité d'exemplaires, les musées mettent un point final à la circulation d'un bon nombre de pièces et le temps qui détruit tout prélève également sa large part.

Dès lors il semble bien que tout laisse entrevoir la hausse future des timbres anciens et dans cette ascension, les timbres français, moins étudiés jusqu'à ces dernières années que ceux des pays voisins, doivent avoir la meilleure part.

NEUFS ET OBLITÉRÉS

Chacune de ces catégories possède ses partisans, c'est une question de préférence personnelle. Il se trouve précisément que dans l'émission de Bordeaux, à l'exception des timbres de 20 centimes, toutes les autres valeurs se trouvent à peu près aussi facilement dans l'un ou l'autre état.

Actuellement la mode est un peu plus sur les neufs, pourtant l'oblitéré devrait davantage retenir l'attention, lui seul a rempli le rôle pour lequel il a été créé ; d'autre part il est à peu près impossible ou tout au moins extrêmement difficile de posséder une collection complète en timbres neufs. On ne trouve pas en effet parmi eux la grande variété de teintes que l'on peut réunir avec des oblitérés, la plus grande partie des timbres neufs provient en effet d'un stock réapparu après 1880 et dont les différentes valeurs présentaient pour la plupart des teintes sensiblement uniformes.

PAIRES-BANDES-BLOCS

La réunion de plusieurs unités en une seule pièce a toujours constitué un morceau de choix, en raison de la rareté d'une telle

pièce, toujours plus élevée que celle d'un même nombre d'unités séparées et aussi par suite du bel aspect qu'elle présente dans une collection.

Pour les « Bordeaux » il y a lieu d'ajouter de plus l'intérêt que présentent les bandes et les blocs pour la reconstitution des blocs reports.

On trouvera dans la deuxième partie de cet ouvrage la valeur de ces différentes pièces par rapport à l'unité.

Pour les timbres neufs, le bloc de quatre du 1 centime vaut environ cinq fois l'unité, les autres blocs de six à huit fois l'unité, enfin les blocs des 10 et 20 centimes valent environ dix fois l'unité.

Les blocs de quinze (5×3) qui montrent les quinze types différents du report sont des pièces de choix qui dispensent de rassembler par morceaux les éléments nécessaires à la reconstitution du report et sont naturellement très recherchées.

Le bloc de quinze du 1 centime vaut trente fois l'unité, les autres blocs de trente-cinq à cinquante fois l'unité, enfin les blocs des 10 et 20 centimes, pièces très rares valent bien soixante fois l'unité.

Les blocs usés, sauf peut-être ceux des 10 et 20 centimes, sont sensiblement plus rares que les neufs, mais ils sont généralement moins recherchés.

Les bandes ont une valeur un peu moindre que les blocs composés d'un même nombre d'unités mais sont également très intéressantes.

Les bandes de cinq ainsi que les blocs de six que l'on peut assez facilement compléter par un bloc de quatre pour former un groupe de dix sont de bonnes pièces pour les reconstituteurs.

DÉFAUTS ET RETOUCHES

Si le collectionneur passe encore quelquefois pour un original, il se verra accablé d'épithètes autrement disgracieuses par ceux qui auront pu constater avec quel soin il aura quelquefois mis de côté un timbre présentant une minuscule anomalie, de l'importance d'une tête d'épingle, et il faut bien avouer que cette

recherche des petites variétés ne relève bien souvent que de la minutie, quand elle n'est pas suffisamment raisonnée.

Il nous semble que le principal intérêt des variétés est d'apporter une contribution à l'étude du timbre et que dès lors les dimensions du défaut constaté n'ont qu'une importance secondaire. Un gros défaut produit par la condensation d'une goutte d'eau dans l'atelier ne présente vraiment aucun intérêt, au contraire un petit trait d'un demi-millimètre seulement peut n'être pas négligeable comme c'est le cas pour les barrettes horizontales dont la suppression a constitué le signe secret des grosses valeurs.

Il y a lieu d'autre part de distinguer entre les défauts et les retouches, les premiers résultent des opérations de la fabrication mais sont involontaires, les retouches au contraire ont été exécutées avec intention pour améliorer le résultat obtenu ; elles sont par suite beaucoup plus intéressantes.

Les défauts et retouches présentent un intérêt variable suivant qu'ils se rapportent aux originaux, aux reports ou aux planches.

Originaux

Nous avons déjà parlé des *défauts* rencontrés sur les originaux notamment à propos du 1 centime. Ces défauts se rencontrent sur tous les timbres sauf dans le cas où ils ont été retouchés sur les reports et dans ce cas ils doivent être étudiés avec les retouches du report.

Reports

Les *défauts de report* se retrouvent vingt fois sur les timbres de la planche, ils correspondent aux quinze types du report qui ont tous le même degré de rareté. On peut néanmoins attribuer une légère plus-value de dix à quinze pour cent pour les défauts les plus caractéristiques comme ceux que nous avons mentionnés précédemment (Fig. 12 à 15).

Il existe d'autres défauts qui ne sont pas dus à l'opération du report sur pierre mais résultent de la manipulation des reports ; s'ils ont précédé tout tirage ils ne se distinguent pas

des précédents, mais ils deviennent intéressants si on ne les rencontre que sur certains tirages qu'ils peuvent alors servir à caractériser

Dans cet ordre d'idées, on peut citer deux taches blanches dans le carré ornemental supérieur gauche du n° 9 du 20 centimes type III, report 1 (Fig. 33) et le chiffre 4 de droite déformé dans le n° 2 du 40 centimes (Fig. 34), ce défaut est quelquefois appelé chiffre 4 « pseudo-retouché » en raison de son analogie avec le 4 retouché de l'émission 1849.



FIG. 33. 20 centimes, type III.
Report 1.



FIG. 34. 40 centimes
« pseudo retouché ».

Les *retouches des reports* sont de différentes sortes ; il y a d'abord celles qui ont été effectuées avant tout tirage et qui sont les plus nombreuses : allègement des ombres sous l'œil, ligne blanche derrière la tête, renforcement du cadre intérieur, signe secret. Généralement communes aux quinze types du report, elles n'offrent pas d'intérêt spécial, on peut néanmoins citer quelques cas où la retouche n'a été effectuée que sur un petit nombre de types du report : ligne blanche derrière la tête sur les n^{os} 13, 14 et 15 du 40 centimes et surtout réapparition des barrettes du signe secret sur quelques exemplaires de différentes valeurs. Ces variétés méritent une certaine plus-value.

Beaucoup plus intéressantes sont les retouches faites à l'occasion d'un nouveau tirage, puisque leur durée s'est trouvée considérablement réduite et qu'elles permettent de caractériser les différents tirages, nous ne pouvons citer que quelques exemples

Renforcement du cadre intérieur gauche sur le n° 1 du 5 centimes (Fig. 26) ;

Renforcement du cadre intérieur gauche et droit sur tous les exemplaires de cette même valeur dans un état ultérieur

Retouche initiale et deuxième retouche du n° 2 du 80 centimes (Fig. 35 et 36).

Il en existe certainement beaucoup d'autres, notamment des petites retouches de cadres qui ne présentent pas grand intérêt.

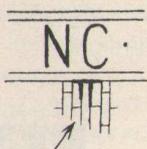


FIG. 35.
Etat initial.



FIG. 36.
Deuxième état.

Retouches du N° 2 du 80 centimes.

Planches

Les *défauts de transfert* sont les défauts occasionnés par le report de la planche matrice sur la grande pierre. Ils sont toujours rares puisqu'on ne les trouve qu'une fois sur 300 et que chaque planche ne représente qu'une partie du tirage de la valeur

Comme pour les reports il existe des défauts qui ne proviennent pas du transfert, mais sont survenus pour une raison quelconque pendant l'impression, certains peuvent alors n'avoir eu qu'un tirage très faible.

Ils ne sont intéressants que lorsqu'ils sont suffisamment visibles, à l'œil nu bien entendu.

On peut citer notamment :

POSTES au lieu de POSTES
(20 centimes, type II, Report 3) (N° 6).

POSTE6 au lieu de POSTES
(20 centimes, type III, Report 2) (N° 11) (Fig. 37).

REPUB. FRANC au lieu de FRANC

(20 centimes, type III, Report 2) (N° 9) (tache blanche dans l'F).

FRANC au lieu de FRANC

(30 centimes, N° 13) (fig. 38).

Nez prolongé jusqu'à la bouche (30 centimes (N° 15).

88 au lieu du chiffre 80 de droite dans le 80 centimes. (Fig. 39).



FIG. 37

20 centimes, type III.



FIG. 38.

30 centimes.



FIG. 39.

80 centimes.

Cette dernière variété se vend assez facilement quatre fois le prix de l'unité et le double en paire, ce qui donne une idée des prix que peuvent atteindre certaines variétés dès qu'elles sont devenues classiques. Dans ce cas on paie évidemment beaucoup plus une prime pour la rareté que pour l'intérêt de la pièce elle-même.

Les *retouches* effectuées sur la planche sont pour la plupart de petites corrections effectuées avant tout tirage, difficiles à définir et par suite d'un intérêt faible.

Il existe par contre notamment sur les 20 centimes, un certain nombre de retouches plus importantes qui ont eu pour but de corriger certains types particulièrement abîmés afin de prolonger la durée de service de la planche.

On n'en connaît encore qu'un petit nombre, l'attention n'ayant été attirée sur cette question que depuis peu de temps, et toutes ces retouches étant très rares.

Voici quelques-unes des plus caractéristiques :

20 centimes type I, report 2 — Toute la zone supérieure gauche de l'imbricement est retouchée, le nombre des lignes d'imbricement jusqu'au milieu du timbre est réduit de 27 à 22, le cercle extérieur semble également retouché ainsi qu'une partie de la légende. Cette belle retouche a été signalée pour la première fois par M. Serrane. (Fig. 40).

20 centimes, type II, report 2, n° 6. — Un peu analogue au précédent mais cette fois c'est la partie supérieure droite de l'imbriquement qui a été refaite en grande partie (Fig. 41).

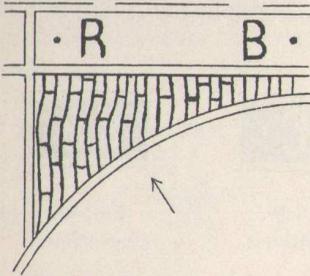


FIG. 40. Retouche.
20 centimes, type I. Report 2.

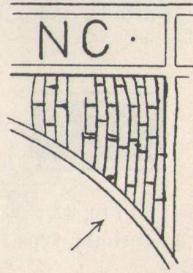


FIG. 41. Retouche
20 centimes, type II. Report 2.

20 centimes, type II, report 3. — N° 8. Coin supérieur gauche de l'imbriquement retouché, la partie inférieure des cinq premières lignes de l'imbriquement subsiste et la partie supérieure retouchée ne comporte que quatre lignes (Fig. 42). N° 15 : cadre intérieur droit fortement retouché à la partie supérieure (Fig. 43).

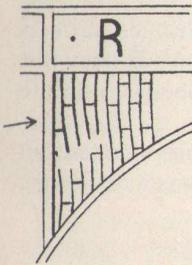


FIG. 42.
20 centimes, type II.
Report 3.

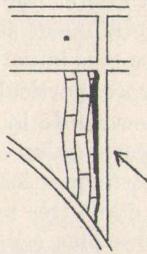


FIG. 43.
20 centimes, type II.
Report 3.

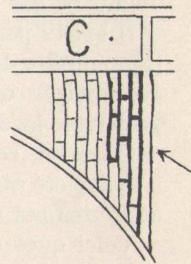


FIG. 44.
20 centimes, type III.
Report 1.

20 centimes, type III, report 1, n° 2. — Les trois dernières

lignes de l'imbrication supérieur droit et le cadre intérieur sont retouchés et nettement plus épais (Fig. 44).

Il existe d'autres retouches, notamment du cadre extérieur mais elles sont moins distinctes ; on voit que la plupart des retouches affectent les zones d'imbrication dont le dessin s'usait plus facilement en raison de la finesse du tracé.

On n'a pas encore signalé de retouches sur le report 2 du 20 centimes type III et peut-être il n'en existe pas, car il y a lieu de remarquer que l'on avait précisément renforcé par avance sur le report les quatre côtés du cadre intérieur

L'étude des défauts et retouches est encore très peu avancée, elle constitue un champ de recherches très intéressant dans lequel il y a encore beaucoup à découvrir

Toutes les retouches décrites ci-dessus sont rarissimes.

TIMBRES SUR LETTRES ENTIÈRES

C'est le document postal complet ; sur une lettre bien conservée, le timbre se trouve particulièrement en valeur, l'oblitération se montre en totalité tandis que les cachets de départ et d'arrivée déterminent l'époque où le timbre a servi.

Ces pièces présentent donc un grand intérêt et donnent aux timbres une sensible plus-value ; si la demande n'est pas plus élevée cela tient à ce que les albums ne leur réservent pas de places déterminées, mais le spécialiste qui compose lui-même son album sait les mettre à la bonne place.

C'est sans doute une des collections qui a le plus d'avenir, en raison du très petit nombre de pièces existantes.

Actuellement on compte généralement 10 à 20 % de plus-value pour les différents 20 centimes, 25 à 40 % pour les 5, 10 et 40 centimes, environ 50 % pour les 4, 30 et 80 centimes et 100 % pour les 1 et 2 centimes.

Les coefficients ci-dessus ne sont pas absolus, il existe en effet des affranchissements plus rares les uns que les autres.

C'est ainsi que l'on trouve assez facilement cinq timbres de 1 centime en unités, paires ou bandes pour former avec un 20

centimes du siège l'affranchissement de 25 centimes réglementaire à partir de Juillet 1871. Une bande de cinq 1 centime sur lettre ne vaudra pas deux fois le prix de la bande de cinq isolée, mais seulement 30 % de plus, au contraire un 1 centime isolé sur imprimé mérite pleinement le coefficient 2.

De même la paire du 2 centimes se rencontre assez souvent avec un 1 centime d'une émission quelconque et un 20 centimes du siège. Là encore la majoration sera de 30 % et le coefficient 2 sera réservé aux exemplaires isolés du 2 centimes sur imprimé.

Le 5 centimes sert également souvent d'appoint pour faire 25 centimes, on trouvera quelquefois des bandes de quatre formant l'affranchissement à 20 centimes mais il sera proportionnellement plus rare de trouver une paire formant affranchissement à 10 centimes.

Les 20, 30, 40 et 80 centimes se rencontrent au contraire facilement isolés. Les 30 et 40 centimes sont particulièrement rares en bandes sur lettres, tandis que le 80 centimes est beaucoup plus commun du fait qu'il n'existait pas de plus grosses valeurs utilisables pour les lettres chargées à moins de 5 francs.

On peut citer comme affranchissements curieux un 20 centimes type III avec un 20 centimes type II ou un 20 centimes Napoléon, le 40 centimes du siège avec un 30 centimes de Bordeaux ou réciproquement. Il existe évidemment bien d'autres combinaisons, surtout à cette époque où des timbres de cinq émissions différentes se trouvaient employés couramment.

OBLITÉRATIONS

Une réunion variée d'oblitérations complète toujours d'une façon intéressante une collection. Les oblitérations permettent de saisir un moment précis de la vie du timbre-poste, généralement le bureau de départ, mais quelquefois aussi le bureau de passage (ambulants, paquebots) et enfin plus rarement le bureau d'arrivée.

Le timbre sur lettre entière est encore plus instructif puisqu'il

permet de suivre le trajet tout entier depuis le départ jusqu'à l'arrivée. Toute oblitération sortant de la normale donne au timbre une certaine plus-value et celle-ci sera majorée de 100 à 200 % en moyenne s'il s'agit d'une lettre entière.

L'émission de Bordeaux ne comporte peut-être pas des oblitérations aussi rares que celles du début de l'émission de 1849, ni une variété aussi grande que celle de 1853-1860, mais présente néanmoins dans son ensemble un champ assez étendu et intéressant.

L'oblitération normale est comme pour l'émission précédente de l'Empire le *losange de points avec gros chiffres* de 6,5 millimètres de hauteur (Fig. 45).

Le *losange de points avec petits chiffres* de 4 millimètres de hauteur (Fig. 46), est beaucoup moins commun car ce cachet avait été abandonné en principe au moment du changement de la nomenclature des bureaux le 1^{er} Janvier 1863 ; on ne peut donc le rencontrer que dans les bureaux ayant conservé leur vieux cachet, soit dans quelques autres possédant des cachets de la nouvelle nomenclature exécutés indifféremment avec gros chiffres ou avec petits chiffres, comme c'est le cas pour Armentières, bureau numéro 168 de la nouvelle nomenclature.

On rencontre même exceptionnellement des chiffres de dimensions intermédiaires, par exemple Noyon, numéro 270 avec chiffres de 5,5 millimètres.

Le *losange de points avec lettres* (Fig. 47) était utilisé dans les *bureaux ambulants* et les lettres représentaient les initiales des villes entre lesquelles circulaient ces wagons spéciaux. Cette oblitération est un peu moins rare que le losange avec petits chiffres.

La liste de ces différents bureaux sort des limites de cet ouvrage et il y a lieu pour plus de détail de consulter les ouvrages spéciaux sur cette question (1). Il y a lieu de remarquer que certains cachets ne peuvent se trouver sur les Bordeaux qu'après la fin de l'invasion.

(1) Nomenclature générale des bureaux de poste Français avec indications de leur griffe oblitérante par MM. Langlois et Vénéziari.

On recherche particulièrement les cachets des *bureaux du Levant* qui sont du type losange de points avec gros chiffres (5079, 5080, etc.). On rencontre le plus souvent les cachets d'Alexandrie (5080), Beyrouth (5082), Constantinople (5083), presque toujours sur le 40 ou le 80 centimes. Tous les autres cachets sont rares et quelques-uns rarissimes (1).

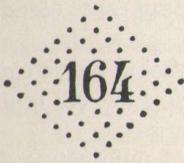


FIG. 45.
Losange de points
avec grands chiffres.

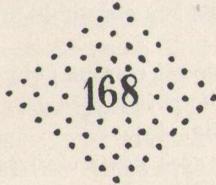


FIG. 46.
Losange de points
avec petits chiffres.

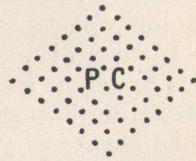


FIG. 47
Bureaux Ambulants.

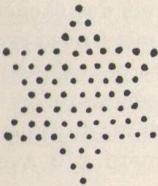


FIG. 48.
Etoile sans chiffres.

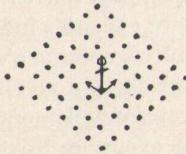


FIG. 49.
Ancre.

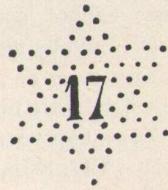


FIG. 50.
Etoile avec chiffres.



FIG. 51.
Cachet à date.



FIG. 52.
Petit cachet à date.



FIG. 53.
Cachet à date 3 cercles.

(1) Pour plus de détails, consulter l'ouvrage de MM. Langlois et François
« Les Oblitérations des bureaux français à l'étranger ».

Dans la série des cachets à losange de points on peut enfin citer l'oblitération *ancree* (Fig. 49), utilisée sur les paquebots, assez commune sur les 40 et 80 centimes mais beaucoup plus rare sur les autres valeurs.

L'*étoile de points*, cachet spécial à Paris, comporte deux types différents : l'étoile sans chiffres (Fig. 48), utilisée au bureau central et l'étoile avec chiffres (Fig. 50), utilisée dans les autres bureaux. Très commune dans les autres émissions, cette oblitération est une des plus intéressantes sur les Bordeaux, on ne peut la rencontrer en effet que sur un petit nombre de timbres venus de la province et introduits à Paris après la levée du siège, c'est-à-dire sensiblement au moment de la cessation de la fabrication des timbres à Bordeaux.

L'étoile sans chiffres est à peine plus rare que l'étoile avec chiffres en raison du grand débit du bureau central par rapport aux bureaux de quartier

Cette oblitération ne se rencontre guère que sur les derniers types ou les derniers reports des différentes valeurs.

L'*oblitération à date* n'est commune que sur les petites valeurs : 1, 2 et 4 centimes, elle est déjà moins fréquente sur les 5 et 10 centimes et rare sur toutes les autres valeurs.

On en distingue plusieurs sortes, la plus commune est le *cachet à date, double cercle* (diamètre 23 ^m/_m 5), avec division de levée (Fig. 51), vient ensuite le *petit cachet à date* (diamètre 21 ^m/_m) que l'on peut rencontrer soit avec un seul cercle et division de levées (Fig. 52), soit avec double cercle sans division de levées. Dans ce cas il s'agit généralement d'un cachet de gare soit d'un cachet de bureau ambulant beaucoup plus rare que le losange de points avec lettres. On peut citer comme variété les cachets des bureaux ambulants de nuit comportant un octogone à la place du cercle intérieur. Enfin le *cachet à date à trois cercles* dont le troisième cercle extérieur est formé de perles (Fig. 53) se rencontre généralement sur les petites valeurs du 1 au 10 centimes et plus rarement sur les autres.

Voici d'autre part les principales oblitérations spéciales.

Les petites valeurs du 1 au 10 centimes ont été fréquemment utilisées sur journal ou sur affiches et collées par avance sur

le papier avant de recevoir l'impression, ce qui évitait une oblitération ultérieure. Cette oblitération *journal* n'est pas très commune en raison du grand nombre de timbres qui ont été jetés au panier avec les journaux eux-mêmes. Les 4 et 5 centimes sont rares, le 10 centimes ne se rencontre guère que sur affiches.

Les *cachets d'armées* se rencontrent tout à fait exceptionnellement sur timbres, puisque dès le début de la campagne, on avait décrété la franchise postale aux armées, on peut citer néanmoins : POSTES — QUARTIER GÉNÉRAL — ARMÉE DU NORD, POSTES — 17^e CORPS 2^e DIVISION, etc.

On rencontre assez rarement l'*oblitération d'origine rurale* OR dans un cercle (Fig. 54), les *cachets spéciaux des facteurs* (A B C — V), (Fig. 54 bis), les *cachets de port payé*, PP (Fig. 55) et PD (Fig. 55 bis) sont tout à fait exceptionnels, et n'ont pu être utilisés que par erreur ou faute de matériel.



FIG. 54.
Origine Rurale.



FIG. 54 bis.
Cachet de facteur.

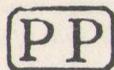


FIG. 55.



FIG. 55 bis.
Cachets de port payé.

On peut citer également certains cachets de fortune employés dans un petit nombre de bureaux au moment du retour du personnel français. Ils sont de différents types ; soit des cachets à date : VERSAILLES PP, SANNOIS, VILLENEUVE S^t GEORGES, LONGJUMEAU, soit des cachets portant le nom du bureau sur une ligne : DEUIL, CHELLES, ENGHEN, MONTMORENCY On les rencontre déjà rarement sur les émissions précédentes et pour ainsi dire jamais sur les timbres de Bordeaux.

Il y a enfin toute une série de cachets spéciaux, qui sont des *cachets étrangers* apposés à l'arrivée sur des timbres non oblitérés au départ. On les rencontre rarement sur les Bordeaux et il est impossible d'en dresser une liste exacte. Les plus courantes sont les oblitérations anglaises : 723, A 24, etc. ., que l'on rencontre généralement sur le 30 centimes et les oblitérations

espagnoles : ESTRANGERO BARCELONA, etc..., sur le 40 centimes.

Presque toutes les oblitérations citées plus haut peuvent se rencontrer *en couleur* bleue et quelquefois rouge. Elles sont toujours rares.

On connaît notamment en bleu le losange de points avec grands chiffres : LA MASTRE 2266, TUNIS 5107, etc. .. Le losange de points avec lettres en bleu ML 2^e, l'ancre en bleu, les étoiles de Paris en rouge ou en bleu.

Il y a lieu de se méfier des fausses oblitérations appliquées sur les 1, 2 et 4 centimes, en raison de leur valeur un peu moins élevée à l'état neuf qu'à l'état oblitéré. On rencontre ainsi notamment l'oblitération petits chiffres 702. Les oblitérations rurales et les étoiles de couleur sont difficiles à expertiser autrement que sur lettres entières.

COTE DES VARIÉTÉS FONDAMENTALES

Le tableau ci-après donne les cotés des variétés fondamentales, c'est-à-dire des différents types ou reports de chaque valeur. Les prix sont ceux de 1929.

Nous avons adopté les cotes du catalogue Yvert et Tellier *France et Colonies*, qui, dans leur ensemble, sont exactes appliquées au timbre de premier choix et auxquelles sont habitués les collectionneurs.

Il nous paraît inutile en effet de chercher à redresser les quelques inexactitudes de prix de l'ordre de 10 à 15 % qui pourraient exister pour quelques valeurs, étant donné que dans le courant d'une année les cotes des timbres subissent fréquemment des variations beaucoup plus considérables.

Ces prix correspondent aux timbres normaux de premier choix sans variété de nuance, d'impression ou d'oblitération. Nous les désignerons dans la suite par les symboles N et U.

Dès lors, la valeur des variétés étudiées dans les chapitres suivants, pourra être exprimée en fonction du timbre normal à l'aide d'un coefficient proportionnel au degré de rareté de cette variété. Par exemple les cotes 1, 1 N ou 2 N s'appliqueront à des timbres valant respectivement dix pour cent de plus ou deux fois plus que le timbre normal.

La valeur relative des variétés par rapport aux timbres normaux restant sensiblement la même au cours des années, les coefficients indiqués ne changeront pas et il suffira de modifier chaque année la cote des valeurs fondamentales pour en déduire par une simple proportion les nouveaux prix des variétés.

		<i>Neufs</i>	<i>Usés</i>
1 centime	Report 1 olive.	60. » »	90. » »
»	» 2 »	90. » »	90 » »
»	» 3 »	60 » »	75 » »
2 centimes	Report 1 chocolat.	1500. » »	1200. » »
»	» 2 brun-rouge.	175. » »	200. » »
4 centimes	Report 1 gris	1000 » »	900 » »
»	» 2 »	175 » »	200. » »
5 centimes	vert	110. » »	50. » »
10 centimes	Report 1 bistre .	325 » »	30. » »
»	» 2 »	350 » »	30 » »
20 centimes (type I)	Report 1 bleu	4000 » »	325. » »
»	» 2 »	4500 » »	350. » »
20 centimes (type II).	Report 1 »	400 » »	20 » »
»	» 2 »	400 » »	20 » »
»	» 3 »	350. » »	15. » »
20 centimes (type III).	Report 1 »	500 » »	20. » »
»	» 2 »	300. » »	4. » »
30 centimes	brun.	325 » »	150. » »
40 centimes	orange.	150. » »	40 » »
80 centimes	rose.	300. » »	225 » »

DEUXIÈME PARTIE

**DESCRIPTION
DES DIFFÉRENTES VALEURS**

CHAPITRE PREMIER

1 Centime

Nous avons donné à la figure 8, une reproduction de la *gravure originale* du 1 centime. Celle-ci comportait un certain nombre de défauts que l'on voit plus nettement sur l'agrandissement ci-dessous (Fig. 56). On distingue notamment huit faux traits de

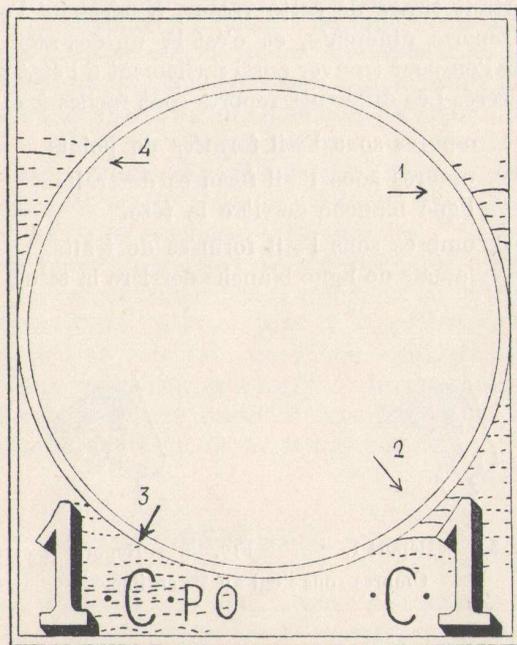


FIG. 56. Défauts de la gravure originale du 1 centime.

gravure (dont cinq sur une seule ligne) dans le burelage autour de la lettre c de gauche, d'autre part, en plusieurs endroits marqués sur la figure et notamment à gauche du 1 de droite, les points de plusieurs lignes de burelage sont reliés entre eux.

Ces détails ont leur intérêt car nous verrons que ces défauts n'ont pas été entièrement corrigés de la même manière sur les trois reports du 1 centime.

NOMBRE DE REPORTS ET CARACTÉRISTIQUES DE CES REPORTS

L'important tirage de cette valeur, a nécessité l'exécution de trois reports différents, et c'est là un des attraits de ce timbre que l'on peut trouver aussi facilement à l'état neuf qu'à l'état oblitéré. Les différents reports sont faciles à distinguer.

Report 1, ombres sous l'œil formées de points.

Report 2, ombres sous l'œil formées de traits.

» ligne blanche derrière la tête.

Report 3, ombres sous l'œil formées de traits.

» jamais de ligne blanche derrière la tête.



FIG. 57. Report 1.



FIG. 58. Reports 2 et 3.

Ombres sous l'œil du 1 Centime.

On peut de plus rencontrer les timbres des reports 1 et 3 sous deux états différents :

Report 1, 1^{er} Etat : Impression assez fine. Pas de ligne blanche derrière la tête.

» 2^e Etat : Impression usée. Légère ligne blanche derrière la tête.

Report 3, 1^{er} Etat : Impression nette.

» 2^e Etat : Petits traits d'ombre sous l'œil plus ou moins reliés.

Date de mise en service. — Il est assez difficile de préciser la date de mise en service des trois reports et même de posséder une certitude sur leur ordre d'apparition, on rencontre en effet beaucoup trop rarement des timbres de 1 centime sur imprimés datant du mois de Décembre époque à laquelle les trois reports ont paru.

Nous avons attribué le numéro 1 au report comportant des ombres sous l'œil formées de points précisément en raison de cette particularité qui doit tenir aux tâtonnements du début, d'autre part il comporte un grand nombre de timbres d'impression fine, ce qui est normal avec un premier report, enfin son premier tirage ne comporte pas de ligne blanche derrière la tête comme c'est le cas pour les premiers reports créés : 20 centimes type II, 10 centimes et 80 centimes.

Le report 3 paraît bien avoir été le dernier créé, c'est en effet celui que l'on rencontre neuf fois sur dix sur les lettres datant de Septembre 1871, d'autre part il se présente sans ligne derrière la tête et comporte un tirage considérable, ce qui constitue deux particularités que l'on retrouve également sur le dernier report du 20 centimes type III et qui semblent caractéristiques de la fin de la fabrication.

REPORT 1

Les lignes d'ombres sous l'œil formées de traits continus sur l'original ont été retouchées sur le report par un nombre de coups de grattoir assez élevé (9 à 12), elles *semblent* alors formées de points alors que sur les autres reports du 1 centime ainsi que

sur les autres valeurs on voit une suite de petits traits beaucoup plus longs que hauts.

Les coups de grattoir vont de droite à gauche en descendant, sauf pour les n^{os} 14 et 15 pour lesquels la retouche va de gauche à droite (Fig. 59), ce qui constitue un signe caractéristique de ces deux timbres et permet de les identifier facilement.

La première ligne d'ombre supérieure est généralement mal découpée par la retouche, au contraire la retouche atteint parfois la partie supérieure du trait figurant l'aile du nez.

On peut distinguer deux *états* principaux du report correspondant chacun à un certain nombre de tirages différents.



FIG. 59. Ombres sous l'œil des n^{os} 14 et 15, Report 1.

Premier état. — Il n'y a pas de ligne blanche derrière la tête, l'impression est bonne, le pointillé sous l'œil et les traits de burelage sont bien venus (Fig. 60).



FIG. 60.
1^{er} Etat.



FIG. 61.
2^e Etat.

Report 1.

C'est dans cet état que l'on peut rencontrer des *impressions fines* présentant une très grande netteté sans aucune trace d'usure, il s'agit certainement d'un premier tirage ; cette impression parfaite se rencontre sur des timbres d'un ton olive sur papier verdâtre.

On trouve ensuite des timbres vert-olive sur papier bleuté, mais où il manque déjà quelques points du dessin.

On rencontre ensuite assez fréquemment des impressions d'aspect fin et d'un beau relief, provenant d'un nouveau tirage après nettoyage des planches, ce sont des impressions légèrement dépouillées, les points sont d'une finesse extrême mais, de plus, un certain nombre ont disparu totalement. Ces timbres sont moins rares que les précédents.

Deuxième état. — Il présente une légère ligne blanche derrière la tête et comporte des impressions plus ou moins usées, les ombres sous l'œil arrivent quelquefois à disparaître complètement et le burelage est plus ou moins usé dans les coins, la chevelure est fréquemment empâtée.

Les oblitérés sont peu communs dans cet état, l'Administration peu satisfaite de leur aspect s'étant pressée de les remplacer par des timbres du report suivant.

Voici les principales variétés de teintes ou d'impressions de ce report.

DÉNOMINATION.	NEUFS.	USÉS.
1 ^{er} état.		
Olive, impression très fine.	2 N	2 U
Gris-olive, bonne impression	1,1 N	1,1 U
Olive, bonne impression	N	U
2 ^e état.		
Olive, impression usée	N	1, U
Gris-olive, très foncé, impression usée	1,3 N	1,3 U

(Il est entendu une fois pour toutes que les symboles N et U représentent la valeur du timbre le plus commun du report étudié).

Paires, bandes, blocs, oblitérations, etc. ., voir plus loin aux renseignements communs aux trois reports.

REPORT 2

Les ombres sous l'œil sont formées de petits traits (5 à 6 coups de retouche seulement). Le contour des cheveux est nettement délimité par une ligne blanche (Fig. 62).

Les timbres n^{os} 2, 7 et 12 du report qui font partie de la même rangée verticale, présentent cette particularité que le retoucheur a oublié d'enlever les points parasites existant sur la gravure originale autour de la lettre C de gauche, il aura, dans son travail, sauté par erreur de la première rangée à la troisième. Ces points parasites constituent donc un des signes caractéristiques de ces trois timbres.



FIG. 62. Report 2 (N^o 7).

Les impressions que l'on rencontre sont assez uniformes, elles ne sont jamais aussi fines que celles du report précédent.

Exceptionnellement, on peut trouver des exemplaires où la ligne blanche derrière la tête a complètement disparu, ceci ne peut se produire que dans les derniers tirages par suite de l'usure de la planche et d'un certain empâtement. Dans ce cas c'est seulement l'étude des signes particuliers du report qui permet

d'affirmer que l'on se trouve en présence du report 2 et non du report 3. Ces exemplaires sont rares et ne se rencontrent pas une fois sur vingt.

DÉNOMINATION.	NEUFS.	USÉS.
Vert-olive	1,2 N	1,2 U
Olive	N	U
Olive très foncé	1,3 N	1,3 U

Les timbres neufs du report 2 sont les plus rares de la série.

REPORT 3

Le contour des cheveux n'est jamais souligné par une ligne blanche, les lignes d'ombres sous l'œil sont formées de petits traits comme dans le report 2.

Premier état. — Impression normale pas très fine. On peut observer que les numéros 1, 2 et 3 sont un peu plus fins que les autres. Les traits d'ombre sous l'œil sont nettement séparés. (Fig. 63).



FIG. 63. 1^{er} Etat.



FIG. 64. 2^e Etat.

Report 3.

Deuxième état. — Le report a été nettoyé avant de servir à

nouveau en sorte que le travail superficiel du retoucheur a presque complètement disparu (Fig. 64). Les petits traits d'ombre sous l'œil sont pour la plupart reliés entre eux de même que les lignes de burelage indiquées par des flèches 1, 2 et 4 sur la figure 56 sont formées de traits et non de points.

Les impressions usées sont rares dans les deux états, on rencontre dans le 2^e état un certain nombre d'impressions lourdes dans lesquelles le détail de la chevelure disparaît en grande partie.

Nuances

Le report 3 et spécialement le 2^e état présente une assez belle gamme de nuances, les tons sortant de l'ordinaire sont toujours rares. Les coefficients indiqués s'indiquent pour une nuance moyenne mais bien marquée.

Comme teintes particulières on peut citer le *vert-olive* dans lequel le ton plus ou moins gris de l'olive est mélangé de vert ou de vert-jaune et surtout l'*olive-bronze* qui est caractéristique du report 3 et qui comporte plusieurs variétés (bronze pâle, bronze foncé, bronze doré, bronze-brun).

DÉNOMINATIONS.		NEUFS.	USÉS.
1 ^{er} Etat.	Olive. Impression normale. .	N.	1,1 U.
»	Olive. Impression usée	1,5 N.	1,5 U.
2 ^e Etat.	Olive plus ou moins foncé.	N.	U.
»	Olive bronze clair	1,3 N.	1,3 U.
»	Olive bronze (doré ou foncé).	2 N.	2 U.
»	Olive noir	2 N.	2 U.
»	Vert-olive	1,5 N.	1,5 U.

RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX TROIS REPORTS

Les coefficients relatifs aux blocs et aux oblitérations étant sensiblement les mêmes pour les trois reports sont indiqués dans le tableau unique ci-après.

Paires - Bandes - Blocs

	NEUFS	Usés
Paire	2,25 N.	3 U.
Bande de 3	3,50 N.	4,5 U.
Bande de 4	4,75 N.	6 U.
Bande de 5	6 N.	7,5 U.
Bloc de 4	5 N.	8 U.
Bloc de 15, report 1.	30 N.	
» report 2.	40 N.	
» report 3.	35 N.	

Oblitérations

Cachet à date double cercle	U.
Losange de points avec gros chiffres	U.
Annulation journaux	1,5 U.
Petit cachet à date un cercle	1,5 U.
Ambulants (lettres dans losange)	1,5 U.
Petits chiffres dans losanges.	2 U.
Cachet à date triple cercle	2 U.
Ancre. Bureaux du levant	2,5 U.
OR, etc...	3 U.
Etoile avec ou sans chiffre	3,5 U.

Les oblitérations rares doivent être expertisées (oblitérations fausses : 702, petits chiffres, ancre, etc. .).

Sur lettre entière, valeur double.

Pièces sur lettres entières

Les timbres des reports 1 et 2 sont peu communs et valent 3 U, ceux du report 3 : 2 U sur imprimé, 1,5 U comme affranchissement complémentaire sur lettre, 4 U sur journal entier

Les bandes de quatre et cinq sur lettres valent seulement 1,3 fois le prix de la bande détachée.

Variétés

Il y a peu de variétés à signaler en dehors des différents états des trois reports de la valeur

Les coins de feuille portant un numéro dans la marge sont très rares, valeur 30 U environ (se méfier des faux numéros).

Piquages

On trouve assez souvent des timbres percés en ligne, à l'état neuf ils ne comportent aucune plus-value supplémentaire, oblitérés sur lettre ils valent 3 U.

On connaît aussi des dentelés 13.

Faux

Le 1 centime ne semble pas encore avoir tenté les faussaires en raison sans doute de son prix relativement peu élevé.



CHAPITRE II

2 Centimes

La gravure originale du 2 centimes ne présente pas un grand nombre de défauts comme dans le 1 centime, on peut toutefois signaler l'absence de point devant le mot REPUB ce qui est certainement un oubli, toutes les autres valeurs comportant ce point avant la légende.

Le dessin présente quelques légères différences avec le 1 centime, notamment dans le tracé des lignes de burelage du coin gauche supérieur, ainsi que dans le profil du menton et du cou.

La signature du graveur est toujours peu visible sauf dans quelques exemplaires de couleur brun-rouge.

NOMBRE DE REPORTS ET SIGNES CARACTÉRISTIQUES

Il existe deux reports de cette valeur dont le premier a eu un très faible tirage.

Report 1. — Tracé correct. Impressions plus ou moins dépouillées (Fig. 65).

Report 2. — Les 12^e, 13^e, 14^e et 15^e lignes de burelage à

gauche sont formées de traits continus, de même quatre petites lignes continues réunissent le cadre gauche à la boucle supérieure du chiffre 2 de gauche (Fig. 66).



FIG. 65. Report 1.

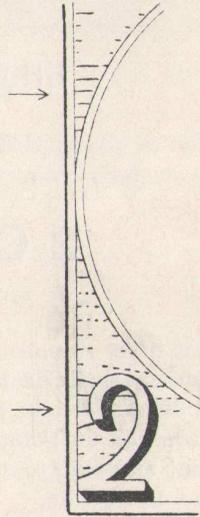


FIG. 66. Report 2.

Le report 1 présente d'autre part les caractéristiques d'un report dépouillé, il en résulte que les retouches trop légères ont presque totalement disparu notamment le petit trait blanc réunissant les deux perles en face du nez en même temps que les petits traits d'ombre sous l'œil forment une ligne presque continue (Fig. 67).

Nous verrons un peu plus loin que les nuances habituelles de ces deux reports sont nettement différentes.

L'aspect dépouillé du report 1 pourrait faire croire qu'il s'agit d'un deuxième état du report 2, il n'en est rien ainsi que le prouve l'étude des signes distinctifs des deux reports, un argument plus probant consiste dans l'intervalle différent entre les

timbres occupant la même place dans deux reports différents (on trouve ainsi 2 millimètres entre les timbres n^{os} 14 et 15 du report 1 et seulement 1,7 millimètre entre les mêmes timbres du report 2, mesure prise à la base de ces timbres).

Nous avons d'autre part donné le numéro 1 au report dépouillé, en raison de sa plus grande finesse, de l'absence de la ligne blanche derrière la tête qui caractérise les premiers reports de l'émission et du fait que la plupart des exemplaires oblitérés sont du mois de Décembre 1870.



FIG. 67 Report 1



FIG. 68. Report 2.

REPORT 1

Ces timbres se présentent sous deux états ou plutôt deux aspects nettement différents.

1^{er} aspect. — Timbres de couleur chocolat, généralement clair, et d'impression plus ou moins dépouillée.

2^e aspect. — Timbres de couleur brun-rouge sur papier jaune, impression très dépouillée (très joli ton et aspect fin).

Les timbres de la *première catégorie* présentent quelquefois un dépouillement (absence presque totale des lignes de burelage et des ombres sous l'œil) aussi accentué que ceux de la 2^e catégorie, mais généralement, ils ne présentent qu'un léger dépouillement.

La couleur est chocolat, le plus souvent assez clair, on rencontre exceptionnellement des exemplaires plus foncés qui méritent naturellement une plus-value.

Quelques rares exemplaires brun-rouge pâle du report 2, peuvent présenter une certaine analogie avec les timbres chocolat du report 1 mais la distinction reste facile grâce aux signes déjà décrits.

On peut dire qu'en pratique le chocolat est caractéristique du report 1 et sa valeur tient moins à sa couleur qu'au fait d'appartenir à ce report.

Le papier est légèrement crème, on rencontre également un papier rosé sur des timbres généralement dépourvus de gomme.

Nous avons rencontré deux fois le n° 3 du report avec une longue égratignure blanche rayant obliquement le fond du timbre en face du nez et du menton.

Les timbres de la *deuxième catégorie* sont toujours brun-rouge (marron d'inde) et le papier jaunâtre. On peut néanmoins distinguer quelques exemplaires un peu plus bruns ou au contraire un peu plus rouges que la normale.

Ces timbres sont quelquefois désignés sous le nom d'*impression de Tours*, bien qu'aucun tirage n'ait été effectué à Tours, mais peut-être que certaines feuilles de cette valeur avaient été envoyées à Tours pour examen ou tout autre motif.

Valeur 1,2 N, 1,2 U (N et U valeurs des timbres normaux du report c'est-à-dire des chocolats).

Paires - Bandes - Blocs

Paire	.	2,5 N.	3 U.
Bande de 3	.	4 N.	4,5 U.
Bande de 4	.	5,5 N.	6 U.
Bande de 5	.	7 N.	8 U.
Bloc de 4.	.	7 N.	10 U.
Bloc de 15	.	30 N.	

Oblitérations

L'oblitération normale est le cachet à date à deux cercles

et le losange de points à gros chiffres, toutes les autres oblitérations sont très rares (se méfier des fausses).

Timbres sur lettres

Valeur double.

Faux

Il existe un faux déjà ancien qui s'apparente au report 1 en ce que les lignes de burelage, voisines du cadre gauche, sont formées de points nettement séparés, par contre son aspect général dépourvu de finesse, les lignes sous l'œil et quelques détails le font ressembler au timbre du report 2. Il est d'un ton brun-marron très différent du chocolat et également des teintes habituellement rencontrées dans le report 2. Le dessin présente de nombreuses inexactitudes.

On a essayé aussi quelquefois de peindre en chocolat des timbres brun-rouge du report 2, mais on n'a pu leur donner en même temps l'aspect dépouillé des authentiques. Une forte loupe permet du reste de contrôler la fraude.

REPORT 2

Ces timbres (Fig. 68) se distinguent des précédents par un certain nombre de lignes de burelage formées de traits continus et non de points (Fig. 66).

Le signe secret est de plus généralement bien visible et les ombres sous l'œil formées de petits traits séparés (sauf dans les impressions lourdes). Le dessin n'est jamais dépouillé et certains tirages présentent un empâtement considérable. On rencontre quelques impressions assez nettes, surtout dans les rouge-brun, mais pour ainsi dire pas d'impressions fines.

La retouche derrière la tête semble bien avoir été effectuée sur tous les types mais elle disparaît quelquefois complètement. Elle est surtout visible sur le numéro 11 ainsi que sur les numéros 10 et 12.

Nuances

La gamme en est pour ainsi dire infinie, cela vient certainement de la difficulté d'obtenir des couleurs comparables mais il semble bien aussi que systématiquement on renonce à la couleur brune qui a le défaut de *graisser*, c'est-à-dire de grossir au tirage, en sorte que les derniers tirages sont beaucoup plus rouges que bruns.

On peut ramener les teintes à trois couleurs principales :

1^o) Les *brun-rouge* qui comprennent les teintes les plus usuelles et présentent toute une gamme du clair au foncé.

2^o) Les *rouge-brun* qui se distinguent des précédents par la prédominance du rouge sur le brun et dont le terme extrême est le rouge-brique ; certains exemplaires intermédiaires sont d'un ton plutôt vieux rose que rouge.

3^o) Les *brun-marron* comprennent de beaux tons bruns chauds et des marrons un peu plus ternes où il ne reste plus la moindre trace de rouge.

Enfin on peut citer des timbres d'aspect terne et d'un ton pâle rappelant la couleur chocolat clair et qu'il est difficile de classer dans une des trois catégories ci-dessus.

Si l'on tient compte des teintes déjà décrites à propos du report 1, il est certain que c'est le 2 centimes qui permet de constituer la collection la plus variée au point de vue des variétés de couleur.

DÉNOMINATION.	NEUFS.	USÉS.
Brun-rouge.	N.	U.
Brun-rouge foncé.	1,2 N.	1,2 U.
Rouge-brun	1,75 N.	1,5 U.
Brun-rose . . .	2,5 N.	2 U.
Rouge-brique.	3 N.	2,5 U.
Brun foncé	3 N.	2 U.
Marron	3 N.	2 U.

Paires - Bandes - Blocs

Paire	2,5 N.	3 U.
Bande de 3	3,75 N.	4,5 U.
Bande de 4	5 N.	6 U.
Bande de 5	6,25 N.	7,5 U.
Bloc de 4.	6 N.	8 U.
Bloc de 15	40 N.	

Oblitérations

Cachet à date double cercle		U.
Losange de points gros chiffres		U.
Petit cachet à date 1 cercle		1,3 U.
Bureaux ambulants (petites lettres)		1,5 U.
Petits chiffres dans losanges.		1,5 U.
Cachet à date, cercle extérieur perlé		1,7 U.
Ancre. — Bureaux du Levant.		2 U.
Oblitération rurale.		2 U.
Etoiles.		2,5 U.

Valeur double sur lettre. Il existe un certain nombre d'oblitérations fausses.

Timbres sur lettres

Les timbres sur lettres entières valent deux fois l'unité, la paire sur lettre que l'on rencontre assez souvent comme affranchissement complémentaire vaut seulement 1,5 fois le prix de la paire détachée.

Variétés

On peut signaler des impressions très défectueuses, et les timbres avec ligne blanche derrière la tête bien apparente (1,3 N, 1,3 U).

Comme dans toutes les valeurs du 1 au 10 centimes les coins de feuilles avec petit numéro dans la marge sont rares : 15 N.

Piquages

Le percé en ligne est assez commun à l'état neuf 1,2 N et généralement décentré. L'oblitéré sur lettre est rare : 2 U

Faux

Le 2 centimes est un des timbres qui a été le plus imité,

mais heureusement un très grand nombre de faux sont inexactes comme dessin ou comme dimensions, d'autres présentent une couleur anormale, enfin certains possèdent un papier poreux et flexible nettement différent des originaux, en sorte que le nombre de faux bien réussis est relativement faible.

On peut éliminer de suite un faux ancien présentant un point de couleur devant le mot REPUB alors qu'il n'y en a pas sur les authentiques.

Nous avons signalé à propos du report 1, un faux également ancien présentant l'aspect des timbres du report 2 mais d'un ton brun-marron très spécial sur papier crème ; les lignes de burelage entièrement formées de points et sa teinte empêchent de le confondre avec les timbres authentiques du report 2. Le dessin n'est du reste pas entièrement conforme et le cadre présente de nombreuses irrégularités.

Un faux plus dangereux datant d'une dizaine d'années et semblant provenir non pas de Bordeaux mais de Toulouse, se rencontre aussi bien à l'état neuf qu'à l'état oblitéré (3982, 212, etc. .), ou même sur lettre en unité, paires ou bandes. Le faussaire a déployé beaucoup d'imagination en présentant tantôt des pièces impeccables, tantôt des bandes avec une partie défectueuse (timbres courts, pliés, etc.). Les nuances sont assez variables mais rentrent plutôt dans la catégorie rouge-brun.

Il y a lieu comme toujours de vérifier le dessin, les dimensions le papier, la couleur ou l'oblitération ; d'autre part ces timbres sont presque tous imités du numéro 3 du report qui présente notamment une coupure du cercle extérieur au-dessous du point qui sépare les mots REPUB de FRANC laquelle se retrouve sur bon nombre de faux mais pas sur tous car, sur certains, le défaut a été plus ou moins bien corrigé. Il existe également d'autres signes du même genre permettant d'identifier ces faux, mais nous pensons inutile de les indiquer au faussaire.

L'important est, nous semble-t-il, que l'attention des philatélistes soit attirée sur l'existence de ces timbres, de manière à les rendre plus circonspects.

CHAPITRE III

4 Centimes

L'*original* du 4 centimes est la reproduction à peu près rigoureuse du 2 centimes ce qui s'explique puisqu'ils ont été faits ensemble. En regardant de très près on pourrait néanmoins constater de légères différences notamment dans les lignes de burelage.

Il n'y a pour ainsi dire pas de défauts, à l'exception d'un petit trait parasite situé au-dessus de la partie droite du P de POSTES entre le cercle extérieur et la ligne de burelage contiguë. (Fig. 70). On peut citer également une légère surépaisseur dans le coude gauche du chiffre 4 de droite. (Fig. 69).



FIG. 69.

NOMBRE DE REPORTS ET SIGNES CARACTÉRISTIQUES

Il existe deux reports de cette valeur. Le premier n'a donné lieu qu'à un faible tirage.

Report 1. — Porte comme l'original le petit trait parasite au-dessus de la partie droite de la lettre P de POSTES (Fig. 70).

Report 2. — Le trait parasite est supprimé (Fig. 71).



FIG. 70. Report 1



FIG. 71. — Report 2.

Les timbres du report 1 sont beaucoup plus rares que ceux du report 2, on peut affirmer l'existence de 2 reports distincts, d'abord grâce aux défauts de reports différents et ensuite grâce à la disposition différente des timbres de l'un ou l'autre report : par exemple l'intervalle entre les nos 1 et 2 est plus petit dans le report 1 que dans le report 2.

REPORT 1

En dehors du petit trait parasite signalé plus haut, les timbres de ce report se caractérisent également par une impression généralement fine et légèrement dépouillée et présentent une certaine analogie avec ceux du report 1 du 2 centimes.

Les perles vis-à-vis du nez ne présentent que faiblement ou pas du tout le signe secret, les traits d'ombre sous l'œil sont généralement plus ou moins reliés entre eux. Le burelage est légèrement traité et formé de points très nettement séparés.

La figure 72 qui est la reproduction d'une épreuve en noir du report ne présente pas ces caractéristiques aussi nettement que sur les timbres, mais on peut constater la différence de finesse du burelage par comparaison avec une épreuve analogue du report 2 (Fig. 73). C'est en particulier cette finesse qui nous a fait attribuer le n^o 1 au report de la figure 72. On peut remarquer également que le menton du report 1 est plus arrondi que celui du report 2.



FIG. 72. Report 1.



FIG. 73. Report 2.

REPORT 1

Les timbres oblitérés du report 1 sont avec les 2 centimes chocolat les plus rares de l'émission, les timbres neufs sont seulement dépassés par le 20 centimes type I.

Les paires valent 3 N, 3 U Les bandes et blocs sont rarissimes. Les timbres sur lettres valent 2 U Toutes les oblitérations en dehors des cachets à date et des losanges de points avec gros chiffres sont très rares.

Faux

Ce timbre a été contrefait par le faussaire de Toulouse, celui-ci se trouvait par hasard en possession d'une épreuve en

noir de ce report, et s'est ainsi trouvé sans s'en douter, avoir imité un timbre fort rare.

La plupart de ces faux sont dérivés du numéro 15 du report et montrent le plus souvent un léger prolongement de la branche droite de l'N de FRANC au-dessus du cadre intérieur

Ces timbres sont généralement gris ou gris-jaune, les dimensions sont souvent différentes de celles des authentiques, l'impression quelquefois nette et fine mais plus souvent terne et plate avec le fond central parsemé de petites plages plus claires, le papier assez souvent de mauvaise qualité et trop flexible ne laisse quelquefois, par transparence, rien apparaître de l'impression.

REPORT 2

Sur le report 2 le retoucheur a supprimé le petit trait parasite au-dessus du P de POSTES, les deux perles vis-à-vis du nez sont nettement reliées, l'impression n'est jamais bien fine et assez souvent empâtée.

On a quelquefois donné comme caractéristique de ce report la surépaisseur du coude gauche du chiffre 4 de droite (Fig. 69), ce défaut généralement bien retouché dans le report 1 l'est beaucoup moins dans le report 2, mais cependant n'est bien visible que sur les numéros 8, 9, 11, 12, 13, 14 ; nous pensons donc qu'il est préférable de n'en pas faire état pour éviter une interprétation erronée.

Dans les impressions du début les lignes sous l'œil sont nettement découpées et la ligne blanche derrière la tête très apparente, les impressions suivantes sont plus lourdes et les ombres sous l'œil empâtées, la ligne derrière la tête disparaît presque complètement, enfin quelques rares impressions usées montrent la disparition presque totale des ombres sous l'œil et un amincissement des lignes de burelage.

Nuances

On peut distinguer les principaux tons suivants :
les *gris* du pâle au foncé ;

les *gris-noir* du pâle au très foncé qui est très rare lorsqu'il est vraiment noir ;

les *gris-jaune* généralement d'impression lourde ou usée ;

les *gris-lilas* généralement pâles et d'impression fine.

DÉNOMINATION.	NEUFS.	USÉS.
Gris, gris pâle.	N.	U.
Gris foncé	1,2 N.	1,2 U.
Gris-noir pâle.	1,3 N.	1,2 U.
Gris-noir.	3 N.	2 U.
Gris-jaune	2 N.	1,3 U.
Gris-lilas.	2 N.	1,2 U.

Paires - Bandes - Blocs

Paire	2,5 N.	3 U.
Bande de 3	3,75 N.	4,5 U.
Bande de 4	5 N.	6 U.
Bande de 5	6,25 N.	7,5 U.
Bloc de 4.	6 N.	8 U.
Bloc de 15	35 N.	

Oblitérations

Cachet à date double cercle	U.
Losange de points grands chiffres	U.
Petit cachet à date 1 cercle	1,4 U.
Annulation journaux.	1,5 U.
Bureaux ambulants (lettres dans losange).	1,5 U.
Losange avec petits chiffres.	1,5 U.
Ancre. — Bureaux du Levant.	2 U.
Cachet à date triple cercle	2,5 U.
O R, cachets de facteur.	2,5 U.
Etoile avec ou sans chiffres.	2,5 U.

Toutes les autres oblitérations sont très rares ; comme pour les 1 et 2 centimes il existe un certain nombre d'oblitérations fausses (ancre, losange avec petits chiffres, etc.).

Les oblitérations valent le double sur lettre entière.

Timbres sur lettres

Les timbres sur lettres valent 1,5 U et ne sont guère connus que comme affranchissement complémentaire ou en bande de cinq pour faire 20 centimes.

Variétés

Les défauts de report ou d'impression sont peu recherchés car ils ressortent mal sur cette valeur

Les impressions usées (fines), les impressions très défectueuses valent 1,5 N, 1,5 U

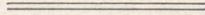
On rencontre des papiers plus épais 1,2 N, 1,2 U

Piquages

Le percé en ligne vaut 1,2 N Il est très rare sur lettre 3 U

Faux

Nous n'avons pas rencontré d'imitations de ce report, s'il en existe, elles sont beaucoup moins nombreuses que celles du report précédent.



CHAPITRE IV

5 Centimes

Dans l'émission précédente à l'effigie de Napoléon, le 5 centimes, valeur pour imprimé au même titre que les 1, 2 et 4 centimes, était du même type que ces derniers c'est-à-dire avec gros chiffres.

Le 5 centimes de Bordeaux est au contraire du type à petits chiffres et c'est Marconnet qui, le premier, indiqua que ce fut « par faute de temps » et cette explication semble la bonne.

Nous avons vu en effet au début de cet ouvrage qu'un même dessin était décalqué deux fois sur pierre et permettait au graveur d'exécuter deux valeurs placées côte à côte sur une même portion de la pierre ; la série des petites valeurs s'étant terminée par la création du 4 centimes effectuée en même temps que le 2 centimes, on trouva plus pratique d'adopter pour le 5 centimes le même type que le 40 centimes qui n'était pas encore sorti et ces deux valeurs purent alors être exécutées en même temps.

La *gravure originale* est bien réussie, la signature de Yon est particulièrement visible et se retrouve sur bon nombre de timbres.

Actuellement on ne connaît qu'un seul report du 5 centimes (1) mais la valeur n'en reste pas moins intéressante à étudier en raison des états très variés sous lesquels on peut la rencontrer

Ces différents états peuvent se ramener à trois principaux :

Dans le *premier état* l'impression générale est bonne, les lignes d'ombres sous l'œil complètes et formées de lignes continues (Fig. 75) sauf dans les tout premiers tirages où les petits traits sont nettement séparés (Fig. 74), la ligne derrière la tête présente une épaisseur plus ou moins régulière, le cadre extérieur comporte un certain nombre de coupures sur plusieurs numéros du report.



FIG. 74. 1^{er} état, 1^{er} tirage.

FIG. 75. 1^{er} état, tirages ultérieurs.

Dans le *deuxième état* (Fig. 76), l'impression est légèrement dépouillée (ceci est mal rendu par le cliché), les ombres sous l'œil réduites en largeur et en nombre (trois ou quatre) quelques

(1) Bien qu'il soit probable qu'il ne reste pas de nouveaux reports à découvrir, nous nous sommes posé ici la question, en présence d'un bloc de neuf et d'une paire de cette valeur d'impression dépouillée, avec lignes d'ombres sous l'œil nettement découpées et sans ligne derrière la tête, qu'il ne nous a pas été possible de rattacher au seul report connu du 5 centimes.

défauts du cadre ont été corrigés, plusieurs des points qui accompagnent les mots de la légende sont amplifiés ou allongés en forme de gros points ou de petits traits obliques ou non.



FIG. 76. 2^e état.

Dans le *troisième état* le cadre intérieur est renforcé à droite et à gauche, d'une façon plus ou moins nette, mais de telle façon que l'épaisseur de ce cadre est nettement supérieure à celle des lignes d'imbriquement contiguës (Fig. 77).

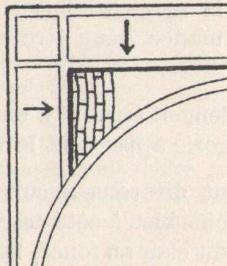


FIG. 77 3^e état. Renforcement du cadre.

le cadre extérieur est souvent retouché et ne présente plus guère de coupures, l'impression est vigoureuse et lourde et la ligne

derrière la tête généralement légère. Ce dernier état est assez rare.

On rencontre assez souvent des timbres comportant le renforcement du cadre intérieur seulement à gauche, il s'agit alors du numéro 2 du deuxième état lequel comportait cette retouche.

Cette description suffit en principe à classer tous les timbres, on pourra de plus se reporter à la troisième partie de cet ouvrage où sont donnés timbre par timbre les signes spéciaux à chaque état du 5 centimes pour les quinze numéros du report.

Papier

Le papier est verdâtre plus ou moins accompagné de jaune ou de bleu. On rencontre également un papier bleuté très caractéristique. Il est intéressant de faire la comparaison par transparence.

Nuances

On peut ramener tous les timbres à trois groupes principaux :

Le *vert-jaune* est la nuance habituelle, elle peut varier du clair au foncé, la nuance peut être renforcée par la teinte jaune du papier

Le *vert-gris* généralement terne et d'une nuance plus ou moins sombre, à cette catégorie appartient le *vert-sauge*.

Le *vert* proprement dit sans aucun mélange de jaune et paraissant plus ou moins bleu à côté des *vert-jaune*. Cette teinte peu commune varie du clair au foncé, les teintes extrêmes sont le *vert-bleu* (relativement clair) et le *vert foncé* ou *émeraude*, d'un beau ton chaud et vif.

Les différentes variétés de *vert* se rencontrent surtout sur les timbres du troisième état.

DÉNOMINATION.	NEUFS.	USÉS.
Vert-jaune	N.	U.
Vert-jaune foncé	1,2 N.	1,2 U.
Gris-vert, vert-sauge.	2 N.	1,5 U.
Vert.	1,6 N.	1,3 U.
Vert-bleu (clair).	3 N.	3 U.
Vert-émeraude (foncé)	3 N.	3 U.

Paires - Bandes - Blocs

DÉNOMINATION.	NEUFS.	USÉS.
Paire	3 N.	3 U.
Bande de 3	4,5 N.	5 U.
Bande de 4	6 N.	7 U.
Bloc de 4.	8 N.	12 U.
Bloc de 15	50 N.	

Timbres sur lettres

Les timbres sur lettres valent 1,3 U en unité ou en bandes, on les trouve assez rarement seuls mais généralement comme affranchissement complémentaire.

Oblitérations

Grand chiffre dans losange	U.
Cachet à date double cercle	1,2 U.
Annulation journaux.	2 U.
Cachet à date un ou trois cercles.	2 U.
Losange de points avec petits chiffres	2 U.
Bureaux ambulants (petites lettres)	2 U.
Bureaux ambulants (cachet à date)	3 U.
Levant. Ancre	3 U.
Etoile avec ou sans chiffres	3 U.

Toutes les autres oblitérations sont très rares.

Les oblitérations valent le double environ sur lettre entière.

Variétés

On trouve des impressions très fines, rares : 2 N, 2 U ; les timbres avec ombres sous l'œil formées de traits nettement séparés sont peu communs (sauf sur le numéro 10 du report) : 1,5 N, 1,5 U.

Les timbres avec cadre renforcé à droite et à gauche (3^e état) valent 2 N, 2 U, renforcé seulement à gauche (n^o 1 du report) la valeur n'est que 1,5 N, 1,5 U.

Piquages

Les timbres *percés en ligne* sur lettre valent 3 U, détachés ils ne méritent qu'une faible plus-value, les dentelés sur lettres valent 5 U

CHAPITRE V

10 Centimes

Le 10 centimes est une des premières valeurs parues, il fut gravé sur la même pierre que le 80 centimes, après la création du 20 centimes type II.

L'*original* présente un défaut au milieu de la première mèche de cheveux descendant de l'oreille, la signature du graveur Yon est à peu près invisible.

NOMBRE DE REPORTS ET SIGNES CARACTÉRISTIQUES

Il existe deux reports du 10 centimes faciles à distinguer, d'autre part aucun d'entre eux ne comporte de ligne blanche derrière la tête.

Le 1^{er} *report* est conforme à l'original (Fig. 78).

Le 2^e *report* comporte un renforcement très apparent du

cadre intérieur sur les côtés horizontaux et latéraux (Fig. 79).

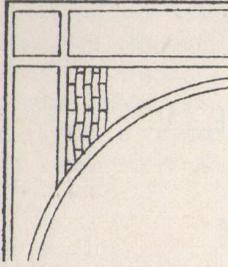


FIG. 78. Report 1.
Cadre intérieur normal.

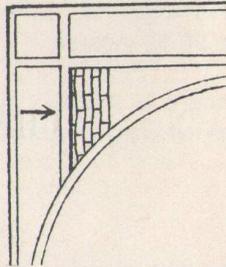


FIG. 79. Report 2.
Cadre intérieur renforcé.

Le menton est généralement un peu plus anguleux dans le report 2.

L'existence de deux reports différents est confirmée par l'étude des signes distinctifs des quinze types et la vérification des intervalles entre les timbres.

On connaît les épreuves en noir des deux reports (Fig. 80 et 81), celle du report 2 montre une usure certaine du report et n'a pas dû être prise avant le premier tirage.



FIG. 80. Report 1.



FIG. 81. Report 2.

REPORT 1

La couleur de ces timbres ne se prête pas à l'obtention de grandes finesses, les timbres sont pour la plupart d'une bonne *impression moyenne*. Les ombres sous l'œil sont formées de petits traits nettement séparés.

On rencontre un certain nombre de timbres d'*impression usée* dans lesquels le burelage est affaibli et les ombres sous l'œil presque disparues. Le cadre extérieur peut manquer également en grande partie.

Nuances

La couleur habituelle est le *bistre* qui reste dominant dans les diverses variétés.

Le *bistre foncé* est généralement d'impression lourde.

Le *bistre-brun clair* est au contraire d'impression légère et quelquefois dépouillée, à la limite on trouve le *brun clair* où il n'y a pour ainsi dire plus de bistre.

On peut encore citer parmi les nuances moins courantes : (1)

Le *bistre-brun-rouge* nuance claire où le bistre est mélangé d'un peu de brun-rouge.

Le *bistre-verdâtre* est une nuance très pâle généralement rencontrée sur des timbres d'aspect dépouillé.

DÉNOMINATION.	NEUFS.	USÉS.
Bistre	N.	U.
Bistre foncé (bistre-roux).	1,5 N.	1,2 U.
Bistre-brun clair.	1,7 N.	1,5 U.
Bistre-brun-rouge clair.	1,7 N.	1,5 U.
Bistre-verdâtre	2 N.	2,5 U.

Voir plus loin les autres renseignements qui sont communs aux deux reports.

REPORT 2

On ne peut guère signaler de différences entre les tirages successifs, on peut remarquer cependant que tout au début

(1) Il n'est possible avec les Bordeaux que de décrire les principales nuances.

les ombres sous l'œil sont formées de petits traits séparés et les timbres correspondants sont le plus souvent de la nuance bistre analogue à celle du report 1.

Très rapidement les lignes d'ombre redeviennent continues comme elles l'étaient avant la retouche, la couleur est alors presque toujours bistre-jaune.

On rencontre beaucoup d'impressions lourdes ou empâtées, les impressions usées sont beaucoup plus rares que dans le report 1. (2 N, 2 U).

Les petites barrettes du cinquième intervalle d'imbrication insuffisamment retouchées réapparaissent sur certains timbres avec une intensité telle qu'on pourrait croire qu'elles ont été retracées. (1,5 N, 2 U).

Nuances

La teinte habituelle est le *bistre-jaune*.

Le *bistre* analogue à la teinte normale du report 1 est déjà moins fréquent et correspond généralement à une impression soignée.

Le *bistre-orange* est caractéristique de ce report et peut être plus ou moins foncé, on rencontre une variété de cette nuance mais un peu *rougeâtre* sur des timbres d'impression lourde et usée.

Le *bistre-brun-rouge* est un ton plus terne que le précédent et analogue à celui du report.

Le *bistre-verdâtre* donne à la limite le *bistre-citron* RR.

Enfin on peut citer le *bistre-brun-orange foncé* très beau ton chaud spécial à ce report.

DÉNOMINATION.	NEUFS.	USÉS.
Bistre-jaune	N.	U.
Bistre	1,1 N.	1,1 U.
Bistre-orange	1,2 N.	1,2 U.
Bistre-orange rougeâtre	1,4 N.	1,4 U.
Bistre-brun-rouge clair	1,4 N.	1,4 U.
Bistre-verdâtre	1,5 N.	2,5 U.
Bistre-brun-orange foncé	2 N.	5 U.

RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX DEUX REPORTS

Les deux reports ont à peu près la même rareté, on peut cependant attribuer une plus-value de 10 % aux timbres du report 2 ainsi qu'à leurs variétés décrites ci-après.

Paires - Bandes - Blocs

Paire	2,5 N.	2,5 U.
Bande de 3	4 N.	7 U.
Bande de 4	6 N.	15 U.
Bloc de 4.	10 N.	40 U.
Bloc de 15	60 N.	

Timbres sur lettres

Les timbres sur lettres valent 1,5, la paire sur lettre que l'on rencontre fréquemment vaut 1,2 fois le prix de la paire détachée.

Oblitérations

Grands chiffres dans losange de points	U.
Cachet à date double cercle	1,3 U.
Cachet à date 1 cercle	2 U.
Bureaux ambulants (petites lettres)	2 U.
Losange de points avec petits chiffres	2 U.
Bureaux ambulants, cachet à date	3 U.
Cachet à date à 3 cercles	3 U.
Ancre. Levant	3 U.
Etoile avec ou sans chiffres	3 U.
	sur le report 2.
	4 U.
	sur le report 1.
Losange de points en bleu	4 U.

Valeur double sur lettre. Toutes les autres oblitérations sont très rares.

Variétés

Les percés en ligne sur lettres entières valent 3 U, les dentelés 5 U

Le 10 centimes coupé en deux pour faire 5 centimes est rare et vaut environ 40 U sur lettre entière. Il s'agit le plus souvent du report 2.

Faux

Il existe des faux bien réussis du 10 centimes, généralement à l'état neuf et provenant toujours du même faussaire.

Ces timbres comportent le renforcement du cadre intérieur, le dessin est assez exactement reproduit et il faut une grande habitude pour y découvrir de légères inexactitudes.

Il y a lieu de vérifier les dimensions généralement plus petites que la normale, puis le papier souvent de moins bonne qualité que les originaux, le cadre extérieur comportant plusieurs portions trop épaisses, enfin on peut trouver des imperfections de tirage consistant en quelques points blancs notamment dans le fond central.

S'il s'agit de paires ou de blocs la mesure de l'intervalle entre les timbres ne donne guère d'indication utile, car celui-ci est tantôt plus grand tantôt plus petit que sur les originaux.

Ce faux se rencontre en plusieurs nuances, bistre légèrement brun ou au contraire un peu verdâtre ou bistre-orange. Certaines de ces couleurs ainsi que la teinte du papier suffisent assez souvent pour attirer l'attention.

CHAPITRE VI

20 Centimes, type 1

C'est le premier en date de toute l'émission; il est très différent de tous les autres timbres, c'est en effet le seul exécuté par M. Dambourgez qui le dessina à la plume à l'encre grasse sur pierre ainsi que nous l'avons vu dans la première partie de cet ouvrage.

Ces timbres sont assez mal venus car la double opération de report sur pierre a fait disparaître beaucoup de détails et dans les impressions les mieux réussies, la presque totalité des ombres sous l'œil et une bonne partie de celles du cou ont disparu.

NOMBRE DE REPORTS ET SIGNES CARACTÉRISTIQUES

Malgré le peu de durée de cette valeur on peut distinguer deux reports différents.

Report 1. — On a retouché sur les quinze types du report le petit triangle de couleur formant la pointe inférieure de la zone d'imbricement supérieure droite (Fig. 82).

Report 2. — Le petit triangle de couleur est maintenu comme sur l'original (Fig. 83).

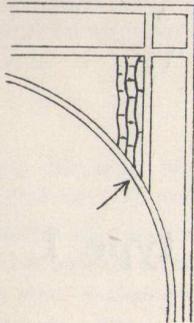


FIG. 82. Report 1.

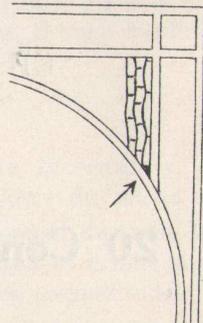


FIG. 83. Report 2.

La retouche décrite ci-dessus jointe à l'étude des signes distinctifs des reports permet de conclure qu'il existe deux reports différents bien que le manque de grands bloes ne nous ait pas permis de faire la vérification des intervalles des timbres.

On a quelquefois donné comme signe distinctif, l'existence d'un petit trait parasite à l'extérieur de la partie supérieure du cadre droit, à hauteur du premier élément horizontal de la grecque (Fig. 84), en réalité ce signe qui est variable avec les



FIG. 84. Report 1



FIG. 85. Report 2.

impressions se rencontre également sur pas mal de timbres du report 2 et ne permet donc pas de distinguer les deux reports.

REPORT 1

Dès les premiers tirages l'impression est mauvaise et comporte de nombreux défauts dont certains sont retouchés au fur et à mesure, notamment des défauts de cadre.

On rencontre des impressions usées présentant un affaiblissement très considérable des lignes d'imbricement.

Quelques timbres montrent les lettres de la légende supérieure ou inférieure déformées et très élargies, ce sont le plus souvent des exemplaires des rangées supérieures ou inférieures du report et très probablement ces timbres doivent correspondre à la partie supérieure ou inférieure de la planche elle-même qui fatiguait davantage au tirage. Plusieurs de ces exemplaires ont ensuite été plus ou moins retouchés. (R.R.).

Les timbres ne sont pas toujours très bien alignés dans le report et de même dans la planche les reports sont quelquefois mal alignés, il en résulte que l'on peut rencontrer des paires formées de deux timbres très fortement décalés l'un par rapport à l'autre (2 millimètres par exemple).

Papier

L'épaisseur du papier est assez variable, on rencontre quelques papiers transparents.

La teinte du papier varie du blanc au jaune clair, cette dernière teinte donne aux timbres un assez joli aspect.

Nuances

Il n'existe que des bleu, mais en cherchant bien, on peut encore réunir une assez jolie gamme de nuances.

Le *bleu* est la normale et varie du pâle au foncé.

Le *bleu très foncé* est rare, c'est tantôt une belle teinte vive et chaude, tantôt au contraire une nuance terne due à un excès d'encre, à la limite on rencontre un bleu foncé sombre ou *bleu-noir*.

Le *bleu-verdâtre terne* un peu plus commun se rencontre sur des impressions généralement assez fines et probablement du début du tirage.

Le *bleu vif* est l'opposé du précédent, le bleu est plus éclatant que dans tous les autres timbres décrits ci-dessus, c'est dans cette catégorie qu'il faudrait classer le *bleu-outremer* lequel ne ressemble nullement à l'outremer du 20 centimes, type II

DÉNOMINATION.	NEUFS.	USÉS.
Bleu très pâle.	1,2 N.	1,2 U.
Bleu.	N.	U.
Bleu-verdâtre terne	1,2 N.	1,2 U.
Bleu foncé à bleu-noir	1,5 à 2 N.	1,5 à 3 U.
Bleu vif	2 N.	2 U.

REPORT 2

Les timbres de ce report sont très comparables à ceux du premier, on ne peut guère citer comme différence que l'absence de la retouche du petit triangle de couleur déjà mentionnée (Fig. 83). La plupart des timbres ne présentent pas le petit trait parasite à la partie supérieure du cadre droit appartenant à ce report.

On rencontre beaucoup moins d'impressions usées, le tirage a certainement été très court si l'on en juge par le nombre d'exemplaires rencontrés et a naturellement cessé dès que l'on a été en possession des planches du 20 centimes type II beaucoup plus satisfaisant, c'est-à-dire aux environs du 20 Novembre.

Nuances

Les nuances sont moins variées que dans le report précédent, on rencontre seulement des bleus plus ou moins ternes et plus ou moins foncés, mais les bleu-verdâtre, les bleu-noir et les bleu vif sont à peu près inconnus.

Valeur

Les timbres du report 2 sont un peu moins communs que ceux du report 1 et valent 1,2 N, 1,2 U.

RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX DEUX REPORTS

Paires - Bandes - Blocs

NEUFS. OBLITÉRÉS.

Paire	3	N.	4	U.
Bande de 3	5	N.	7	U.
Bande de 4	7	N.	10	U.
Bloc de 4.	8	N.	30	U.
Bloc de 15	40	N.		
Timbres sur lettres			1,2	U.

Oblitérations

Losange de points avec grands chiffres				U.
Bureaux ambulants (petites lettres)			1,7	U.
Cachet à date double cercle			1,7	U.
Cachet à date un petit cercle			2	U.
Losange de points petits chiffres.			2	U.
Ancre. — Bureaux du Levant.			2	U.
Losange grands chiffres ou petites lettres en bleu.			2,5	U.
Etoile avec ou sans chiffres			3	U.

Valeur double sur lettre.

Variétés

On recherche certains défauts assez apparents et qui n'apparaissent que sur certains tirages, par exemple le cadre intérieur cassé au-dessus de la lettre T de POSTES (report 1, n° 4), 1,2 N, 1,2 U ; il en existe bien d'autres, étant donné les nombreuses corrections effectuées sur la planche.

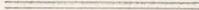
On peut accorder une légère plus-value aux impressions suffisamment fines ainsi qu'aux impressions usées notamment celles qui présentent d'importantes déformations de la légende supérieure ou inférieure.

Enfin les retouches sont très intéressantes, il y en a de nom-

breuses, depuis les petites corrections du cadre en passant par les retouches des légendes ou de la grecque pour aboutir aux très belles retouches dont nous avons donné un exemple à la figure 40. Valeur de cette dernière : 5 à 10 U

Faux

On en rencontre fort peu, nous avons vu sur lettre un exemplaire de la nuance bleu-verdâtre terne dans lequel on pouvait remarquer de nombreuses inexactitudes de dessin, notamment dans les lettres de la légende ainsi qu'une exagération des ombres sous l'œil très caractéristique.



CHAPITRE VII

20 Centimes, type II

Chronologiquement ce timbre vient immédiatement après le 20 centimes de Dambourgez. Gravé sur la pierre par Yon, il se distingue nettement du précédent par son aspect général et spécialement par les ombres du cou formées de lignes continues et non de points.

Les épreuves tirées sur la gravure sur pierre reproduisent assez fidèlement les finesses de cette gravure en sorte que les timbres obtenus et notamment ceux des premiers reports sont beaucoup mieux réussis que les exemplaires du type I.

NOMBRE DE REPORTS

Le 20 centimes type II a nécessité *trois reports* différents comme le 1 centime, c'est seulement en effet au bout d'un certain temps de pratique que l'on sut tirer d'un même report un très grand nombre d'exemplaires, on constate en effet de très grandes différences de tirage entre les premiers et les derniers reports des différentes valeurs, le chiffre le plus élevé 30.000.000 environ ayant été atteint par le dernier report de la dernière valeur utilisée, le 20 centimes type III.

SIGNES CARACTÉRISTIQUES DES TROIS REPORTS

Report 1. — Conforme à l'épreuve de la gravure originale (Fig. 86). Ombres sous l'œil incomplètes.

Report 2. — Grappe de raisin plus en relief (Fig. 87). Ombres sous l'œil incomplètes.

Report 3. — Grappe de raisin comme dans le report 2. Ligne blanche derrière la tête.

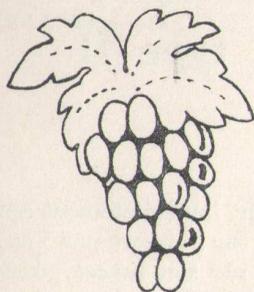


FIG. 86. — Report 1.



FIG. 87. Reports 2 et 3.

Le classement des timbres se fait donc facilement, on sépare d'abord tous les timbres avec ligne blanche derrière la tête, ce sont ceux du report 3, les timbres restant sont du report 1 ou du report 2 suivant que la grappe de raisin est du type de la figure 86 ou de celui de la figure 87

Sur cette dernière figure on voit notamment deux petits traits d'ombre légèrement courbes dans les deuxièmes grains de raisin de la première et de la troisième rangée, de plus le lobe de la feuille de vigne immédiatement à droite du deuxième grain de la première rangée est fortement découpé par un trait allongé qui le fait ressembler à un troisième grain de raisin, ces trois petits traits donnent à l'ensemble un relief plus accentué.

On peut encore mentionner comme signe distinctif un point

de couleur parasite, souvent étalé par le tirage de manière à constituer une petite barrette horizontale supplémentaire dans le cinquième intervalle de l'imbrication inférieure gauche (Fig. 88).

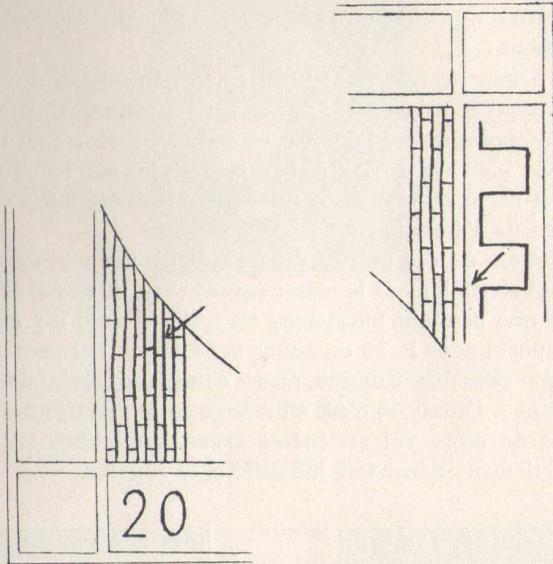


FIG. 88. Signes distinctifs complémentaires du 20 centimes, type II.

Enfin on trouve généralement un petit trait ou point de couleur dans la marge blanche à gauche et à hauteur du quatrième élément horizontal de la grecque supérieure droite.

Ce dernier signe est plus ou moins apparent suivant les numéros du report et les différentes impressions tandis que tous les autres restent nettement visibles dans tous les cas.

Il est intéressant de noter que toutes les particularités que nous venons de citer se rencontrent également sur les timbres du report 3 qui reste heureusement facile à reconnaître par les ombres sous l'œil et la retouche derrière la tête.

Mais alors il vient à l'idée que ces différences proviennent

d'une modification de la gravure originale survenue après la création du report 1 et avant le tirage des épreuves pour le report 2. C'est ce que confirme l'examen d'une épreuve originale qui laisse voir des traces des petits traits d'ombre de la grappe de raisin, ceux-ci existaient donc bien sur la gravure originale et il a suffi d'une meilleure préparation pour les faire apparaître sur le report 2.

Il y a lieu de remarquer que cette disposition des ombres de la grappe de raisin n'existe pas sur les timbres de 1849, que c'est Dambourgez qui l'a créée, ce qui a donné à Yon l'idée de l'adopter, bien qu'il ne l'ait pas reproduite sur les autres valeurs, en sorte qu'elle reste finalement caractéristique des 20 centimes de l'émission de Bordeaux.

En dehors de ces petites différences les timbres des reports 1 et 2 ont sensiblement le même aspect (Fig. 89 et 90) et c'est ce qui fait que pendant longtemps on a pensé qu'il n'y avait que deux reports pour le 20 centimes type II ; et s'il peut paraître étonnant que des timbres aussi communs aient pu résister longtemps à l'analyse, c'est en raison de la pénurie des bandes et blocs de cette valeur, pièces grâce auxquelles on peut le plus facilement découvrir les différents reports.



Fig. 89. Report 1.



Fig. 90. Report 2.

Pour notre part c'est en classant chronologiquement des

timbres sur lettres que notre attention a été attirée sur l'existence de 2 reports différents pour les timbres sans ligne blanche



FIG. 91. — Report 3

derrière la tête et ceci est un exemple de l'intérêt présenté par la collection de timbres sur lettres.

REPORT 1

Sur l'original (Fig. 7) les ombres sous l'œil sont formées de traits continus particulièrement effilés lesquels sont mal venus sur le report, le travail du retoucheur a sans doute enlevé encore quelques portions de dessin, en sorte que finalement les



FIG. 92.

meilleures impressions présentent des ombres incomplètes (Fig. 92) et dans la plupart des cas il ne reste que quelques légers traits

autour de l'aile du nez et immédiatement sous la paupière, sans compter les impressions où ces ombres ont complètement disparu.

A l'exception de ce détail, les timbres de ce report sont bien venus et l'on rencontre seulement quelques rares impressions un peu empâtées.

Néanmoins au bout d'un certain temps on jugea bon de nettoyer le report avant un nouveau tirage et c'est ce qui a donné des timbres d'*impression dépouillée*, d'aspect fin, mais les lignes les plus minces ont disparu en partie, notamment les ombres de l'œil et du cou en même temps que l'on constate une exagération des blancs tels que les lettres ou la pointe des épis. L'aspect spécial de ces timbres a pu faire croire quelquefois qu'il s'agissait d'un type spécial, ce n'est en réalité qu'une variété intéressante du report 1.

Le grattage des *barrettes* du 5^e intervalle d'imbrication, fait trop superficiellement sur quelques types du report, permet à ces barrettes de réapparaître sur certains tirages avec plus ou moins d'intensité, dans bien des cas la partie centrale de la barrette reste invisible et ce sont seulement les extrémités attenantes aux lignes d'imbrication qui remontent au tirage.

Nuances

La couleur habituelle est le *bleu* qui varie du pâle au foncé.

Le *bleu de roi* est un bleu foncé d'un ton chaud mais un peu plus sombre que le bleu normal.

Le *bleu d'acier* est plus vif et plus coloré que le précédent.

Le *bleu-noir* est une teinte exceptionnelle, la plus foncée de toutes celles que l'on peut rencontrer sur l'un quelconque des reports du type II et la seule à peu près comparable au 20 centimes bleu-noir des timbres « Empire » non dentelés.

On rencontre également quelques *bleu terne* plus ou moins pâles et quelquefois sur papier jaunâtre.

Les tons verdâtres rencontrés sur ce report nous ont paru le résultat d'une oxydation.

DÉNOMINATION.	NEUFS.	USÉS.
Bleu, bleu pâle	N.	U.
Bleu terne, bleu foncé	1,2 N.	1,2 U.
Bleu de roi	2 N.	3 U.
Bleu d'acier.	4 N.	5 U.
Bleu-noir.	10 N.	25 U.

Paires - Bandes - Blocs

Comme pour le 20 centimes type I, les paires et bandes usées de ce report sont très rares car la plupart des bureaux possédaient encore un assez bon stock des grosses valeurs de l'émission précédente.

Paire	3 N.	10 U.	(1)
Bande de 3	5,5 N.	20 U.	
Bande de 4	8 N.	30 U.	
Bloc de 4	10 N.	100 U.	
Bloc de 15	50 N.		

Timbres sur Lettres

1,2 U

Variétés

Impression dépouillée : 1,3 N, 1,5 U

Timbres avec barrettes nettement marquées : 1,5 N, 3 U

Timbres avec un côté du cadre horizontal ou vertical manquant complètement (généralement des bords de feuille) : 2 N, 4 U

Quelques timbres sont traversés par de minces traits blancs rectilignes qui sont des rayures accidentelles de la planche, ces pièces sont intéressantes car elles permettent de situer le timbre dans la planche : 2,5 N, 5 U

Il existe quelques retouches très rares.

(1) Nous rappelons que les symboles N et U représentent la valeur à l'état neuf ou à l'état oblitéré des timbres du report étudié. Cette remarque est importante dans le cas présent, car le report 1 vaut environ 1,4 fois le report 3.

Piquages

Les *percés en ligne* valent 2 U sur lettre.

Faux

Il a existé à l'époque un *faux* du 20 centimes type II dont quelques exemplaires sont passés par la *poste* : valeur sur lettre 50 U. L'aspect général est bien celui du type II, les lettres et chiffres de la légende inférieure sont petits mais irréguliers, la lèvre supérieure avance par rapport à la lèvre inférieure, les ombres sous l'œil ne sont pas conformes à celles de l'original. Il y a encore beaucoup d'autres inexactitudes.

REPORT 2

Les ombres sous l'œil sont traitées comme celles du report 1 mais ces timbres se distinguent nettement des précédents par le relief de la grappe de raisin et les différents points parasites dont nous avons parlé plus haut.

Il n'y a pour ainsi dire pas de différences d'impression.

La retouche destinée à constituer le signe secret n'a pas toujours été suffisamment profonde et quelques exemplaires présentent dans le cinquième intervalle des barrettes parfois très nettes.

Nuances

La gamme est beaucoup moins variée que dans les autres reports du type II. La nuance commune est le *bleu*, les *bleu pâle* et les *bleu terne* sont un peu moins communs, enfin le *bleu foncé* vaut en moyenne 1,2 N, 1,5 U.

Paires - Bandes - Blocs

Paire	3	N.	8	U.
Bande de 3	5,5	N.	15	U.
Bande de 4	8	N.	20	U.
Bloc de 4	10	N.	90	U.
Bloc de 15	50	N.		

Timbres sur lettres

1,2 U

Variétés

Timbres avec barrette 1,5 N., 3 U

Cadre manquant sur un côté 2 N., 4 U

Timbres avec égratignure blanche 2 N., 5 U.

Il existe plusieurs retouches rares, celle de la figure 41 vaut 50 U environ.

Les timbres du report 2 ont sensiblement la même valeur que ceux du report 1.

REPORT 3

Ce report présente comme le précédent le relief de la grappe de raisin et les points parasites de l'imbrication, mais il est le seul à présenter la ligne blanche derrière la tête et les ombres sous l'œil complètes.

Son tirage égale à lui seul celui des deux reports précédents sa valeur est donc sensiblement moindre.

Toutefois c'est un des petits timbres de Bordeaux présentant le plus d'intérêt en raison de la variété des impressions et des nuances.

Impressions. — Malgré le grand tirage de ce report la plupart des impressions sont satisfaisantes, celles qui sortent de l'ordinaire ne sont pas communes notamment les impressions usées ; on rencontre également quelques impressions très empâtées.

Les ombres sous l'œil sont généralement complètes et formées de petits traits presque toujours nettement séparés, ces ombres disparaissent seulement dans quelques impressions usées, tandis que les traits qui mettent en relief la grappe restent pour ainsi dire toujours nettement visibles.

La retouche derrière la tête sauf dans quelques impressions empâtées ou usées est nettement visible et peut atteindre quelquefois près d'un demi-millimètre.

La retouche du signe secret a été mieux effectuée que dans les reports précédents et sauf le cas d'exemplaires empâtés, on ne vit pour ainsi dire jamais réapparaître au complet les petites barrettes mais seulement leurs extrémités contiguës aux lignes de l'imbriquement tandis que la partie centrale reste invisible.

Nuances

La gamme est des plus variée et c'est seulement dans ce report que l'on rencontre le fameux *outramer*, le plus rare des timbres de Bordeaux et l'un des plus rares de France.

La nuance courante est le *bleu* plus ou moins pâle ou plus ou moins terne suivant les exemplaires.

Le *bleu ciel pâle* est une jolie nuance claire, par opposition on peut citer le *bleu pâle terne* qui est d'un ton éteint.

Le *bleu foncé* doit trancher nettement sur les ordinaires, à la limite on trouve des *bleu très foncé* d'autant plus rares qu'ils sont plus foncés, mais qui n'atteignent jamais le ton bleu-noir du report 1.

Le *bleu-gris* ou bleu-gris-noir est un bleu foncé sombre et terne (genre ardoise) très caractéristique.

Le *bleu-vert-terne* est une bonne nuance quand elle est franche et ne résulte pas d'une oxydation.

Enfin l'*outramer* est une nuance rarissime que bien des collectionneurs n'ont jamais vu, il diffère du bleu d'une manière qui ne souffre aucune discussion, on peut dire qu'il est violet à côté des timbres bleus.

On rencontre un certain nombre d'exemplaires teintés d'*outramer* mais beaucoup moins rares, ces *bleu outramer* généralement pâles diffèrent beaucoup moins nettement des bleus, ce sont de bonnes variétés, mais d'une valeur très inférieure à l'*outramer*

DÉNOMINATION.	NEUFS.	USÉS.
Bleu.	N.	U.
Bleu-ciel pâle	1,3 N.	2 U.
Bleu pâle terne	2 N.	3 U.
Bleu foncé	1,3 N.	2 U.
Bleu très foncé	3 N.	3 à 10 U.
Bleu-verdâtre.	4 N.	5 U.
Bleu-gris-noir.	5 N.	7 U.
Bleu-outremer	6 N.	10 à 50 U.
Outremer	60 N.	200 U.

Nous avons rencontré un timbre neuf entièrement repeint de façon à simuler un outremer, la teinte était trop foncée et pas assez outremer, un grossissement 10 permettait de contrôler la fraude.

Paires - Bandes - Blocs

Paire	3 N.	8 U.
Bande de 3	5,5 N.	15 U.
Bande de 4	8 N.	20 U.
Bloc de 4.	10 N.	100 U.
Bloc de 15	50 N.	

Timbres sur lettres

1,2 U

Variétés

Impressions usées . 1,5 N, 2 U

On rencontre un assez grand nombre de petits défauts, dans la légende du haut ou du bas : POSIES au lieu de POSTES, REPUR au lieu de REPUB (généralement sur le n° 5 du report), des taches blanches en différents endroits du timbre (barbiche, etc.).

La valeur de ces exemplaires est difficile à fixer : 2 U à 20 U

Les timbres avec longue rayure blanche transversale sont intéressants : 2 N, 5 U

Timbres avec barrettes (signe secret) : 2 U.

Il existe un certain nombre de retouches rares dont la liste n'est pas encore possible à donner. Les prix varient suivant l'importance de la retouche. Celles que nous avons données (Fig. 42 et 43) valent environ 100 U

RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX TROIS REPORTS

Ces timbres ayant servi sensiblement à la même époque, les oblitérations ont à peu près la même valeur, il y a simplement lieu de tenir compte de la valeur des reports 1 et 2 supérieure à celle du report 3.

Losange de points avec grands chiffres	U.
Bureaux ambulants (petites lettres)	1.7 U.
Losanges de points avec petits chiffres	2 U.
Cachet à date double cercle	2,5 U.
Petit cachet à date	3 U.
Bureaux ambulants, cachet à date	5 U.
Ancre. — Bureaux du Levant	6 U.
Cachet à date triple cercle	8 U.
Etoile avec ou sans chiffres. Report 3	8 U.
Reports 1 et 2	10 U.
Losange de points, grands chiffres bleus.	12 U.

Toutes les autres oblitérations sont rares et valent des prix plus élevés

Les oblitérations sur lettres valent le double.

CHAPITRE VIII

20 Centimes, type III

Le dernier type de 20 centimes présente cette particularité originale d'avoir été obtenu par transport sur la pierre de quinze épreuves de la tête du 20 centimes, type II, et de quinze épreuves du cadre du 30 centimes, après quoi il a fallu nécessairement changer tous les chiffres 3 en chiffres 2.

Il en est résulté naturellement des petites différences dans les positions relatives de la tête par rapport au cadre, et ceci s'observe particulièrement bien à la pointe du cou dont la distance au cercle intérieur varie de $0^{\text{m/m}} \frac{3}{4}$ à $1^{\text{m/m}} \frac{1}{4}$, suivant les exemplaires. Ces indications trouveront leur utilisation pour l'identification des quinze types du report que nous étudierons plus loin.

Il y a donc eu presque autant de variétés que de vignettes dans le report, c'est-à-dire quinze, mais celles-ci se retrouvent vingt fois par planche et n'offrent que peu d'intérêt. On pourra, néanmoins, pour rappeler le procédé de fabrication employé, chercher une paire ou deux exemplaires séparés, l'un avec la pointe du cou aussi éloignée que possible du cercle et un autre avec la disposition contraire.

De toute façon, tous les timbres de ce type ayant été obtenus

de la même manière, il n'est pas rationnel de vouloir les classer en types III et types IV, comme cela a quelquefois été proposé.

La suppression des barrettes constituant le signe secret ayant été effectuée directement sur l'original du 30 centimes, et celui-ci ayant servi pour constituer le cadre du 20 centimes, type III, on ne peut rencontrer d'exemplaires sur lesquels réapparaissent ces petites barrettes.

NOMBRE DE REPORTS ET SIGNES DISTINCTIFS

Il existe deux reports pour le 20 centimes, type III, le principal signe caractéristique est identique à celui qui permet de différencier les deux reports du 10 centimes.

Report 1. — Cadre intérieur normal et de la même épaisseur que les lignes de l'imbricquement (Fig. 93), de plus légère ligne blanche derrière la tête. (Fig. 95).

Report 2. — Cadre intérieur renforcé (Fig. 94), jamais de ligne blanche derrière la tête.

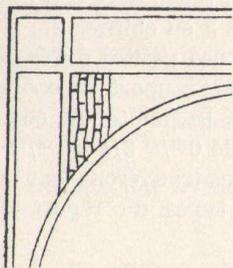


FIG. 93. — Report 1.

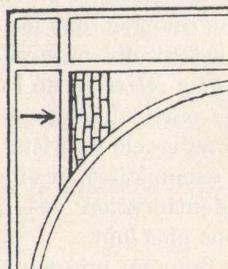


FIG. 94. — Report 2.

Nuances

Les couleurs rencontrées sur le 20 centimes, type III, sont assez variées et constituent l'un des attraits de ce timbre, certaines teintes sont spéciales à l'un ou l'autre des deux reports.

REPORT 1

Les timbres de ce report comportent une légère ligne blanche derrière la tête, cette retouche sera jugée inutile sur le report suivant.



FIG. 95. Report 1



FIG. 96. Report 2.

Le tirage fut très faible et même inférieur à celui du troisième report du 20 centimes, type II, pratiquement on ne rencontre guère qu'un exemplaire du report 1 sur quinze ou vingt exemplaires examinés du 20 centimes, type III, c'est donc une petite rareté intéressante à découvrir dans un lot de ce timbre.

Les impressions sont rarement fines, par contre on rencontre quelques impressions légèrement dépouillées.

Nuances

La nuance la plus courante est un *bleu terne* très légèrement foncé.

Les timbres franchement *bleus* sont un peu moins communs que le *bleu terne*.

Le *bleu-verdâtre* est un *bleu terne* légèrement verdâtre.

Le *bleu pâle* comporte deux variétés, l'une qui est d'un beau

bleu clair, l'autre qui est plutôt terne avec une pointe d'outremer.

Le *gris-bleu sombre* est d'un ton assez foncé et rappelant le ton de certaines ardoises.

Le *bleu outremer* est une nuance analogue à celle du 20 centimes, type II, c'est un bleu mélangé d'outremer, jamais il n'atteint l'intensité des véritables outremer du type II, et sa valeur est par suite sensiblement moindre, elle varie du reste suivant la proportion d'outremer rencontrée.

On peut du reste constituer toute une gamme allant du bleu outremer au bleu pâle pour les tons clairs et du bleu outremer au gris-bleu sombre pour les tons foncés.

DÉNOMINATION	NEUPS	Usés
Bleu terne	N.	U.
Bleu	N.	1,2 U.
Bleu-verdâtre	1,5 N.	1,5 U.
Bleu pâle	2 N.	3 U.
Gris -bleu sombre	5 N.	10 U.
Bleu outremer	3 N. à 15 N.	5 U. à 50 U.

Paires - Bandes - Blocs

Paire	3 N.	5 N.
Bande de 3	4,5 N.	12 N.
Bande de 4	6 N.	25 N.
Bloc de 4.	8 N.	50 N.
Blocs de 15	40 N.	

Oblitérations

Losange de points avec grands chiffres	U.
Losange de points avec petits chiffres.	3 U.
Bureaux ambulants (petites lettres)	3 U.
Cachet à date double cercle	6 U.
Petit cachet à date, un cercle	8 U.
Ancre. Bureaux du levant	10 U.
Etoile avec ou sans chiffres	12 U.

Toutes les autres oblitérations 15 u et davantage.
Valeur double sur lettre.

Variétés

On peut trouver un certain nombre de *défauts d'impression*, dont quelques-uns ne se rencontrent que sur quelques tirages et peuvent servir à les caractériser, par exemple les deux taches blanches du carré ornemental supérieur gauche (Fig. 97), ou deux traits blancs dans le cartouche latéral



FIG. 97 — Défaut du N° 8 du report.

supérieur du N° 10 du report. Il en existe bien d'autres, et l'étude de ces timbres fera sans doute encore découvrir quelques *retouches* rarissimes comme celle que nous avons signalée dans un chapitre précédent à la figure 44 et qui vaut 50 à 100 u . en raison de sa grande netteté.

Piquages

Les *percés en ligne* valent 10 u . sur lettre entière.

REPORT 2

Le deuxième report a été obtenu comme le précédent en reportant successivement têtes et cadres sur la pierre, le repérage a été un peu moins soigné et l'on constate des différences un peu plus grandes dans les positions respectives de la tête et du cadre.

Malgré un tirage de plus de 30.000.000 d'exemplaires, la plupart des impressions sont bonnes quoique pas très fines,

il y a peu d'impressions empâtées, enfin un certain nombre de timbres présentent des petites plages usées nettement d limitées.

La tête se détache suffisamment bien du fond central pour que l'on n'ait pas jugé utile la retouche derrière la tête.

Ce timbre ayant paru dans la première quinzaine de Janvier, on voit qu'en moins de deux mois on avait utilisé sept reports pour constituer les planches du 20 centimes, et le dernier report permit un tirage supérieur à lui seul à la totalité des précédents, en raison des progrès réalisés à l'atelier

Nuances

La teinte normale est le *bleu*, avec plusieurs sous-variétés qui ne méritent pas de plus-value.

Dans les *tons pâles* on distingue le *bleu ciel pâle*, ton clair mais vif, le *bleu pâle terne*, qui est l'opposé du précédent, et un *gris-bleu pâle*, quelquefois très légèrement mélangé d'un peu d'outremer.

Dans les *tons foncés*, on distingue le *bleu foncé*, d'autant plus rare qu'il est plus foncé, le *bleu de roi*, qui est un joli ton foncé et chaud, le *bleu de velours*, qui est la limite de celui-ci dans les tons foncés, enfin le *gris-bleu sombre*, qui comprend différentes tonalités rappelant l'ardoise, les tons sont tantôt noirs, tantôt violets, tantôt verdâtres, mais il est quelquefois difficile d'apprécier s'il s'agit d'une teinte originale ou d'un résultat dû à l'oxydation.

DÉNOMINATION	NEUFS	USÉS
Bleu	N.	U.
Bleu pâle	1,5 N.	2 U.
Bleu foncé	1,5 N.	2 à 5 U.
Bleu très foncé	3 N.	5 à 20 U.
Bleu de roi	2 N.	3 à 5 U.
Bleu velours	3 N.	5 à 20 U.
Gris-bleu sombre	3 N.	5 à 20 U.

Paires - Bandes - Blocs

Paires	3 N.	8 U.
Bandes de 3	5 N.	30 U.
Bandes de 4	8 N.	80 U.
Blocs de 4	9 N.	200 U.
Blocs de 15	50 N.	

Oblitérations

OBLITÉRATIONS.	<i>En Noir</i>	<i>En bleu</i>
Losange de points avec grands chiffres.	U.	40 U.
Bureaux ambulants (petites lettres)	4 U.	50 U.
Losange de points, petits chiffres	6 U.	
Cachet à date, double cercle.	8 U.	50 U.
Petit cachet à date, cachet de gare	8 U.	
Etoile avec chiffres	10 U.	
Etoile sans chiffres	15 U.	
Ancre. Levant. Oblitération anglaise	15 U.	50 U.
Bureaux ambulants, cachet à date.	15 U.	
Cachet à date, triple cercle	20 U.	60 U.
Bureaux ambulants, cerclé intérieur octogonal	25 U.	

Pour les autres oblitérations, valeur supérieure à 25 U.
Valeur double sur lettre.

Variétés

Les *impressions usées* se présentent généralement avec des parties usées nettement délimitées et qui donnent au timbre un aspect bizarre 2 N, 5 U. Quelquefois, un des côtés du cadre est absent.

Il existe un certain nombre de *défauts d'impression*, défauts de transfert ou défauts correspondant à un état particulier du report. Ces défauts bien visibles sont rares. On peut citer notamment ceux qui dénaturent la légende : PRANC au lieu de FRANC (N° 9 du report) ; POSTE6 au lieu de POSTES (N° 11

du report), (Fig. 97) ; PO6TES au lieu de POSTES, d'autres se



FIG. 97

rencontrent sur l'effigie : barbiche au menton etc

D'autres défauts consistent en *des taches de couleur* qui font disparaître une partie du dessin quelquefois importante, par exemple la presque totalité de la légende supérieure, ou bien une ou deux perles, etc.

On n'a pas trouvé jusqu'à présent de belles retouches comme celles que l'on peut rencontrer sur tous les autres reports du 20 centimes.

Certaines de ces variétés sont très demandées. Valeur très variable, 5 à 50 U

Impression recto verso, 50 U

Piquages divers

Le *percé en ligne* vaut 10 U sur lettre, le *dentelé* 13, 30 U. Enfin, on rencontre beaucoup plus exceptionnellement un piquage en dents de scie spécial à *Avallon*, valeur 300 U toujours sur lettre entière.

Timbre coupé

Le 20 centimes, type III, a été coupé en quatre au bureau de Limoges pour faire des 5 centimes. Valeur environ 2000 U sur lettre.

Faux de l'époque

On connaît une contre façon du 20 centimes, type III, qui a été utilisée sur des lettres à l'époque, et qui fut découverte

par la direction des postes des Bouches-du-Rhône dès le mois d'Avril 1871. Le faussaire, du nom de Pons, fut condamné par le tribunal d'Aix-en-Provence.

Ce faux, assez mal fait, a pu être découvert assez vite, il est copié sur le report 2 du type III, et présente notamment le renforcement du cadre intérieur, caractéristique de ce report. (Fig. 98).



FIG. 98. Faux de l'époque.

L'aspect général de ce timbre suffit immédiatement à le classer comme faux, on ferait certainement beaucoup mieux à notre époque. On peut citer comme principales inexactitudes le tracé des ombres du cou très incomplet et formé de lignes trop raides, les perles très mal faites et presque jamais rondes, une tache blanche dans l'imbrication, au-dessus du chiffre 2 de gauche et une autre au milieu et à droite de la chevelure.

Le signe secret se trouve par contre exactement reproduit. Valeur, 400 U. sur lettre entière.

CHAPITRE IX

30 Centimes

Le 30 centimes est la dernière valeur gravée par Yon. Les lettres des deux légendes sont un peu plus hautes que dans les autres valeurs, le profil du cou présente une ^{couleur} très accentuée, enfin le lobe de la feuille de vigne, à droite du deuxième grain de raisin de la première rangée supérieure, présente un arrondi qui le fait ressembler à un troisième grain de raisin.

D'autre part, l'essai de cette valeur montre l'existence du signe secret, c'est-à-dire que déjà sur l'original, les deux petites barrettes du cinquième intervalle de l'imbriquement supérieur droit sont absentes.

C'est l'étude détaillée de cet essai, comparé avec une épreuve en noir du report du 20 centimes, type III, qui nous a permis de découvrir que le cadre de ce dernier avait été obtenu par tirage sur la gravure originale du 30 centimes.

Le nom du graveur se voit sur quelques exemplaires, à hauteur de la deuxième rangée de grains de raisin.

En raison de son faible tirage, le 30 centimes ne comporte qu'*un seul report*, il en sera du reste de même des autres grosses valeurs, le 40 et le 80 centimes.

Les impressions sont généralement assez bonnes, rarement fines et rarement usées.

Les ombres sous l'œil sont formées de petits traits nettement séparés les uns des autres.

La ligne blanche derrière la tête a été tracée plus ou moins fortement sur tous les types du report, et il n'existe que bien peu d'exemplaires où on ne puisse en retrouver au moins quelques traces.



FIG. 99. 30 centimes.

Nuances

C'est la valeur la plus pauvre en nuances, la teinte normale est le brun avec des variétés plus ou moins pâles ou plus ou moins foncées et qui méritent une plus-value si elles sortent vraiment de l'ordinaire.

DÉNOMINATION	NEUFS	USÉS
Brun pâle	1,2 N.	1,2 U.
Brun	N.	U.
Brun-noir	1,5 N.	1,5 U.

Paires - Bandes - Blocs

Paire	3 N.	4 U.
Bande de 3	5 N.	6 N.
Bande de 4	7 N.	8 U.
Bloc de 4.	8 N.	10 U.
Blocs de 15	40 N.	

Timbres sur lettres entières

1,5 U

Oblitérations

Losange de points avec grands chiffres	U.
Cachet à date, double cercle.	1,5 U.
Bureaux ambulants (petites lettres)	1,5 U.
Losange de points, petits chiffres	1,7 U.
Petit cachet à date, 1 cercle	2 U.
Bureaux ambulants, cachets à date	4,5 U.
Ancre. - Levant. - Oblitérations étrangères	2,5 U.
Cercle extérieur perlé	3 U.
Étoile avec ou sans chiffres	3 U.

Valeur double sur lettres.

Variétés

Une des plus classiques est le défaut de report du numéro 2 du bloc report dans lequel la lettre R de REPUB est prolongée jusqu'à la base du cartouche supérieur (Fig. 100),
1,1 N 1,2 U



FIG. 100. « R prolongé ».

Il existe d'autre part quelques défauts de transfert intéressants, notamment FRANE au lieu de FRANC (numéro 13 du report) et que nous avons reproduits à la figure 38 ; on peut signaler également un manque d'impression partant du nez pour aboutir à la bouche (N° 15 du report). Valeur 2 à 5 U

Impressions fines 1,5 N - 2 U Impressions défectueuses ou partiellement usées, 1,2 N., 1,5 U



CHAPITRE X

40 Centimes

Le 40 centimes a été gravé en même temps que le 5 centimes et présente avec ce dernier une certaine analogie.

L'original présente quelques défauts, notamment dans le tracé des barrettes horizontales au-dessous de l'A de FRANC, de même qu'au-dessus du point qui sépare le zéro de droite du c de droite. Par contre, c'est avec le 5 centimes, la valeur où le mot Yon est le plus visible.

Il n'y a eu qu'un seul report.



FIG. 101 40 centimes.

La retouche derrière la tête n'est bien visible que sur certains numéros du report, en particulier les numéros 13, 14 et 15.

Les ombres sous l'œil se présentent tantôt sous la forme de lignes continues, tantôt sous la forme de petits traits séparés, ce qui correspond à deux états du report.

Dans le *premier état*, les retouches, insuffisamment profondes, ont disparu et les ombres sous l'œil sont formées de traits continus comme nous l'avons déjà observé à propos du 5 centimes et des premiers reports des 2 et 4 centimes. La plupart des tons rouges appartiennent au premier état et ceci explique leur rareté à l'état neuf.

On aurait ensuite exécuté un nouveau travail de retouche avant de procéder à un nouveau tirage, et on aurait alors obtenu des ombres sous l'œil formées de petits traits nettement séparés ; les exemplaires avec ligne blanche derrière la tête, assez accentuée, appartiennent à ce *deuxième état*.

Il existe des impressions *très fines*, les impressions *usées* sont plus fréquentes dans le deuxième état, enfin on rencontre exceptionnellement des impressions tellement *défectueuses* que la plus grande partie du timbre a disparu, notamment les légendes, les grecques et une bonne partie de l'effigie.

Nuances

Le 40 centimes présente une série de nuances très variées, mais à l'état neuf, on rencontre à peu près toujours les mêmes nuances et ce n'est qu'avec des oblitérés que l'on pourra rassembler un ensemble complet.

On peut les classer dans cinq catégories principales.

Le *jaune-orange* est d'autant plus rare que le timbre est plus jaune, la teinte extrême de cette catégorie est le *jaune-citron* qui est très rare.

L'*orange* (ou orange-rouge), est la teinte habituelle, plus ou moins foncée et plus ou moins vive, l'*orange terne* est une variété moins commune, mais pâle.

L'*ocre-orange* est une couleur terne plus ou moins foncée et assez caractéristique.

Le *rouge* se distingue de l'orange par une proportion de rouge plus élevée, celle-ci peut du reste varier considérablement depuis le simple *rouge-orange*, avec une pointe de rouge qui

vaudra environ deux fois le prix de l'orange, jusqu'au *rouge-sang* dans lequel il n'y a plus trace d'orange et qui peut valoir quarante fois le prix de l'ordinaire.

Le vermillon est d'une teinte assez vive participant à la fois de l'orange et du rouge, on rencontre un *vermillon intense* d'un très bel aspect et sensiblement aussi rare que le rouge sang.

C'est certainement dans le 40 centimes qu'il est le plus difficile d'apprécier le degré de rareté des différentes nuances étant donné que la gamme s'étale sans séparation marquée depuis la plus commune jusqu'à la plus rare.

DÉNOMINATION	NEUFS	USÉS
Jaune-orange.	1,5 N.	1,5 U.
Citron	10 N.	15 U.
Orange	N.	U.
Orange terne	1,2 N.	1,3 U.
Vermillon	1,5 N.	1,5 U.
Ocre-orange	3 N.	3 U.
Rouge (rouge orange)	2 N. à 20 N.	2 U. à 20 U.
Rouge pâle terne	3 N.	5 U.
Vermillon vif	30 N.	25 U.
Rouge-sang	50 N.	40 U.

Paires - Bandes - Blocs

Paire	3 N.	4 U.
Bande de 3	4,5 N.	6 U.
Bande de 4	6 N.	10 U.
Bloc de 4	7 N.	20 U.
Bloc de 15	35 N.	

Timbres sur lettres

1, 3 U

Oblitérations

Losange de points avec grands chiffres	U.
Bureaux ambulants (petites lettres)	1,5 U.
Losange de points, petits chiffres	2 U.
Ancre. Bureaux du Levant	2 U.

Cachet à date, double cercle.	2,5 U.
Petit cachet à date	3 U.
Cachet à date, triple cercle	5 U.
Etoile avec ou sans chiffres	5 U.
Oblitérations étrangères	6 U.

Toutes les autres oblitérations, plus de 6 U
Valeur double sur lettre entière.

Variétés

Ligne blanche derrière la tête bien visible, 1, 2 N., 1, 5 U
Barrette remontée au tirage (spécialement numéro 1 du report),
1, 5 N., 2 U Chiffre 4 « pseudo retouché », rencontré sur le
numéro 2 du report et seulement sur certains tirages, 2 N.,
5 U (Fig. 102).



FIG. 102. 40 centimes « pseudo retouché ».

Impressions très fines, 2 N., 4 U
Impressions usées, sans cadre, etc., 1, 5 N., 2 U
Très mauvaise impression avec empâtement considérable
3 N., 5 U

Piquages

Les *percés en lignes* sur lettres valent 5 U.

Faux

Il existe quelques faux anciens, notamment un rouge
sang assez facile à découvrir.

On rencontre d'autres faux mieux réussis et semblant pro-
venir de la même source que les 2, 4 et 10 centimes ; ils présen-
tent un ton plat dû à l'absence du fond de sûreté, les dimensions
inexactes et généralement trop petites, le papier différent de
l'original et quelquefois entièrement blanc.

CHAPITRE XI

80 Centimes

C'est la plus grosse valeur de la série, il devait sans doute rester dans les bureaux un approvisionnement suffisant de timbres, du 5 francs « Empire ».

L'*original* présente cette particularité que la deuxième rangée de la grappe comporte seulement trois grains de raisin au lieu de quatre, la feuille de vigne est par contre prolongée à gauche assez bas.

D'autre part, les ombres sous l'œil de l'original ont été constituées par des petits traits séparés et non par des lignes continues, ceci aurait dû éviter les retouches sur la *matrice-report*; celles-ci n'en furent pas moins effectuées, mais on n'aperçoit bien ce travail que sur les épreuves en noir du report, car sur les timbres eux-mêmes, les retouches insuffisamment tracées ont disparu et on retrouve la disposition de l'original (Fig. 103),



FIG. 103. 80 centimes, ombres sous l'œil.

où l'on voit notamment que les petits traits de la première ligne d'ombre et de la deuxième ne se correspondent pas.

Il n'y a encore pour cette valeur qu'un *seul* report. (Fig. 104).



FIG. 104. 80 centimes.

Les impressions ne sont jamais bien fines et il y a peu d'impressions usées. On rencontre pas mal d'impressions un peu empâtées.

Il existe au moins *deux états* du report différents ainsi qu'on peut le constater par le numéro 2 de ce report qui présente une retouche dans l'imbrication au-dessous de la lettre c de FRANC. (Fig. 105 et 106). On a rajouté dans le deuxième état la petite barrette horizontale qui manquait dans le premier.



FIG. 105. 1^{er} Etat.



FIG. 106. 2^e Etat.

Retouches du N^o 2 du report.

Les timbres rose terne appartiennent à ce premier état, il

est difficile actuellement de donner les signes distinctifs de ces deux états pour les autres numéros du report.

Nuances

On peut distinguer deux groupes principaux de nuances, les roses et les rose terne.

Le *rose terne* est une couleur terne, tantôt *claire*, tantôt assez *foncée*, dans laquelle on a ajouté un peu de jaune à la couleur rose fondamentale, quelques personnes donnent souvent à cette teinte le nom de *groseille* qui devrait être au contraire réservé à un ton rose vif.

Le *rose* est la teinte habituelle, il comprend un certain nombre de variétés intéressantes que l'on rencontre surtout sur les oblitérés, car la plupart des timbres neufs sont d'une teinte uniforme ; on trouve ainsi le *rose pâle* qu'il ne faut pas confondre avec un timbre passé au soleil, le *rose foncé*, le *rose foncé vif* d'un beau ton vif et chaud, enfin le *rose carminé* ou *rose-rouge* plus ou moins terne et présentant quelquefois un ton légèrement lie de vin.

DÉNOMINATION	NEUFS	USÉS
Rose terne	1,4 N.	1,5 U.
Rose terne foncé	1,6 N.	1,7 U.
Rose	N.	U.
Rose pâle	1,2 N.	1,2 U.
Rose foncé	1,3 N.	1,3 U.
Rose foncé vif	2 N.	2 U.
Rose carminé	3 N.	2,5 U.

Paires - Bandes - Blocs

Paire	2,5 N.	3 U.
Bande de 3	3,5 N.	4 U.
Bande de 4	4,5 N.	5,5 U.
Bande de 5	6 N.	7 U.
Bloc de 4.	5 N.	10 U.
Bloc de 15	30 N.	

Timbres sur lettres

1, 5 U

Oblitérations

Losange de points avec grands chiffres	U.
Ancre	1,3 U.
Losange de points avec petits chiffres.	1,4 U.
Bureau du Levant.	1,5 U.
Bureaux ambulants (petites lettres)	2 U.
Cachet à date, double cercle	2 U.
Petit cachet à date.	2,5 U.
Etoile avec ou sans chiffres	3 U.

Les autres oblitérations valent plus de 3 U
Sur lettre entière, valeur double.

Variétés

On peut mentionner le défaut de report bien connu du n° 14 et qui consiste en une cassure de la lettre T de POSTES : 1, 1 N., 1,2 U

Un défaut de planche également classique et appartenant au deuxième état du report est la variété 88 au lieu de la valeur 80 à droite du timbre. (Fig. 39). Ce défaut est très recherché et se vend couramment 5 N., 5 U et près du double en paire. Ceci montre les prix que pourront sans doute atteindre d'autres défauts encore inconnus ou déjà mentionnés dans cet ouvrage.

Les timbres avec *barrette* remontée au tirage valent 1,5 N., 1,5 U

Piquages

Les timbres *percés en ligne* valent 2 U sur lettre.

On connaît le 80 centimes *coupé en quatre* et utilisé pour faire des 20 centimes au bureau de Clerval (Doubs). Valeur approximative 30 U. sur lettre entière naturellement.

TROISIÈME PARTIE

RECONSTITUTION DES REPORTS
SIGNES DISTINCTIFS DES QUINZE TYPES

Considérations sur la Reconstitution

Dans tout ce qui précède, nous avons pu constater à plusieurs reprises, le rôle important et spécial à l'émission lithographiée de Bordeaux, joué par le bloc-report de quinze vignettes. La formation de la planche de 300 timbres étant obtenue par transfert sur la pierre de vingt épreuves tirées successivement sur le bloc-report, chaque vignette de ce bloc se retrouve donc vingt fois sur la feuille de 300 timbres et constitue une variété secondaire de la planche.

La réunion des quinze exemplaires correspondants aux quinze vignettes du report permet de former un ensemble donnant une image fidèle du bloc-report : c'est la *reconstitution des reports* ou planches-mères, opération dès maintenant très en faveur auprès des spécialistes et l'un des attraits de la collection des « Bordeaux ».

Cette recherche est rendue possible, grâce aux défauts particuliers à chacune des quinze vignettes du bloc-report et qui proviennent de l'opération même du report, c'est-à-dire du tirage des différentes épreuves sur l'original et de leur transfert sur la pierre du bloc-report.

Ces défauts caractéristiques sont décrits en détail pour chacun des quinze types des différents reports de chaque valeur et font l'objet des chapitres qui suivent.

Depuis longtemps déjà, on faisait des reconstitutions analogues dans d'autres pays et de nombreuses expositions internationales ont permis d'admirer des ensembles reconstitués des premières émissions des Deux-Siciles, d'Espagne, de Grande-Bretagne ou d'autres pays.

En France, ce genre de travail était jusqu'à présent à peu près complètement délaissé, et encore actuellement jugé par certains trop minutieux et dénué d'intérêt, cependant les spécialistes qui ont eu le courage et les moyens d'entreprendre

la reconstitution ont eu vite fait de s'apercevoir de l'intérêt que présente ce genre de collection qui est en réalité indispensable pour connaître entièrement cette émission.

C'est qu'en effet, chaque vignette du report a son individualité propre, du fait qu'elle provient d'une épreuve particulière tirée sur l'original et présente par conséquent des défauts de reports qui lui sont personnels; de plus les nombreuses retouches effectuées sur le bloc-report, vignette par vignette, avant l'exécution de la première planche ont encore ajouté à cette individualité; enfin entre les tirages successifs, le bloc-report était généralement retravaillé, c'est-à-dire que chaque vignette recevait pour son compte de nouvelles retouches particulières. Il sera très intéressant de suivre sur les timbres ces modifications successives et ceci ne sera possible qu'à la condition de les classer par numéro de report, de manière à ne comparer entre eux que des timbres provenant de la même vignette du report.

C'est seulement ainsi que l'on pourra découvrir les retouches effectuées avant tel ou tel tirage, notamment celles très nombreuses effectuées sur le cadre extérieur et qui, sans cela, seraient passées inaperçues.

Cette recherche fera apparaître la nécessité de posséder de nombreux exemplaires oblitérés qui seuls se présentent sous des états suffisamment variés, alors que la plupart des timbres neufs notamment les 30, 40, et 80 centimes se rencontrent presque toujours sous un seul état correspondant généralement aux derniers tirages.

Pour être absolument complète, la collection de Bordeaux, devrait comprendre non seulement un bloc de quinze pour chaque report de chaque valeur, mais encore autant de blocs de quinze, qu'il y a eu d'états différents du bloc-report.

C'est dire que la tâche est presque illimitée, et c'est pourquoi la reconstitution des planches de 300 timbres théoriquement possible, bien que devant présenter les plus grandes difficultés, ne semble pas devoir être jamais entreprise.

Bien entendu, tous les spécialistes ne pourront entreprendre la reconstruction de tous les reports, étant donné le prix

déjà élevé de certains d'entre eux, mais nous les engageons tout au moins d'essayer la reconstitution de quelques blocs parmi les plus faciles et les moins dispendieux, tels que les 20 centimes, types II et III, ou les 5 et 40 centimes ; nul doute qu'ils n'y trouvent un réel intérêt en même temps qu'une connaissance plus approfondie du timbre.

Dans la *description des signes distinctifs des reports*, nous nous sommes attaché à ne rien négliger de ce qui pourrait faciliter le travail des reconstructions.

Nous avons indiqué trois, et plus généralement, quatre signes distinctifs par timbre, de manière à éviter toute hésitation dans le cas où un ou plusieurs signes disparaîtraient par suite de l'impression ou de l'oblitération, mais l'importance de ces défauts est très variable suivant les types du report, certains transferts ayant été exécutés avec une très grande perfection.

En principe, les signes sont mentionnés dans l'ordre de leur importance, en sorte que dans bien des cas les deux premiers signes seront suffisants pour l'identification.

Enfin, et c'est là le point essentiel, nous nous sommes attaché à éliminer soigneusement les défauts qui ne se rencontrent pas sur tous les tirages successifs, et bien que certains d'entre eux soient très visibles, nous leur avons préféré des défauts plus petits, mais qui se rencontrent sur tous les timbres d'un même type, quel que soit son tirage.

Il n'y a guère que sur le report 2 du 20 centimes, type I, où, faute de posséder des blocs de tous les tirages, nous avons peut-être indiqué pour quelques types des signes distinctifs qui peuvent ne pas se rencontrer sur tous les timbres ; mais c'est là une exception, et d'une façon générale, nous pensons que cette troisième partie de notre ouvrage qui a nécessité un travail et une documentation considérables, sera appréciée des philatélistes.

Chaque report comporte un schéma montrant les signes distinctifs des quinze types de ce report et des petites flèches précisent l'endroit exact où se trouve le défaut ; le texte qui accompagne les schémas fait presque double emploi, il a néan-

moins l'avantage de donner la liste des défauts par ordre d'importance et, d'autre part, les mots « généralement » ou « quelquefois » permettent de préciser ceux de ces défauts qui peuvent devenir imperceptibles pour une raison ou une autre (impressions lourdes, usées, etc.).

Le texte est établi de façon à faire image sans viser à l'exactitude des mots ; par exemple, les expressions : point blanc, trait blanc, cassure du cadre, perle reliée au cercle, se comprennent d'elles-mêmes et sont en réalité des manques d'impression.

Pour la distinction entre les différents reports de chaque valeur, il y a lieu de se reporter aux descriptions données dans la deuxième partie de l'ouvrage.

CHAPITRE PREMIER

1 Centime

REPORT 1

N° 1 — Légère coupure dans le cercle extérieur à l'aplomb du trait vertical de l'E de REPUB. Défaut dans le pied droit du 1 de droite. Très petit point de couleur contre le trait droit du 1 de gauche, à hauteur du point qui le sépare de la lettre c. Léger saillant de couleur à l'intérieur du c de gauche. (Ces deux derniers signes souvent très faibles).

N° 2. — Triangle de couleur au coin inférieur gauche. Coupure ou amincissement à la droite, de la première ligne d'ombre du menton. Coupure à gauche de la deuxième ligne d'ombre du menton. Petit point de couleur dans le cadre gauche, entre la troisième et la quatrième ligne de burelage.

N° 3. — Petit point de couleur sur le trait supérieur de l'E de POSTES. Le trait inférieur de l'E de REPUB remonte légèrement à droite. Petit trait vertical à la troisième ligne du burelage supérieur gauche, comptée à partir du milieu. Léger saillant de couleur dans le cadre au-dessus de l'intervalle AN de FRANC. (Tous ces signes généralement faibles).

N^o 4. — Cercle extérieur et cadre intérieur nettement brisés au milieu, à droite. Petit trait de couleur entre le 1 et le c de droite (oubli du retoucheur, même défaut sur le n^o 8 et le n^o 13). Courbure supérieure de la narine coupée par un trait de retouche des lignes d'ombre de l'œil (sauf impressions lourdes).

N^o 5. — Coupure dans le cadre intérieur à l'aplomb de la gauche du c de gauche. Deuxième ligne d'ombre du menton épaisse et arrêtée avant la ligne du menton. Plusieurs points de la première ligne d'ombre sous l'œil reliés entre eux.

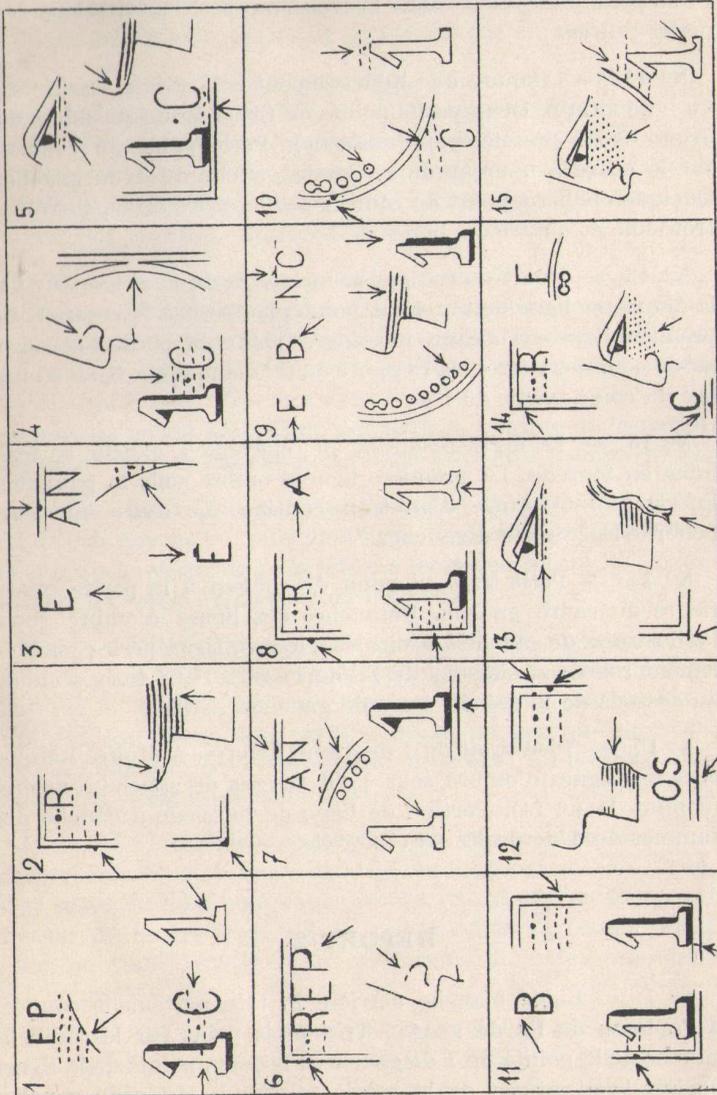
N^o 6. — Épaisseur dans l'arrondi du p Petit point de couleur dans le cadre extérieur à hauteur du point qui précède l'r de REPUB (souvent imperceptible). Coupure dans la courbure supérieure de la narine (seulement premières impressions).

N^o 7. — Point de couleur dans le cercle au-dessous du pied droit de l'A de FRANC. Point de couleur sur le cadre inférieur au-dessous du 1 de droite. Légère épaisseur du cadre au-dessus de l'N de FRANC. Pied droit du 1 de gauche comporte un trait oblique au lieu d'un trait courbe. (Tous ces signes sont faibles).

N^o 8. — Épaississement du cadre gauche vers l'extérieur, entre les deuxième et troisième lignes de burelage. Épaississement de la branche gauche de l'A. Pied du 1 de droite légèrement courbe. Petit trait contre le cadre intérieur gauche entre les quatrième et cinquième lignes de burelage.

N^o 9. — Petit trait oblique entre n et c. Coupure dans le premier trait d'ombre du menton (sauf impressions lourdes). Empâtement de couleur sous le trait du milieu de l'E et à droite du B de REPUB. Léger rentrant dans le haut de l'ombre du 1 de droite. Sixième perle au-dessous des perles reliées légèrement aplaties. (Signes assez faibles).

N^o 10. — Deux points de couleur (quelquefois réunis) dans le cercle à hauteur de la plus basse des perles reliées. Manque un petit trait dans la deuxième ligne de burelage au-dessus du c de gauche. Petit point de couleur au-dessus du 1 de droite.



Signes distinctifs du report 1 du 1 centime.

Petit point de couleur dans la troisième perle au-dessous des perles reliées.

N° 11 — Coupure ou amincissement à la partie supérieure du B de REPUB. Deux petits points ou traits au-dessous de 1 de droite (sauf premières impressions). Petit point de couleur sur le cadre à hauteur de la pointe gauche du 1 de gauche. Quelquefois petit point de couleur sur le cadre droit, entre les troisième et quatrième lignes de burelage.

N° 12 — Point de couleur sur le cadre droit, à hauteur de la deuxième ligne de burelage, point plus petit à hauteur de la première ligne sur le cadre intérieur. Trait oblique dans le cadre au-dessous des lettres OS. Coupure dans la cinquième ligne d'ombre du cou à partir du bas.

N° 13 — La dernière mèche de cheveux à gauche se termine en fourche. La première ligne d'ombre sous la paupière inférieure est formée d'un trait continu. Le cadre inférieur débordé légèrement à gauche.

N° 14 — Petit trait ou point de couleur à la partie supérieure du cadre gauche. Retouches des lignes d'ombre sous l'œil tracées de gauche à droite vers le bas. Deux perles généralement reliées au-dessous de l'F de FRANC. Petit trait oblique au-dessous de la gauche du C de gauche.

N° 15 — Pied droit du 1 de droite déformé à droite. Retouches des lignes d'ombre sous l'œil tracées de gauche à droite (comme le n° 14). Portion de ligne de burelage à gauche du sommet du 1 de droite très affaiblie.

REPORT 2

N° 1 — Ligne blanche derrière la tête nettement coupée à l'aplomb de l'R de FRANC. Très petit point sur le cadre à gauche de la pointe du 1 de gauche. Plusieurs points de la ligne de burelage partant de la partie supérieure du C de gauche

vers la droite sont réunis ensemble (comme le n^o 3). Quelquefois la mèche de cheveux de gauche se termine par un petit crochet.

N^o 2. — Cercle brisé à gauche à hauteur du front. Deux perles amincies au-dessus de la gauche des lettres T et E de POSTES. Cinq petits points parasites (et quelquefois six ou sept) de part et d'autre du C de gauche (comme nos 7 et 12). Coupure dans la première ligne d'ombre du menton (invisible dans les impressions lourdes).

N^o 3. — Petit point au-dessous de la gauche du I de gauche. La partie inférieure du C de droite est confondue avec le petit trait de la ligne de burelage immédiatement au-dessous. Trois points de la ligne de burelage à droite du point qui précède le C de droite sont reliés entre eux.

Plusieurs points de la ligne de burelage à droite de la partie supérieure du C de gauche sont réunis entre eux (comme n^o 1).

N^o 4. — Petit trait parasite au-dessus du point qui sépare le I du C de gauche. Coupure de la ligne derrière la tête à l'aplomb de la branche verticale de la lettre F (commun au n^o 2). Légère coupure du cercle au-dessous du C de FRANC.

N^o 5. — Petit point de couleur sur le cadre au-dessous du point qui suit le C de gauche. Manque généralement le premier point de la septième ligne du burelage supérieur gauche. Petit trait vertical dans une perle à droite, un peu au-dessus du milieu. Renforcement du cadre intérieur au-dessous des lettres TE. (Signes assez faibles).

N^o 6. — Petit trait en haut du cadre gauche. Les deux premiers points de la première ligne de burelage en haut, à gauche, sont reliés au gros point qui précède l'R de REPUB. Perle au-dessous de la droite de l'R de REPUB reliée au cercle. Petit point ou trait dans le cadre au-dessous du point précédant le C de droite.

N^o 7 — Les deux perles reliées à gauche forment une longue tache blanche. Les huit points parasites autour du C de gauche n'ont pas été enlevés et sont presque tous visibles (commun au

n^{os} 2 et 12). Petit point de couleur sur le cadre au-dessus de la gauche du B de REPUB. Les derniers petits traits de la première ligne d'ombre sous l'œil se confondent avec l'extrémité de la paupière.

N^o 8. — La première ligne d'ombre sous l'œil est découpée seulement en deux parties. Petit point de couleur au-dessous du pied droit de l'R de FRANC. Petit point de couleur dans le 1 de gauche, à hauteur du point qui précède le c de droite. Le pied du P de REPUB. dépasse légèrement la ligne de burelage.

N^o 9. — Point de couleur sur le cadre inférieur au-dessous de la lettre T de POSTES. Point de couleur à l'extrémité droite du trait inférieur de l'E de REPUB. Point ou trait de couleur dans le cadre gauche, entre les quatrième et cinquième lignes du burelage. Point de couleur dans le cadre au-dessus du c de FRANC.

N^o 10. — Défaut dans le pied droit du 1 de gauche. Point de couleur au-dessus et à droite du deuxième s de POSTES. Coupure du cercle extérieur à l'aplomb de la branche droite de l'N de REPUB. Petit point de couleur en haut et à droite du 1 de gauche.

N^o 11. — Les deux perles au-dessous du B de REPUB sont plus petites que leurs voisines. Coupure du cadre intérieur au-dessus du point qui précède REPUB. Coupure de l'aile du nez par le coup de retouche des ombres sous l'œil. Légère coupure sur le trait oblique supérieur du 1 de gauche.

N^o 12. — Barrette oblique ou grosse tache de couleur au-dessous du milieu du P de POSTES. Points parasites autour du c de gauche non retouchés. Cadre inférieur coupé aux deux extrémités (sauf impressions lourdes). Cercle extérieur coupé à l'aplomb du P de REPUB.

N^o 13. — Point de couleur prolongeant en bas et à droite le point qui suit REPUB. Point de couleur dans le premier grain de raisin de la deuxième rangée (sauf quelques impressions usées). Deux perles plus petites que les autres au-dessous

des lettres PU de REPUB. Quelquefois point de couleur dans la perle au-dessus du P de POSTES.

N° 14. — Deux points du burelage au-dessous du point qui suit le C de gauche réunis en un gros trait. Epaisseur du cadre inférieur au-dessous de l'E de POSTES. Coupure ou affaiblissement du cercle intérieur à hauteur de la septième perle au-dessus des perles reliées.

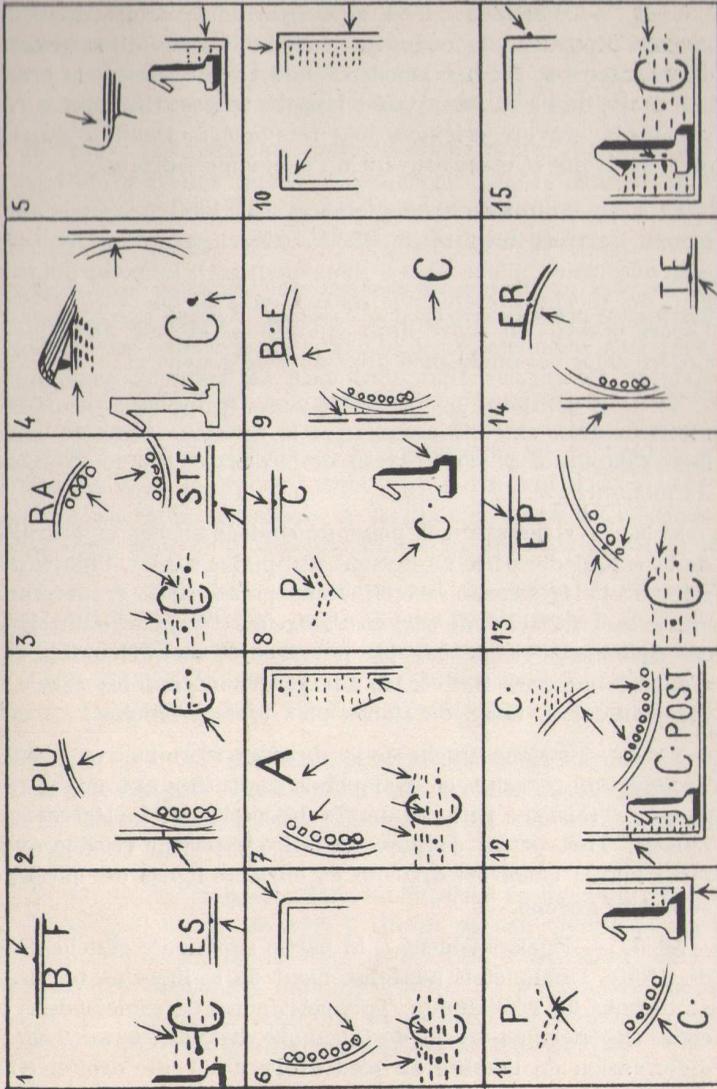
N° 15. — Point de couleur dans le cercle au-dessous de l'N de FRANC. Cercle extérieur cassé au-dessus de ce point. Généralement point parasite au-dessus du point qui précède le C de gauche. Petit point de couleur au-dessus de la partie droite du P de REPUB sur le cadre extérieur

REPORT 3

Les timbres de ce report se présentent sous deux états principaux auxquels correspondent, tantôt une augmentation, tantôt une diminution des défauts de reports, les signes décrits sont donc plus ou moins visibles suivant les impressions, mais s'appliquent néanmoins à tous les timbres, sauf indications spéciales. Un certain nombre de faux traits de gravure dans la région du C de gauche mal retouchés réapparaissent surtout dans le deuxième état.

N° 1 — Petit trait prolongeant à droite le point qui précède le C de gauche. Point de couleur sur le cadre intérieur au-dessous et un peu à droite du deuxième S de POSTES. Assez souvent, petit trait de couleur au-dessous du 1 de droite (signe commun à d'autres numéros). Quelquefois point de couleur sur le cadre extérieur un peu à droite du B de REPUB.

N° 2. — Point ou petit trait dans le cercle à l'aplomb de la gauche de l'U de REPUB. Petit point parasite à l'intérieur du C de droite. Quelquefois petit trait dans le cadre à hauteur de la troisième perle au-dessus des perles reliées (premières impressions).



Signes distinctifs du report 3 du 1 centime.

N° 3. — Perle échancrée au-dessus de la droite du T de POSTES. Epaisseur du cadre inférieur au-dessous de la gauche du premier S de POSTES. Les deux perles au-dessous de la branche droite de l'A de FRANC sont presque reliées. Un point parasite de la gravure originale mal retouché apparaît à gauche du C de droite et assez souvent un deuxième à droite.

N° 4. — Première ligne d'ombre sous l'œil découpée seulement en trois longs traits. (Les autres lignes d'ombre sont bien découpées, même dans le deuxième état). Le point qui suit le C de gauche présente un saillant vers le bas et à droite. Légère cassure du cadre droit un peu au-dessus du milieu. Légère déformation du pied droit du 1 de gauche.

N° 5. — Coupure ou amincissement à la base du cadre intérieur droit entre la première et la deuxième ligne de burelage. Coupure à la partie avant de la deuxième ligne d'ombre du menton.

N° 6. — Généralement point de couleur en bas et à droite de la cinquième perle au-dessous des perles reliées. Coin supérieur droit légèrement arrondi. Deux points de la gravure originale mal retouchés de part et d'autre du C de gauche. Ce signe est également visible sur les nos 7 et 3, et quelquefois sur d'autres numéros (11 et 12); il pourra néanmoins servir à l'identification, faute de signes plus caractéristiques.

N° 7 — Branche gauche de l'A de FRANC terminée en pointe. Trois points parasites et quelquefois davantage autour du C de gauche. Troisième perle au-dessus des perles reliées légèrement aplatie. Très petite coupure du cadre extérieur (visible avec forte loupe) entre les dixième et onzième lignes du burelage supérieur gauche.

N° 8. — Epaissement à la partie supérieure gauche du C de droite. Quelquefois affaiblissement de la ligne de burelage au-dessous du P de REPUB. Très petit point de couleur dans le cadre supérieur au-dessus de la gauche du C de FRANC. Légère déformation de l'ombre au pied droit du 1 de droite. (Ces trois derniers signes très faibles).

N° 9. — Point de couleur sur le cercle intérieur à l'aplomb de la gauche du B de REPUB. Epaisseur au milieu et à droite du c de droite. Quelquefois faiblesse dans le cadre à hauteur de la cinquième perle au-dessus des perles reliées.

N° 10. — Coupure du cadre intérieur droit, entre les huitième et neuvième lignes de burelage. Légère coupure à la partie supérieure du cadre intérieur gauche. Très petit point de couleur en dessous et à droite du cadre supérieur.

N° 11. — Petit trait de burelage au-dessous du p de REPUB prolongé vers le bas. Cassure à la base du cadre intérieur droit. Deux perles au-dessus de la droite du c de gauche légèrement diminuées. L'ombre du pied droit du 1 centime se prolonge presque jusqu'au coin du cadre intérieur

N° 12. — Perle au-dessus de l'intervalle ST de POSTES et à gauche du p légèrement diminuée. Petit trait dans le cadre gauche entre la neuvième et la dixième ligne du burelage. Très léger trait dans le cercle au-dessous du c de FRANC.

N° 13. — Saillant de couleur sur le cercle intérieur à l'aplomb de la branche verticale de l'E de REPUB et petite perle immédiatement à gauche. Point parasite dans le burelage à droite du c de gauche. Point de couleur sous le cadre supérieur à l'aplomb du trait vertical du p de REPUB.

N° 14. — Cercle extérieur brisé à gauche de l'R de FRANC. Epaisseur du cadre gauche à hauteur de la troisième perle au-dessus des perles reliées. Epaisseur du cadre intérieur à l'aplomb de l'intervalle TE de POSTES.

N° 15. — La troisième ligne de burelage en bas et à gauche du 1 de gauche est doublée à droite par un deuxième trait et le plus souvent se présente sous forme d'une ligne épaisse quelquefois prolongée dans le chiffre 1. Quelquefois petit point de couleur en haut du cadre droit. Quelquefois petit trait parasite dans le burelage à droite du c de gauche.

CHAPITRE II

2 Centimes

REPORT 1

N° 1 — Perle en forme de croissant à droite un peu au-dessous du milieu du timbre. Perle reliée au cercle au-dessous de la branche droite de l'A de FRANC. Coupure du cadre intérieur gauche un peu au-dessus du milieu du timbre. Deux points de couleur sous la partie gauche du pied du 2 de gauche.

N° 2. — Cadre extérieur droit coupé un peu au-dessous du milieu. Déformation à la partie inférieure du cadre gauche. Coupure du cadre intérieur gauche un peu au-dessus du milieu. (Signe commun aux n^{os} 2 et 8 et quelquefois moins nettement sur les n^{os} 7, 12 et 14).

N° 3. — Gros point après le 2 de gauche en forme de croissant. Petit trait de couleur dans le cadre sous la partie droite du 2 de gauche. Rentrant blanc dans l'ombre du 2 de gauche à la hauteur de la quatrième ligne de burelage. Point de couleur sous le cadre extérieur au-dessus de l'R de REPUB.

N° 4. — Tache de couleur dans l'angle intérieur du 2 de gauche. Cassure du trait gauche du 2 de gauche. Point de couleur à la partie supérieure du burelage inférieur gauche à hauteur de la pointe du menton.

N° 5. — Cassure dans le cadre gauche à hauteur de la partie supérieure du 2 de gauche. Petit trait et point de couleur sous la partie droite du 2 de gauche. Points de couleur dans le cadre et dans le cercle au milieu à gauche.

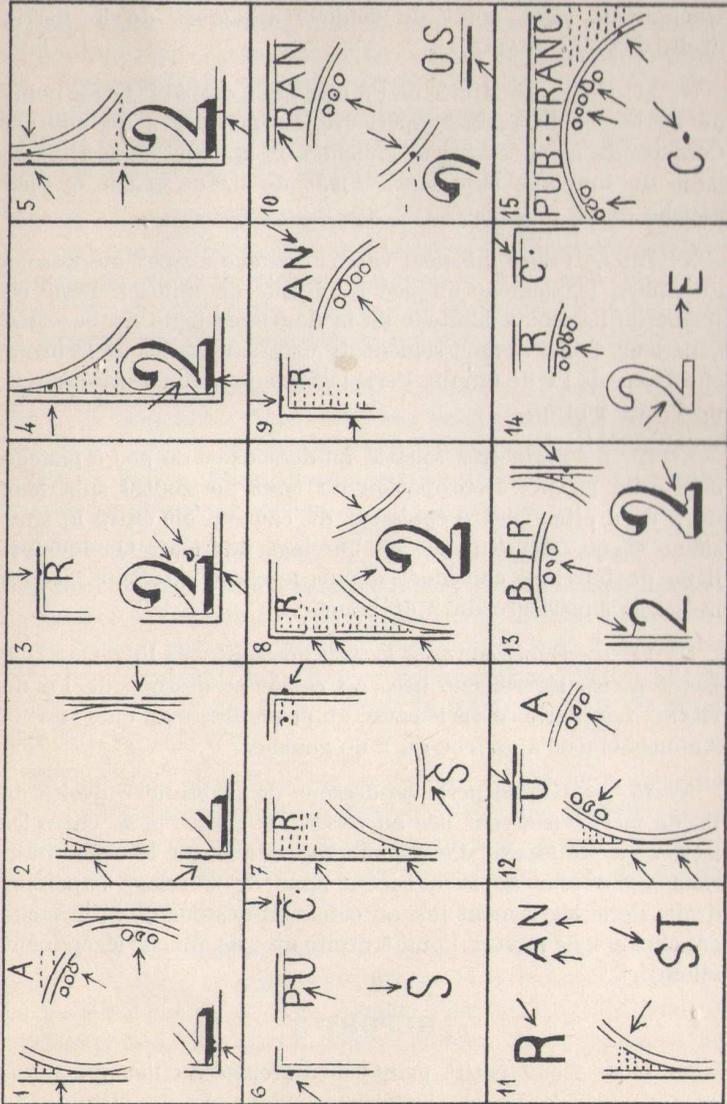
N° 6. — Point ou petit trait de couleur entre les lettres P et U de REPUB. Très léger point de couleur dans le cadre au-dessus de la droite de la lettre C de FRANC. Très léger point de couleur en haut du cadre gauche. La partie supérieure du premier S de POSTES présente un mauvais arrondi.

N° 7. — Petit trait de couleur reliant le premier S de POSTES au cercle. Cadre intérieur gauche cassé entre les quatrième et cinquième lignes du burelage supérieur gauche. Ce même cadre est également cassé un peu au-dessus du milieu. (Signe un peu moins net que pour les n°s 1 et 2). Léger point de couleur en haut du cadre droit.

N° 8. — Cadre intérieur coupé à gauche entre les quatrième et cinquième, septième et huitième, et dix-septième et dix-huitième lignes du burelage supérieur gauche. Un et quelquefois deux points de couleur à la partie supérieure du 2 de gauche. Rentrant blanc dans le 2 de gauche. Léger trait dans le cercle à droite et au-dessus du 2 de gauche.

N° 9. — Grosse perle liée au cercle au-dessous de l'A de FRANC. Coupure du cadre intérieur entre les septième et huitième lignes du burelage supérieur gauche. Epaisseur à la base du trait droit de l'N de FRANC. Petit point de couleur sous le cadre supérieur à l'extrémité gauche.

N° 10. — Tache de couleur dans le cercle au-dessus et à droite du 2 de gauche. Point de couleur dans la perle au-dessous du trait gauche de l'A de FRANC. Léger défaut dans le cadre inférieur à l'aplomb de la branche droite de l'o de POSTES.



Signes distinctifs du report 1 du 2 centimes.

Quelquefois léger point de couleur au-dessus de la partie droite de l'R de FRANC.

N° 11 — Partie droite de l'R de REPUB empâté. Léger point de couleur à la partie supérieure du premier s de POSTES. Coupure du cercle extérieur gauche à la hauteur de la dixième ligne du burelage supérieur Pieds de l'A de FRANC et pied gauche de l'N déformés.

N° 12. — Cadre intérieur cassé à gauche un peu au-dessous du milieu (également un peu au-dessus du milieu). Perle en forme de haricot à hauteur de la douzième ligne du burelage supérieur Léger amincissement du cadre au-dessus de la branche droite de l'U de REPUB. Perle légèrement amincie au-dessous de l'A de FRANC.

N° 13. — Perle très aplatie au-dessous et un peu à gauche de l'F de FRANC. Déformation du trait horizontal supérieur du 2 de droite. Légère épaisseur du cadre droit entre la troisième et quatrième lignes de burelage inférieur Quelquefois ligne de burelage continue, depuis le cadre intérieur jusqu'à la partie supérieure du 2 de gauche.

N° 14. — Epaisseur dans le trait horizontal de l'E de POSTES. Deux perles légèrement liées au cercle au-dessous de l'R de FRANC. Léger trait dans le cadre un peu à droite du c de FRANC. Amincissement à gauche du 2 de gauche.

N° 15. — Grosse perle au-dessous de la branche droite de l'R de FRANC (souvent liée au cercle), et petite perle entre les lettres FR. de FRANC. Petit point de couleur sur le cercle intérieur à hauteur de la huitième ligne du burelage supérieur droit. Perle légèrement liée au cercle au-dessous de la branche gauche du P de REPUB. Point à droite du c de gauche légèrement allongé.

REPORT 2

N° 1. — Deux petits points de burelage au lieu d'un seul au-dessus de la boucle inférieure gauche du deuxième s de

POSTES. Point de couleur dans la plus basse des deux perles reliées à gauche. Protubérance de couleur en haut et à droite du point précédent le mot POSTES. Première ligne d'ombre sous l'œil formée d'un trait continu (signe commun à quelques autres), et sixième ligne d'ombre réduite à un point contre l'aile du nez, au lieu des deux points habituels.

N° 2. — Cercle extérieur brisé avant le pied de l'F de FRANC. Le point qui précède le 2 de droite est prolongé vers la droite. Généralement perle réduite au-dessous du point séparant REPUB de FRANC. Légère épaisseur du cadre gauche à hauteur de la troisième ligne du burelage supérieur

N° 3. — Point parasite dans le burelage au-dessus et à gauche du 2 de gauche. Cercle extérieur brisé au-dessous du point qui sépare REPUB de FRANC. Perle reliée au cercle au-dessous de l'E de REPUB. Généralement cercle extérieur brisé à droite un peu au-dessus du milieu.

N° 4. — Pied gauche de l'R de FRANC terminé en boucle. Pointe de couleur dans la perle du milieu à droite. Léger saillant de couleur à l'intérieur du cadre gauche à hauteur de la troisième ligne du burelage inférieur droit. L'ombre du 2 de gauche descend légèrement dans le pied de ce chiffre. Petit trait de couleur dans le cadre à hauteur de la troisième ligne du burelage inférieur gauche.

N° 5. — Le point qui suit le mot FRANC touche la ligne de burelage immédiatement au-dessous. Point de couleur sur le cadre intérieur à hauteur du milieu du 2 de gauche. Coupure au début de la première hachure du menton. Léger défaut du cadre au-dessus de B de REPUB.

N° 6. — La ligne de l'aile du nez se termine par une partie anguleuse. Perle triangulaire à droite de la troisième ligne de burelage au-dessus du 2 de gauche. Point ou trait de couleur au-dessus de l'E de REPUB. Légère coupure du cadre à gauche un peu au-dessus du milieu.

N° 7 — Trait de couleur à l'extérieur du cadre droit à

hauteur du pied du 2 de droite. Défaut dans le cadre à droite du C de FRANC. Le jambage droit de l'N de FRANC dépasse légèrement le cadre intérieur. Quelquefois petit point de couleur sur le cadre gauche à hauteur de la première ligne de burelage.

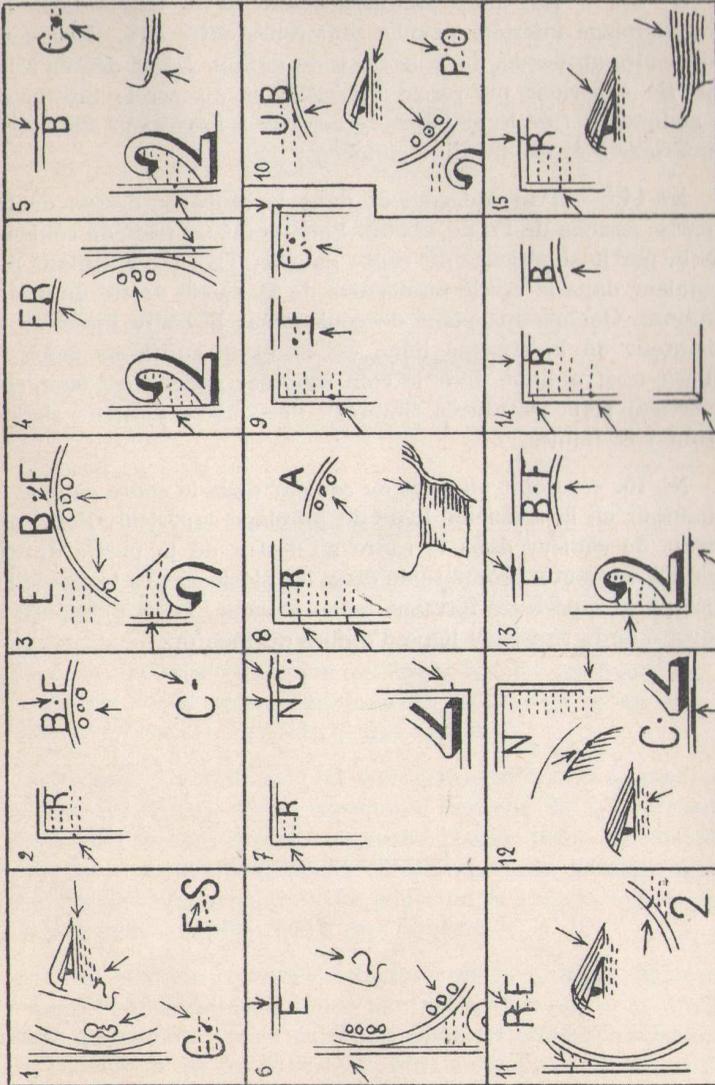
N° 8. — Coupure dans la neuvième ligne d'ombre du cou comptée à partir du bas. Perle diminuée au-dessous du pied gauche de l'A de FRANC. Petit trait dans le cadre gauche à hauteur de la deuxième ligne du burelage supérieur et de la septième ligne.

N° 9. — Petit point de couleur entre le point qui sépare REPUB de FRANC et le pied de l'F de FRANC. Gros point de burelage à droite du crochet inférieur du C de FRANC. Point de couleur en haut du cadre droit. Petit point de couleur sur le cadre intérieur gauche à hauteur de la sixième ligne de burelage.

N° 10. — Petit point de couleur dans la perle à hauteur de la deuxième ligne de burelage au-dessus du 2 de gauche. La première ligne d'ombre sous l'œil est formée d'un trait continu (commun au n° 1). Le point de burelage situé entre la partie supérieure du P et de l'o de POSTES est presque invisible. Le point de burelage sous la branche gauche de l'U de REPUB est plus important que sur les autres numéros et renforce le cercle extérieur.

N° 11 — Coupure à droite de la première ligne d'ombre sous l'œil et du trait de la paupière inférieure. Point de couleur à droite de l'R de REPUB. Léger trait sur le cadre gauche à hauteur de la troisième ligne de burelage comptée à partir du milieu. Léger trait dans le cercle à hauteur de la troisième ligne de burelage au-dessus du 2 de droite. Généralement ligne blanche derrière la tête as ez bien marquée.

N° 12. — Assez large coupure au milieu de la première ligne d'ombre sous l'œil. Amincissement ou coupure du cadre intérieur droit entre les dixième et onzième lignes du burelage supérieur. Retouche partielle des cheveux sous les lettres AN de FRANC. Épaississement du cadre inférieur sous la partie gauche du 2 de droite.



Signes distinctifs du report 2 du 2 centimes.

N° 13. — Les deux premiers points de la troisième ligne du burelage inférieur gauche sont reliés entre eux. Epaisseur du cadre au-dessus de la lettre E de REPUB. Léger défaut à la partie supérieur du cercle extérieur et du cercle intérieur. Quelquefois très léger point de couleur à l'extérieur du cadre inférieur à droite du 2 de gauche.

N° 14. — Trait de couleur dans le cadre au-dessus de la partie gauche de l'R de REPUB. Petit point ou trait de couleur à la partie supérieure du cadre gauche. Très léger saillant de couleur dans le cercle au-dessous de la partie droite du B de REPUB. Quelquefois point de couleur sur le cadre intérieur à hauteur de la sixième ligne du burelage supérieur gauche. Petit trait oblique dans le coin inférieur gauche (ce trait est vertical dans les autres timbres). Ces quatre derniers signes sont très faibles.

N° 15. — Point ou trait de couleur dans le cadre gauche à hauteur de la troisième ligne du burelage supérieur. Point ou trait de couleur dans le cadre au-dessus de la partie droite de l'R de REPUB. Coupure de deux ou plusieurs des traits de la paupière supérieure formant tache blanche. Légère coupure à droite de la troisième ligne d'ombre du menton.

CHAPITRE III

4 Centimes

REPORT 1

N° 1 — Coupure dans le trait supérieur de l'aile du nez provenant de la retouche des ombres sous l'œil. Point de couleur sous le cadre intérieur à l'aplomb du premier s de POSTES. Très légère cassure du cercle extérieur un peu au-dessus du 4 de gauche. Très petit point parasite au-dessous et un peu à droite du point qui précède le mot REPUB.

N° 2. — Petit trait entre les deux cadres inférieurs au-dessous de l'o de POSTES. Perle baroque à hauteur de la douzième ligne du burelage supérieur gauche. Léger point de couleur dans la perle immédiatement en dessous de la dernière ligne du burelage supérieur droit. Le point qui précède le 4 de droite est sensiblement plus réduit que la normale.

N° 3. — Perle tronquée à hauteur de la onzième ligne du burelage supérieur droit. Trait parasite au-dessous de la droite du c de gauche. Cercle extérieur cassé ou affaibli au-dessous de la lettre N de FRANC. Léger point de couleur au milieu du front.

N° 4. — Petit trait de couleur à la partie supérieure du cadre gauche. Point séparant le mot POSTES du c de droite élargi d'une façon anormale. Point de couleur dans la perle immédiatement au-dessus de l'avant-dernier trait du burelage supérieur gauche. Point de couleur ou défaut au milieu et immédiatement à gauche de l'R de REPUB.

N° 5. — Cadre intérieur cassé au-dessus de la lettre N de FRANC. Cadre gauche cassé à la partie supérieure au-dessous de la deuxième ligne de burelage. Cassure de la neuvième ligne d'ombre de la joue au-dessous de l'oreille.

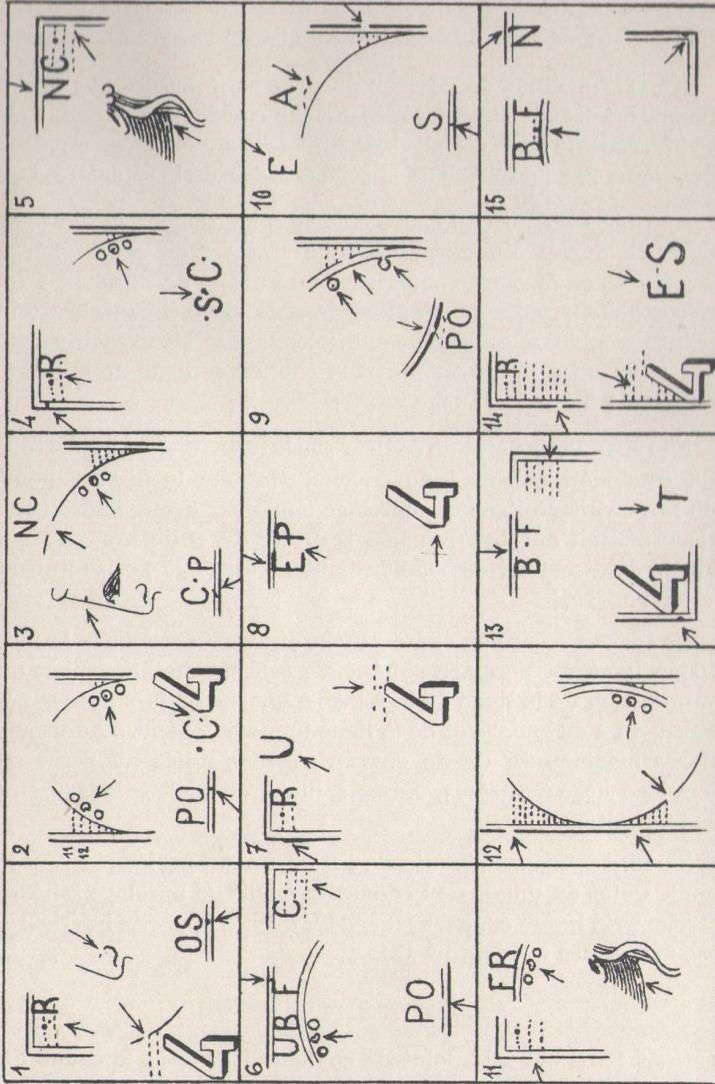
N° 6. — Perle en forme de haricot au-dessous et un peu à droite de l'U de REPUB. Faiblesse ou cassure du cadre intérieur au-dessous de l'intervalle des lettres PO de POSTES. Très petit point parasite entre la deuxième et la troisième ligne du burelage supérieur droit. L'extrémité supérieure droite de la lettre F de FRANC porte un léger saillant de couleur

N° 7 — Épaisseur à la partie inférieure gauche de l'U de REPUB. Renforcement du cadre gauche entre la deuxième et la troisième ligne du burelage supérieur. Quelquefois léger point parasite au-dessus du chiffre 4 de droite.

N° 8. — Le trait supérieur de l'E de REPUB plus épais que la normale dépasse l'alignement du cadre intérieur. Le point de burelage qui précède la lettre P est relié à cette lettre. Le coude du 4 de droite mal retouché présente une épaisseur trop grande.

N° 9. — Cercle extérieur cassé ou aminci au-dessus de la partie gauche de l'O de POSTES. Perle reliée au cercle à droite un peu au-dessus du milieu. Deux cassures du cercle extérieur à droite à hauteur de la quatorzième et de la dix-huitième ligne du burelage supérieur droit. Point de couleur dans la perle entre la douzième et la treizième ligne du burelage supérieur droit.

N° 10. — Trait parasite entre les deux cadres au-dessous de l's de POSTES. Cadre cassé à droite à hauteur de la treizième ligne du burelage supérieur droit. Épaisseur à l'extrémité droite



Signes distinctifs du report 1 du 4 centimes.

du trait supérieur de l'E de REPUB. Défaut dans la ligne de burelage au-dessous du pied droit de l'A de FRANC.

N° 11. — Point de couleur dans la perle au-dessous de l'R de FRANC. Généralement cadre gauche cassé entre la deuxième et la troisième ligne du burelage supérieur gauche. Cassure de la neuvième ligne d'ombre de la joue à partir de l'oreille.

N° 12. — Cassure du cadre gauche à hauteur de la huitième ligne du burelage supérieur gauche. Cassure du cadre gauche à hauteur de la pointe supérieure de la zone de burelage inférieure gauche. Point de couleur dans la perle à hauteur de la pointe supérieure du burelage inférieur droit. Cassure du cercle extérieur entre la quatrième et la cinquième ligne de burelage au-dessus du 4 de gauche.

N° 13. — Petit point de couleur sur le cadre un peu au-dessous du coude du chiffre 4 de gauche. Manque le dernier point de la quatrième ligne du burelage supérieur droit. Cadre intérieur affaibli ou cassé un peu à droite du B de REPUB. Très légère épaisseur au-dessus et à gauche du trait horizontal du T de POSTES.

N° 14. — Cassure du cadre gauche entre la septième et la huitième ligne du burelage supérieur gauche. Affaiblissement ou suppression de la ligne de burelage à gauche de la pointe supérieure du 4 de gauche et de la ligne immédiatement au-dessous. Barre médiane de l'E de POSTES souvent reliée au point de burelage situé au-dessus. Léger saillant de couleur à droite du 4 de droite.

N° 15. — Branche droite de l'N de FRANC prolongée vers le haut. Point du milieu de la deuxième ligne de burelage relié au cercle. Très légère épaisseur du cadre droit à la partie inférieure. (Se méfier des faux du n° 15).

REPORT 2

Dans le report 2 le point de couleur situé dans le coude du chiffre 4 de droite est plus ou moins bien retouché, il est très

visible sur les n^{os} 6, 8, 9, 12 et 14, un peu moins sur les n^{os} 2, 3, 7 et 11 et pour ainsi dire invisible sur les n^{os} 1, 4, 5, 10 et 15.

N^o 1. — Coupure dans la septième ligne d'ombre du cou comptée à partir de la base. Réunion des deux traits de burelage au-dessus de la droite du T de POSTES. Très léger point de couleur à droite et au-dessus du cadre supérieur. Quelquefois léger point de couleur à hauteur des troisième et dixième lignes du burelage inférieur gauche.

N^o 2. — Perle reliée au cercle à hauteur de la troisième ligne du burelage inférieur droit. Quatrième trait de la première ligne d'ombre sous l'œil très allongé, prolongé par un trait de burelage (commun à d'autres mais plus net). Quelquefois légère déformation du coin inférieur gauche.

N^o 3. — Manque un petit trait d'ombre dans la première ligne d'ombre sous l'œil. Cassure du cadre intérieur à droite de la lettre B de REPUB. Léger trait diagonal au coin supérieur du cadre intérieur gauche. Épaisseur du cadre extérieur au-dessus des lettres UB.

N^o 4. — Perle en forme de croissant au-dessus du deuxième S de POSTES. Petit trait de couleur contre la narine (peu visible dans les impressions usées). Petit trait de couleur au lieu du point habituel dans le cadre droit à hauteur des huitième et neuvième lignes du burelage supérieur. Perle au-dessus de la droite du T de POSTES un peu plus petite que la normale.

N^o 5. — Léger trait oblique dans le cadre au-dessous de l'interval ST. Point allongé à droite du C de gauche. Saillant en pointe au coin inférieur gauche du cadre. Le trait de burelage qui précède le P de REPUB est nettement détaché de cette lettre ce qui est assez peu fréquent dans les autres types.

N^o 6. — Point allongé après le C de droite. Point de couleur plus ou moins accentué au-dessus de l'R de FRANC, quelquefois prolongé jusqu'au cadre supérieur. Point de couleur accentué à l'intérieur du 4 de droite (comme aux n^{os} 8, 9, etc.).

N° 7 — Défaut dans la ligne de burelage au-dessous de l'A de FRANC. Double point dans la ligne de burelage au-dessous de l'intervalle PU de REPUB. Généralement perle reliée au cercle à l'aplomb de l'N de FRANC (surtout impressions usées).

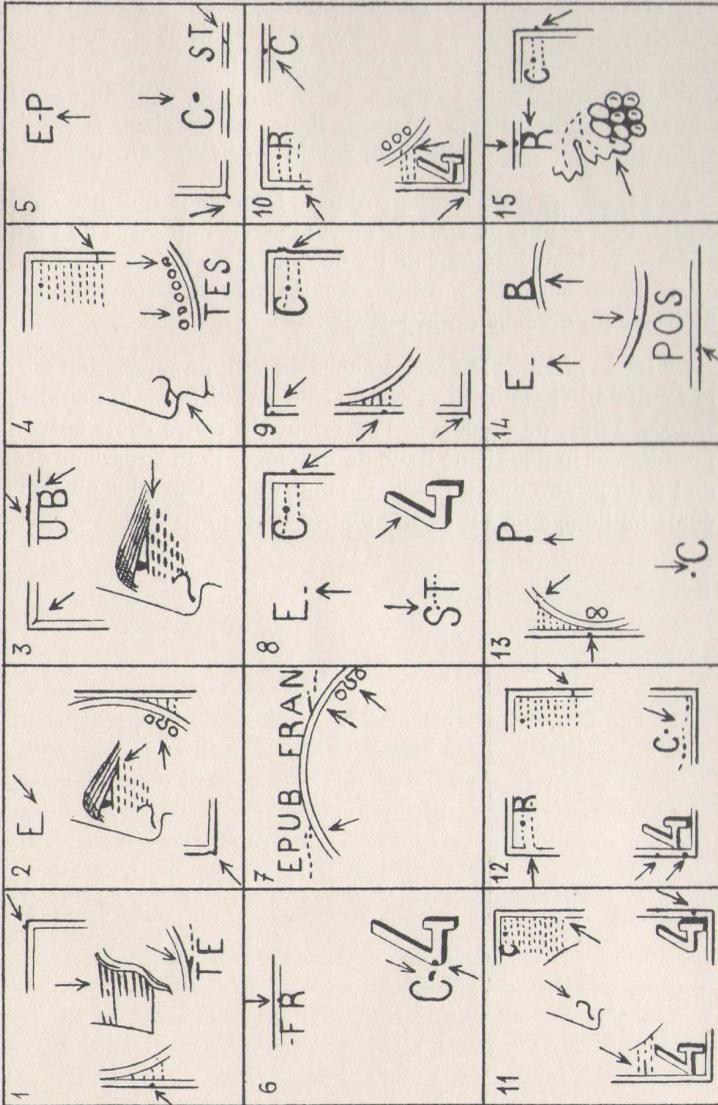
N° 8. — Cassure dans le 4 de droite. Trois points au lieu de deux entre les lettres O et S de POSTES. Lettre E de REPUB nettement séparée du trait de burelage à droite. Quelquefois léger point de couleur à l'extérieur du cadre au niveau de la deuxième ligne de burelage.

N° 9. — Défaut du cadre extérieur à hauteur de la deuxième ligne de burelage à droite. Deux légers points de couleur dans le coin supérieur gauche. Point de couleur à l'intérieur du cadre gauche entre les troisième et quatrième lignes de burelage. Le cadre inférieur dépasse légèrement le cadre gauche (comme avec le n° 10).

N° 10. — La troisième ligne de burelage au-dessus du 4 de gauche se prolonge dans le cercle. Le cadre inférieur dépasse légèrement le cadre gauche (commun au n° 8). Point de couleur au-dessus de la gauche du C de FRANC. Quelquefois point de couleur contre le cadre gauche à hauteur de la troisième ligne du burelage supérieur

N° 11 — Cassure du cadre intérieur droit entre la dixième et la onzième ligne du burelage supérieur. Trois points de la deuxième ligne de burelage au-dessus du 4 de gauche reliés entre eux. Quelquefois léger point de couleur contre le cadre droit à hauteur du trait horizontal du 4 de droite. Partie anguleuse dans l'aile du nez.

N° 12. — Cassure du cadre intérieur gauche entre la première et la deuxième ligne du burelage supérieur. Petit trait de couleur au lieu du point habituel dans le cadre droit entre la huitième et la neuvième ligne de burelage. Deux petits points de couleur contre le cadre gauche au-dessus et au-dessous du coin du 4 de gauche. Affaiblissement de la ligne de burelage au-dessous du point séparant le C du 4 de droite.

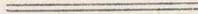


Signes distinctifs du report 2 du 4 centimes.

N° 13. — Manque un point de burelage entre le gros point qui sépare le 4 de gauche du c. Pied du P épais et arrondi. Petit point de couleur contre le cadre gauche à hauteur de la plus élevée des deux perles reliées. Petit point de couleur dans le cercle à hauteur de la onzième ligne du burelage supérieur gauche (comptée à partir de la partie supérieure du timbre).

N° 14. — Le B de REPUB s'appuie largement à droite sur le cercle. Petit point de couleur dans le cercle au-dessus de l'o de POSTES. Le trait inférieur de l'E de REPUB est nettement séparé du trait de burelage à droite. Quelquefois épaisseur du cadre inférieur au-dessous de la lettre P

N° 15. — Manque la partie gauche du trait de séparation entre la feuille de vigne et le premier grain de raisin de la deuxième rangée. Point de couleur à l'extérieur du cadre droit entre la première et la deuxième ligne de burelage. Coin supérieur droit de l'R de REPUB épais. Souvent point de couleur plus ou moins épais au-dessus de l'R de REPUB.



CHAPITRE IV

5 Centimes

Un premier schéma donne les signes distinctifs qui se retrouvent sur tous les timbres quel que soit le tirage auquel ils appartiennent, il permet donc de classer tous les timbres rencontrés.

Sur un deuxième schéma nous avons figuré un certain nombre d'autres signes qui sont caractéristiques seulement d'un des trois états dont nous avons parlé dans la deuxième partie à propos du 5 centimes.

Ces signes permettent soit de vérifier les résultats obtenus avec les signes distinctifs communs aux trois états soit de constituer trois blocs de quinze correspondants aux trois principaux états du 5 centimes dans le cas où l'on désirerait pousser plus loin l'étude de cette valeur.

Cette étude que nous donnons à titre d'exemple peut se faire également pour d'autres reports de l'émission et permet de suivre les modifications successives effectuées sur le report.

La reconstitution de trois blocs de quinze correspondant aux trois états du 5 centimes se fera en tenant compte des caractères généraux décrits dans la deuxième partie et des signes distinctifs particuliers à chaque état que nous décrivons un peu plus loin, sur le schéma correspondant les petites flèches portent des

numéros représentant l'état auquel se rapporte le défaut indiqué.

Nous rappelons ci-après les caractères généraux ainsi que les signes particuliers les plus habituels à chacun des trois états.

Premier état. — Caractères généraux : impression généralement assez fine. Lignes d'ombre sous l'œil complètes et continues (sauf pour le premier tirage ou elles sont encore discontinues). Ligne derrière la tête bien visible mais irrégulière.

Signes particuliers aux différents types : consistant généralement en un certain nombre d'interruptions dans le cadre extérieur (voir schéma spécial.)

Deuxième état. — Caractères généraux impression dépouillée. Lignes d'ombre sous l'œil diminuées en largeur et réduites à trois ou quatre lignes visibles. Ligne derrière la tête assez forte et régulière.

Signes particuliers aux différents types : quelques retouches du cadre extérieur. Un certain nombre des points blancs précédant ou suivant les mots de la légende sont amplifiés ou allongés.

Troisième état. — Caractères généraux cadre intérieur plus ou moins renforcé à droite et à gauche. Impression vigoureuse ou lourde. Ligne derrière la tête plus fine.

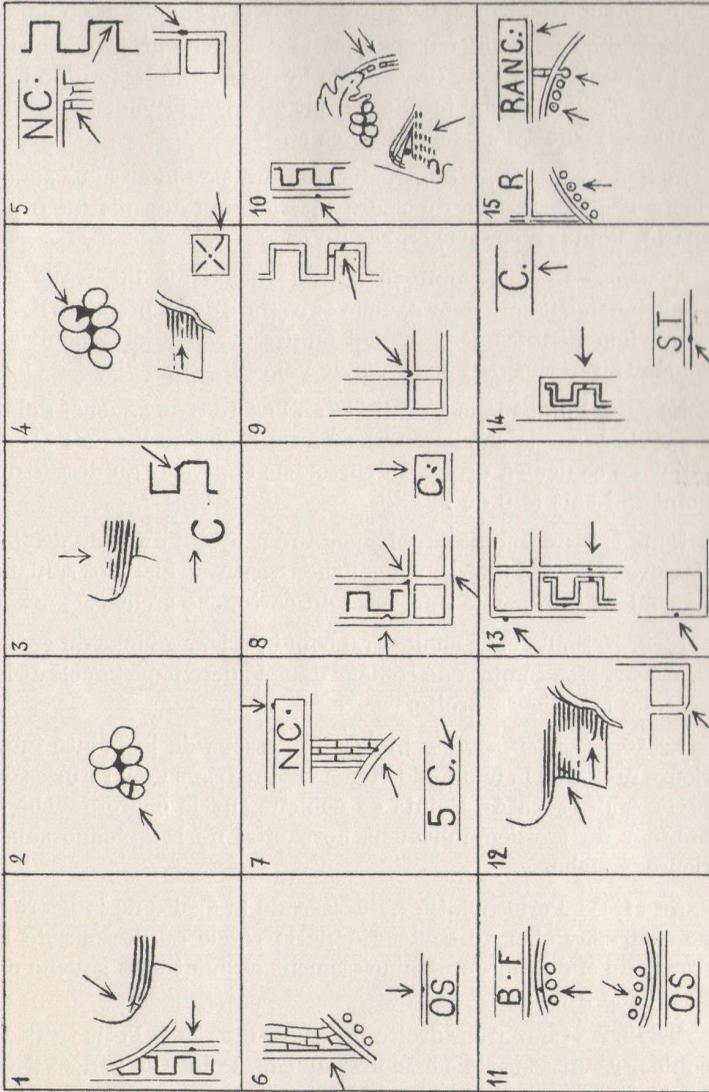
Signes particuliers nouvelles retouches du cadre extérieur. Quelques signes communs au deuxième état.

1° SIGNES DISTINCTIFS COMMUNS AUX TROIS ÉTATS

N° 1 — Petit trait de couleur coupant les lignes d'ombre à la pointe du menton. Très léger point de couleur à hauteur et à droite du quatrième élément horizontal de la grecque inférieure gauche.

N° 2. — Trait de couleur dans le premier grain de raisin de la deuxième rangée.

N° 3. — Cassure dans la troisième et la quatrième ligne d'ombre du menton. Deuxième coin droit de la grecque infé-



Signes distinctifs du report du 5 centimes communs à tous les tirages.

rieure gauche déformée. C de droite aminci à gauche et en haut.

N° 4. — Tache de couleur dans le deuxième grain de raisin de la première rangée. Cassure de la quatrième ligne d'ombre du cou. Trait diagonal inférieur droit du carré ornemental droit prolongé jusqu'à l'extrémité de ce carré.

N° 5. — Saillant au quatrième coin droit de la grecque supérieure droite. Cassure du cadre inférieur au-dessous du C de FRANC. Point de couleur en bas du cadre droit.

N° 6. — Barrette oblique dans le deuxième intervalle de l'imbricement supérieur gauche et cassure de la première ligne d'imbricement immédiatement au-dessus. Très léger point de couleur au-dessus de l'S gauche de POSTES.

N° 7 — Point blanc à droite et en bas du C de gauche. Point de couleur sur le cercle extérieur au-dessous de l'N de FRANC. Point de couleur à droite du cartouche supérieur au-dessus du point qui suit le C de FRANC.

N° 8. — Gros point supplémentaire à droite du C de droite. Cassure du cadre inférieur à gauche. Rentrant blanc et saillant de couleur à la partie inférieure du cartouche gauche.

N° 9. — Saillant de couleur au coin inférieur gauche du cadre inférieur. Deux points de couleur dans la deuxième boucle de la grecque supérieure droite.

N° 10. — Deux points blancs au-dessous de la pointe inférieure droite de la feuille de vigne. Ombres sous l'œil formées de petits traits séparés. Points de couleur sur le cadre gauche à hauteur du troisième élément horizontal de la grecque supérieure gauche.

N° 11. — Perle aplatie au-dessus de la droite de la lettre O de POSTES. Point de couleur dans le cercle au-dessous de la droite du B de REPUB. Amincissement en haut et à gauche du deuxième S de POSTES.

N° 12. — Coupure à droite du cadre inférieur. Petit trait de couleur réunissant trois hachures du cou. Pointe de la deuxième hachure du cou légèrement relevée.

N° 13. — Point de couleur à la base du cadre gauche. Point de couleur dans le deuxième trait vertical de la grecque supérieure gauche et dans la marge à droite. Épaisseur à la partie supérieure du cadre gauche.

N° 14. — Épaisseur du cadre inférieur au-dessous du premier s de POSTES. Petit point blanc sous le point qui suit le c de FRANC (commun au n° 15). Léger point de couleur dans le deuxième élément horizontal de la grecque supérieure gauche.

N° 15. — Perle reliée au cercle au-dessous de la branche gauche de la lettre n. Petit point blanc sous le point qui suit le c de FRANC (visible sur le n° 14 et quelquefois sur le n° 13). Point de couleur dans la quatrième perle à droite du cadre intérieur gauche et dans la perle au-dessous de l'intervalle RA de FRANC.

2° SIGNES DISTINCTIFS PARTICULIERS A CHAQUE ÉTAT

Il existe peu de signes particuliers distinguant le deuxième état du troisième, mais ce dernier est toujours facile à identifier grâce à la retouche des cadres intérieurs droit et gauche.

N° 1. *Etat 1.* — Cadre cassé à hauteur du quatrième élément vertical de la grecque supérieure gauche.

Etat 2. — Cadre intérieur renforcé à gauche, haut et bas.

Etats 2 et 3. — Perles aplaties au-dessus des lettres o et s de POSTES. Défaut du cadre supérieur gauche retouché.

N° 2. *Etats 1 et 2.* — Cadre cassé au-dessus de l'intervalle RE de REPUB.

Etats 2 et 3. — Point en forme de trait horizontal devant l'r de REPUB. Points en forme de trait oblique après le c de FRANC et après le 5 de droite.

Etat 3. — Retouche du cadre au-dessus de RE de REPUB.

N° 3. *Etat 1.* — Pointe du nez anguleux.

Etat 2. — Deux gros points ronds (ou petits traits) devant les lettres R et F.

Etat 3. — Cadre gauche épais.

N° 4. *Etat 1.* — Cassure ou faiblesse dans le P de REPUB.

Etat 1 et quelquefois 2. — Cassuré du cadre gauche à hauteur du premier élément vertical de la grecque supérieure gauche. Ce défaut a disparu dans l'état 3.

N° 5. *Etat 2.* — Point en forme de trait horizontal entre les lettres B et F

Etat 3. — Perle amincie au-dessus du point qui sépare le 5 et le C de droite.

N° 6. *Etat 1.* — Cadre gauche cassé en haut.

Etats 2 et 3. — Point en forme de trait vertical après le C de gauche et le 5 de droite.

N° 7 *Etat 2.* — Point en forme de trait horizontal devant l'r de REPUB. Point en forme de trait oblique devant le 5 de gauche.

N° 8. *Etat 1.* — Branche du T cassé et taches noires dans le cercle au-dessus.

Etats 2 et 3. — Point en forme de trait vertical à droite du mot POSTES.

N° 9. *Etat 1.* — Léger trait blanc en travers du premier s de POSTES, réduit à un point au-dessous de l's dans les autres états.

Etats 2 et 3. — Point en forme de trait oblique à droite du 5 de droite.

N° 10. *Etat 1.* — Tache blanche dans le carré ornemental gauche inférieur

Etats 1 et 2. — Cadre cassé au-dessous du point qui précède le 5 de gauche.

N° 11 *Etats 1 et 2.* — Coupure à la partie supérieure du cadre droit.

Etat 2. — Point entre B et F en forme de trait horizontal.

<p>1</p>	<p>2</p>	<p>3</p>	<p>4</p>	<p>5</p>
<p>6</p>	<p>7</p>	<p>8</p>	<p>9</p>	<p>10</p>
<p>11</p>	<p>12</p>	<p>13</p>	<p>14</p>	<p>15</p>

Signes distinctifs particuliers aux trois états principaux du report du 5 centimes.

N° 12. — Pas de signes particuliers. Se reporter aux caractères généraux.

N° 13. *Etats 1 et 2.* — Cadre cassé au-dessus du F de FRANC.

Etats 2 et 3. — Point en forme de trait oblique devant le 5 de droite.

N° 14. *Etat 1.* — Cadre gauche cassé à la partie inférieure.

Etat 3. — Cadre supérieur renforcé.

N° 15. *Etat 1.* — Cassure du cadre gauche à hauteur de l'intervalle qui sépare le cartouche gauche du carré ornemental supérieur



CHAPITRE V

10 Centimes

Les signes distinctifs sont généralement faibles et res ortent mal sur la couleur bistre, d'autre part ils diminuent encore dans les impressions usées ou empâtées surtout dans le report 2. On peut s'aider des paires qui sont relativement communes.

REPORT 1

N° 1 — Cadre droit cassé à hauteur de la partie inférieure du carré ornemental supérieur droit. Faiblesse ou cassure du cadre au-dessous du point qui sépare le deuxième s de POSTES du chiffre 10 de droite. Léger renflement du cartouche gauche un peu au-dessus de la grecque inférieure gauche, tache de couleur dans le quatrième coude de cette même grecque compté à partir du haut.

N° 2. — Point parasite sur la première ligne de l'imbricament supérieur gauche. Généralement pied du p de REPUB effilé. Point allongé entre B et F dans les impressions légères. Quelquefois affaiblissement du cadre inférieur au-dessous de la branche gauche de l'U de REPUB. Point de couleur dans le lobe

inférieur de l'oreille plus nettement séparé que dans les autres types.

N^o 3. — Le trait figurant l'aile est coupé à la partie supérieure par un trait de retouche des ombres sous l'œil. Cassure ou faiblesse du cadre droit entre le deuxième et le troisième élément horizontal de la grecque inférieure droite. Petite ligne d'imbrication au-dessous du milieu de R de FRANC réduite à sa partie inférieure. Quelquefois cassure du cadre inférieur au-dessous de la partie gauche du premier o de POSTES.

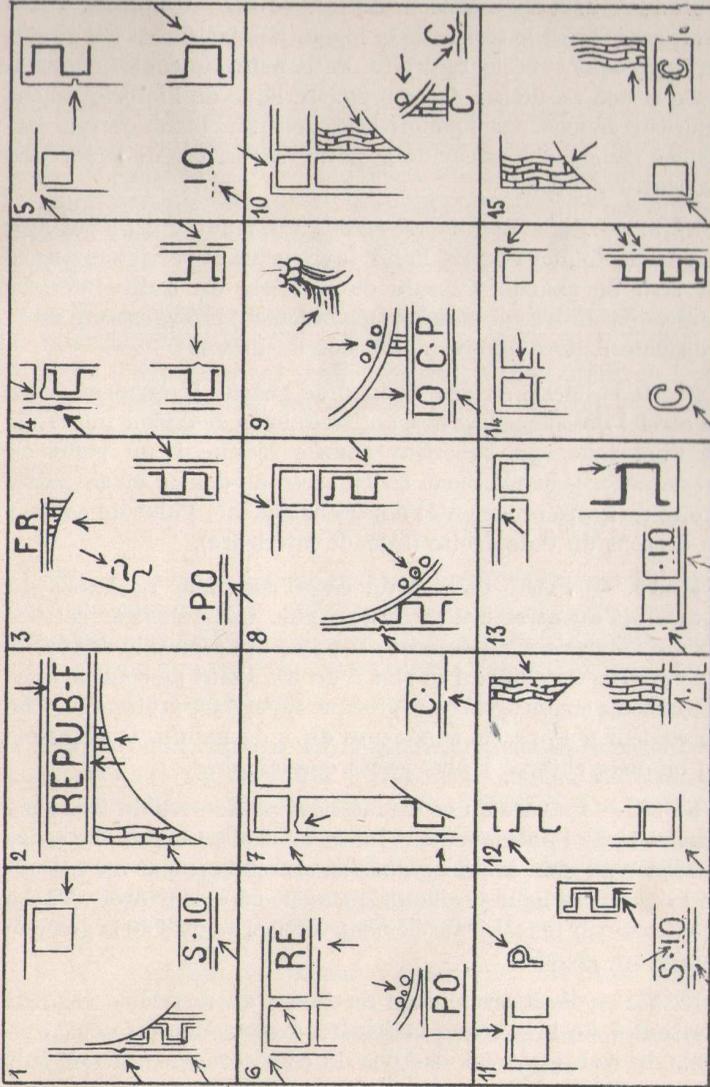
N^o 4. — Saillant de couleur à droite du cartouche inférieur gauche à hauteur du premier élément vertical de la grecque. Petite cassure du cadre droit à hauteur du premier élément vertical de la grecque. Léger saillant en haut et à gauche du cartouche gauche. Légère épaisseur du cadre à hauteur du premier élément vertical de la grecque gauche.

N^o 5. — Rentrant blanc sur le côté gauche du cartouche supérieur droit à hauteur du deuxième élément vertical de la grecque. Cassure ou amincissement à la partie supérieure du cadre gauche. Très léger saillant du cartouche droit à hauteur du deuxième élément horizontal de la grecque inférieure droite. Chiffre 1 de gauche plus petit que le zéro qui le suit surtout dans les impressions lourdes.

N^o 6. — Perle aplatie au-dessus de la partie droite du p de POSTES. Saillant de couleur à droite du petit carré ornemental supérieur. Quelquefois cadre gauche cassé à la partie supérieure. Quelquefois cadre intérieur cassé au-dessous du trait gauche de l'E de REPUB.

N^o 7. — Cassure du cadre quelquefois très faible au-dessous et un peu à droite du c de droite. Petite cassure du cadre gauche en haut et au niveau de l'intervalle qui sépare le cartouche gauche du carré ornemental supérieur Léger saillant en haut et à gauche du cartouche gauche. Petit point ou trait de couleur à gauche du cartouche gauche au niveau du dernier élément horizontal de la grecque supérieure gauche.

N^o 8. — Cadre supérieur cassé au-dessus de l'intervalle qui



Signes distinctifs du report 1 du 10 centimes.

sépare le cartouche supérieur du carré ornemental droit. Cadre droit cassé entre le troisième et le quatrième élément horizontal de la grecque supérieure droite. Petit point de couleur dans la perle située au-dessus de la première ligne de l'imbrication inférieur gauche. Quelquefois léger rentrant blanc dans le cartouche gauche à hauteur de la partie supérieure de la grecque inférieure gauche.

N° 9. — Perle aplatie au-dessus du point qui sépare le c de gauche du mot POSTES. Point de couleur à la partie supérieure du zéro de gauche. Cassure ou faiblesse du cadre inférieur au-dessous du zéro de gauche. Généralement légère cassure de la troisième ligne d'ombre au-dessous de l'oreille.

N° 10. — Perle au-dessus du c de gauche légèrement reliée au cercle. Troisième barrette horizontale du deuxième intervalle de l'imbrication supérieur gauche réduite à un point ou inexistante. Généralement cadre cassé au-dessus de la partie droite du carré ornemental supérieur gauche. Point de couleur au-dessous du c de droite (légende inférieure).

N° 11 — Petite cassure du cadre supérieur au-dessus du côté droit du carré ornemental gauche. Généralement cassure du cadre inférieur au-dessous du point qui sépare le deuxième s de POSTES du chiffre 1 le plus à droite. Point de couleur dans le troisième coude droit de la grecque supérieure droite. Encoche de couleur à la partie supérieure du p de REPUB. Quelquefois un ou deux chiffres 1 plus petits que les zéros.

N° 12. — Cassure du cadre intérieur au-dessous du troisième intervalle de l'imbrication inférieur droit. Cassure du cadre extérieur au coin inférieur gauche. Affaiblissement ou cassure de la première ligne de l'imbrication supérieur droit. Tache de couleur sur le troisième élément vertical gauche de la grecque supérieure gauche.

N° 13. — Petit trait blanc au-dessus du deuxième élément horizontal de la grecque inférieure droite. Une ou deux cassures du cadre gauche vis-à-vis du carré ornemental inférieur gauche. Chiffre 1 de gauche légèrement plus court que le zéro.

Généralement cadre cassé en haut et à droite du cartouche supérieur. Généralement large cassure ou amincissement du milieu du cadre droit.

N° 14. — Léger point de couleur entre le carré ornemental gauche et le cartouche supérieur. Double cassure du cadre droit entre le quatrième et le cinquième élément horizontal de la grecque inférieure droite (et généralement grande cassure au milieu). Épaisseur du cadre droit à la partie supérieure. Épaisseur du c de gauche à la partie inférieure.

N° 15. — Cassure à la partie inférieure de la troisième ligne de l'imbricement supérieur gauche. Cassure dans la troisième ligne de l'imbricement inférieur droit. Déformation du c de droite. Assez souvent saillant de couleur au coin inférieur gauche du carré ornemental inférieur gauche.

REPORT 2

N° 1 — Le coin inférieur gauche du cartouche droit présente une encoche blanche. Affaiblissement ou coupure dans la première ligne de l'imbricement inférieur droit. Le coin supérieur gauche du cartouche gauche porte un saillant de couleur. Coupure du cercle au milieu et à gauche.

N° 2. — Point blanc contre le deuxième élément vertical droit de la grecque supérieure droite. Saillant de couleur à droite et à la partie inférieure du carré ornemental inférieur gauche. Léger saillant du cartouche supérieur au-dessous du pied gauche de l'A de FRANC. P de REPUB déformé à la partie supérieure. Quelquefois fort saillant de couleur à gauche et à la partie inférieure du carré ornemental inférieur gauche (1^{er} état).

N° 3. — Saillant de couleur à gauche du cartouche droit à hauteur de la partie inférieure de l'imbricement supérieur droit. Deux saillants de couleur à la partie supérieure du carré ornemental supérieur droit. Saillant de couleur à la partie inférieure droite du carré ornemental inférieur gauche. Chiffre

1 de droite déformé et terminé en pointe à la partie inférieure. (Signes faibles).

N° 4. — Intervalle entre le cartouche droit et le carré ornemental inférieur considérablement réduit. Généralement une et quelquefois deux coupures dans la ligne de l'aile du nez. Déformation de la lettre T de POSTES et du chiffre 1 à droite.

N° 5. — R de FRANC aplatie à la partie supérieure. Troisième élément horizontal de la grecque inférieure gauche compté à partir du haut légèrement aminci. Cercle cassé au-dessous de la grecque supérieure droite (signe commun à quelques autres). (Signes faibles).

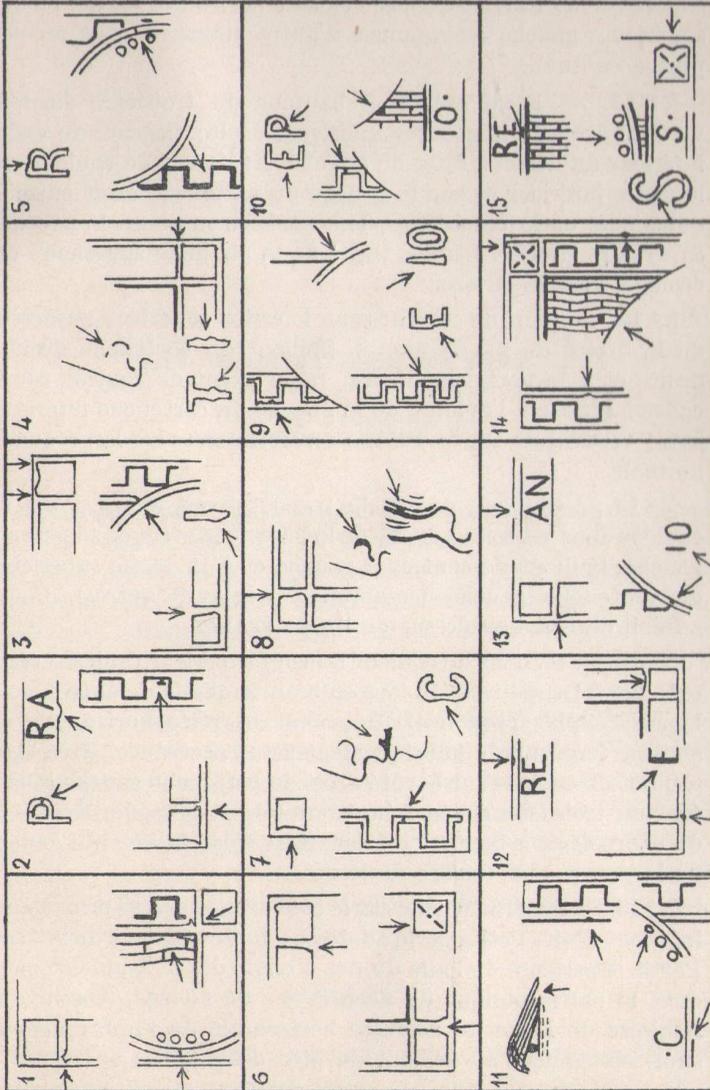
N° 6. — Manque le trait diagonal supérieur gauche dans le carré ornemental inférieur droit. Déformation du côté droit du cartouche supérieur Intervalle entre le cartouche inférieur et le carré ornemental inférieur gauche élargi.

N° 7 — Côté gauche du carré ornemental supérieur gauche concave. Point de couleur sur le troisième élément vertical de la grecque inférieure gauche. Côté gauche du c de droite rétréci. Point de couleur au milieu de la lèvre supérieure très accentué.

N° 8. — Intervalle entre le carré ornemental supérieur gauche et le cartouche supérieur très réduit. Partie droite de l'aile du nez épaisse. Généralement point blanc reliant les deux traits de la grosse mèche de cheveux la plus à droite.

N° 9. — Déformation du côté gauche de la lettre E. Point de couleur sur le troisième élément vertical de la grecque inférieure gauche (commun au n° 7 et à quelques autres). Chiffre 1 de droite aminci et raccourci à la partie supérieure. Cercle extérieur affaibli et quelquefois cassé près de son intersection avec le côté gauche du cartouche droit. Léger rentrant sur le troisième élément vertical gauche de la grecque supérieure gauche. (Signes faibles).

N° 10. — Branche gauche de l'E de REPUB élargi au milieu. Deuxième barrette horizontale au-dessus de la partie droite du zéro de gauche confondue avec le cercle. Affaiblissement ou cassure au milieu du P de REPUB. Encoche de couleur à la partie



Signes distinctifs au report 2 du 10 centimes.

supérieure de l'avant-dernier élément horizontal de la grecque supérieure gauche (commune à d'autres numéros mais un peu plus accentué).

N° 11 — Perle aplatie à hauteur du troisième élément vertical droit de la grecque inférieure droite. Cassure du cadre inférieur au-dessous du c de gauche. Épaisseur de couleur sur le cadre intérieur et sur la gauche du cartouche droit entre le quatrième et le cinquième élément horizontal de la grecque supérieure gauche. Un des traits de la paupière supérieure est écourté vers la droite.

N° 12. — Point de couleur sous le cadre supérieur au-dessus de la droite de l'E de REPUB. Saillant du cartouche droit à droite et à la partie inférieure. Léger point de couleur sur le cadre inférieur à l'aplomb de la gauche du cartouche inférieur. Trait vertical de l'E de POSTES sensiblement plus large que la normale.

N° 13. — Chiffre 1 de gauche raccourci vers le bas. Point de couleur dans le cercle à droite de la base de la grecque supérieure gauche. Saillant de couleur à gauche et à la partie supérieure du cartouche gauche (commun à quelques autres). Cadre affaibli ou cassé au-dessus de l'A de FRANC.

N° 14. — Saillant de couleur au coin supérieur droit du carré ornemental supérieur droit (commun à quelques autres mais beaucoup plus prononcé). Deuxième barrette horizontale du sixième intervalle d'imbrication assez accentuée. Très léger saillant de couleur sur le côté droit du cartouche gauche à hauteur du troisième élément horizontal de la grecque. Épaisseur du cadre droit à hauteur du deuxième élément vertical gauche de la grecque supérieure droite.

N° 15. — Rentrant blanc sur le côté droit du carré ornemental inférieur droit. Petite perle au-dessus du deuxième s de POSTES. Partie supérieure de l'aile du nez à angle droit. Amincissement dans la partie oblique du deuxième s de POSTES. Absence ou faiblesse de la petite barrette horizontale de l'imbrication supérieur gauche au-dessous du pied droit de l'R de REPUB.

CHAPITRE VI

20 Centimes, type I

Le 20 centimes type I ayant été le premier timbre exécuté par les ateliers, présente de nombreuses imperfections et au fur et à mesure des tirages successifs on voit apparaître de nouveaux défauts, tandis que d'autres sont corrigés par retouches ; ceci s'observe notamment sur les différents côtés du cadre extérieur

Comme pour les autres valeurs nous n'avons indiqué en principe que les défauts qui se retrouvent sur tous les tirages successifs. Nous avons éliminé par exemple la corne derrière la tête que l'on trouve seulement sur l'un des états du report 2 au numéro 7 ; il se peut toutefois que pour certains exemplaires du report 2 nous ayons laissé subsister quelques signes particuliers à un tirage, étant donné la difficulté de trouver pour chaque numéro un nombre suffisant d'exemplaires de tous les tirages.

REPORT 1

N° 1 — Cadre gauche cassé à l'aplomb du deuxième élément horizontal de la grecque inférieure gauche. Le petit trait

oblique inférieur droit du carré ornemental supérieur gauche est réduit et nettement séparé du point central. Cadre gauche cassé à l'aplomb du troisième élément horizontal de la grecque supérieure gauche. Épaisseur du cadre droit à hauteur de la troisième perle au-dessous de la cassure du cadre droit.

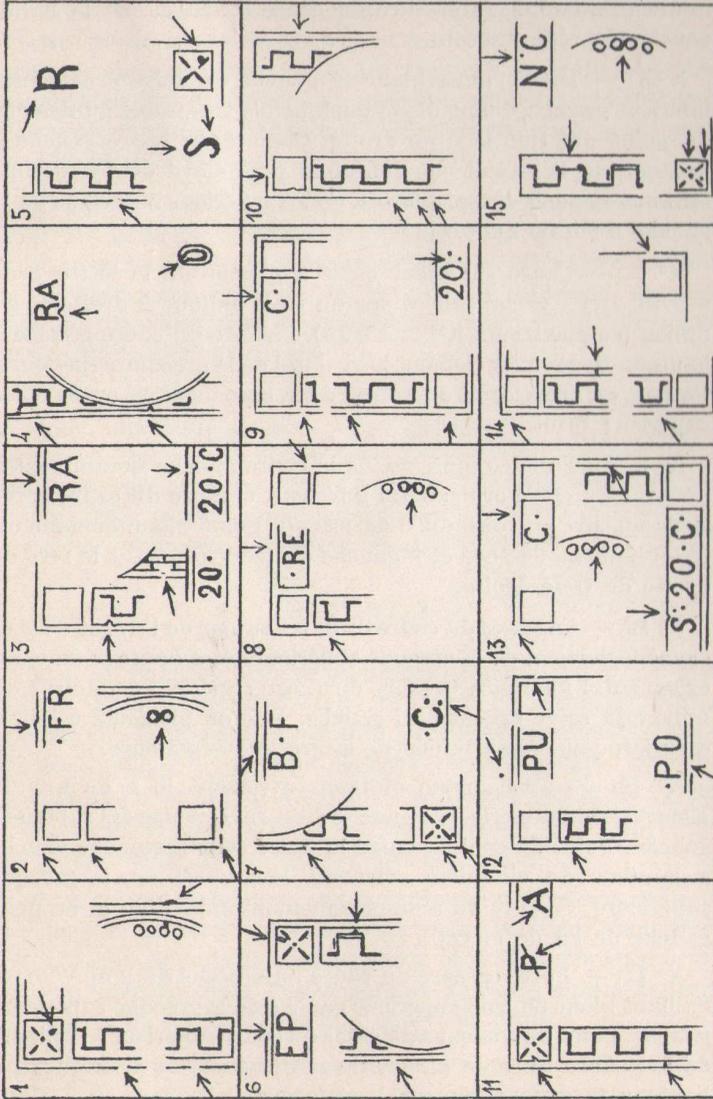
N^o 2. — Cadre cassé au coin inférieur gauche et un peu plus à droite. Deux perles reliées par un trait oblique à droite et au milieu (signe commun aux n^{os} 8, 13 et 15). Cadre cassé au coin supérieur gauche. Légère déviation du cadre au-dessus de la lettre F de FRANC.

N^o 3. — Rentrant blanc dans le haut du cartouche gauche. Cassure au milieu de la ligne d'imbriquement au-dessus du zéro de gauche. Cassure du cadre intérieur et rentrant blanc au-dessous dans le cartouche inférieur à droite du zéro de droite (sauf impressions empâtées). Généralement cassure du cadre au-dessus de la partie droite de l'R de FRANC.

N^o 4. — Saillant blanc au-dessus et à gauche du cinquième élément horizontal de la grecque supérieure gauche. Petit rentrant blanc dans le cartouche gauche un peu au-dessous du milieu. Rentrant blanc dans le cartouche supérieur au-dessous de la lettre R de FRANC. Point de couleur à gauche et à la partie supérieure du zéro de droite. Cartouche inférieur relié au cadre intérieur au-dessus de la lettre T de POSTES (seulement sur certains tirages).

N^o 5. — Point blanc sur le petit trait oblique inférieur droit du carré ornemental inférieur droit. Cadre gauche cassé à hauteur du quatrième élément horizontal de la grecque supérieure gauche. Point blanc sur le coin supérieur gauche de l'R de FRANC. Premier s de POSTES aplati à la partie supérieure et trop épais à la partie inférieure.

N^o 6. — Point parasite à la partie supérieure du carré ornemental supérieur droit. Cadre gauche cassé à hauteur de l'extrémité inférieure de la grecque supérieure gauche. Petit point blanc à droite du premier élément vertical de la grecque supé-



Signes distinctifs du report 1 du 20 centimes type I.

rière droite. Légère cassure du cadre au-dessus de la partie gauche du P de REPUB.

N° 7 — Deux points blancs à gauche du carré ornemental inférieur gauche. Point blanc quelquefois très faible au-dessous du point qui suit le C de droite. Cassure du cadre gauche à hauteur de l'élément horizontal le plus élevé de la grecque inférieure gauche. Épaisseur du cadre supérieur au-dessus de la gauche du B de REPUB.

N° 8. — Cadre supérieur cassé à gauche de la lettre E de REPUB. Deux perles reliées par un trait oblique à droite et au milieu (commun aux n^{os} 2, 13, 15). Cassure du cadre gauche à hauteur du premier élément horizontal de la grecque supérieure. Cassure du cadre droit à hauteur de la base du carré ornemental supérieur droit.

N° 9. — Trois coupures dans le cadre gauche notamment à hauteur du carré ornemental inférieur. Cassure du cadre supérieur un peu à droite du C de FRANC. Point blanc quelquefois très réduit au-dessous et à gauche du point séparant le zéro de droite du C de droite.

N° 10. — Cassures du cadre droit à hauteur de l'avant-dernier élément vertical de la grecque supérieure et à hauteur du carré ornemental inférieur. Cassure du cadre supérieur au-dessus du milieu du carré ornemental gauche. Une ou plusieurs cassures du cadre gauche au milieu de la grecque supérieure.

N° 11 — Trait blanc oblique traversant le P de REPUB. Rentrant blanc sur le côté gauche du carré ornemental supérieur gauche. Point de couleur entre le cadre et le cartouche gauche à hauteur du cinquième élément horizontal de la grecque supérieure. Cassure ou amincissement au milieu de la branche gauche de l'A de FRANC.

N° 12. — Forte cassure du cadre au-dessous du P de POSTES. Saillant blanc au coin supérieur gauche de la grecque supérieure gauche. Point de couleur au-dessus du cadre supérieur à l'aplomb de la gauche du P de REPUB. Légère cassure du cadre droit à hauteur du carré ornemental supérieur

N° 13. — Point blanc parasite à droite du deuxième s de POSTES. Deux perles reliées par un trait oblique à droite et au milieu (commun aux n^{os} 2, 8 et 15). Cassures du cadre supérieur notamment au coin gauche et au-dessus du point qui suit le c de FRANC. Cassure du cadre droit à hauteur du troisième élément horizontal de la grecque inférieure droite.

N° 14. — Point de couleur dans la marge blanche à droite du troisième élément horizontal de la grecque supérieure gauche. Cadre gauche cassé à la partie supérieure et à hauteur de l'élément horizontal inférieur de la grecque inférieure gauche. Cassure du cadre droit à hauteur du premier tiers du carré ornemental inférieur gauche.

N° 15. — Déformation du deuxième élément vertical de la grecque supérieure gauche. Deux perles reliées par un trait oblique à droite et au milieu (commun aux n^{os} 2, 8 et 13). Point blanc parasite entre les lettres N et C de FRANC à la partie supérieure. Deux petits points blancs parasites dans la partie droite du carré ornemental inférieur gauche.

REPORT 2

N° 1. — Encoche blanche au-dessus du point qui suit le mot FRANC. Point blanc au-dessous du deuxième élément vertical gauche de la grecque supérieure gauche et quelquefois point blanc à gauche du premier élément vertical gauche. Branche gauche de l'R de REPUB légèrement prolongée vers le bas. Point blanc au-dessus du quatrième élément horizontal de la grecque inférieure droite plus accentué que les autres.

N° 2. — Tache blanche sur la couronne de perles à droite à hauteur de la partie supérieure du cadre intérieur droit inférieur Léger saillant de couleur sur le côté droit du carré ornemental inférieur droit. Petite coupure du cadre droit à hauteur du milieu du carré ornemental supérieur droit.

N° 3. — Point de couleur sur le cadre gauche à hauteur du milieu du carré ornemental supérieur droit. Tache blanche à

l'extrémité de la dernière des grandes mèches de cheveux à droite. Cassure du cadre droit un peu plus bas que le troisième élément horizontal de la grecque inférieure droite.

N° 4. — Zéro de gauche cassé au milieu à gauche. Saillant de couleur sur le cartouche en face du dernier élément vertical de la grecque supérieure gauche. Cadre gauche cassé à hauteur du sixième élément horizontal de la grecque inférieure gauche. Défait ou cassure du cadre inférieur au-dessous de l'intervalle qui sépare les lettres OS du mot POSTES.

N° 5. — Côté supérieur du cartouche supérieur déformé au-dessus des lettres RE de REPUB. Cassure du cadre au-dessus de la partie gauche de l'N de FRANC. Faible cassure du cadre au-dessus du B de REPUB. Généralement égratignure blanche sur la partie ombrée du cercle au-dessus du P de POSTES.

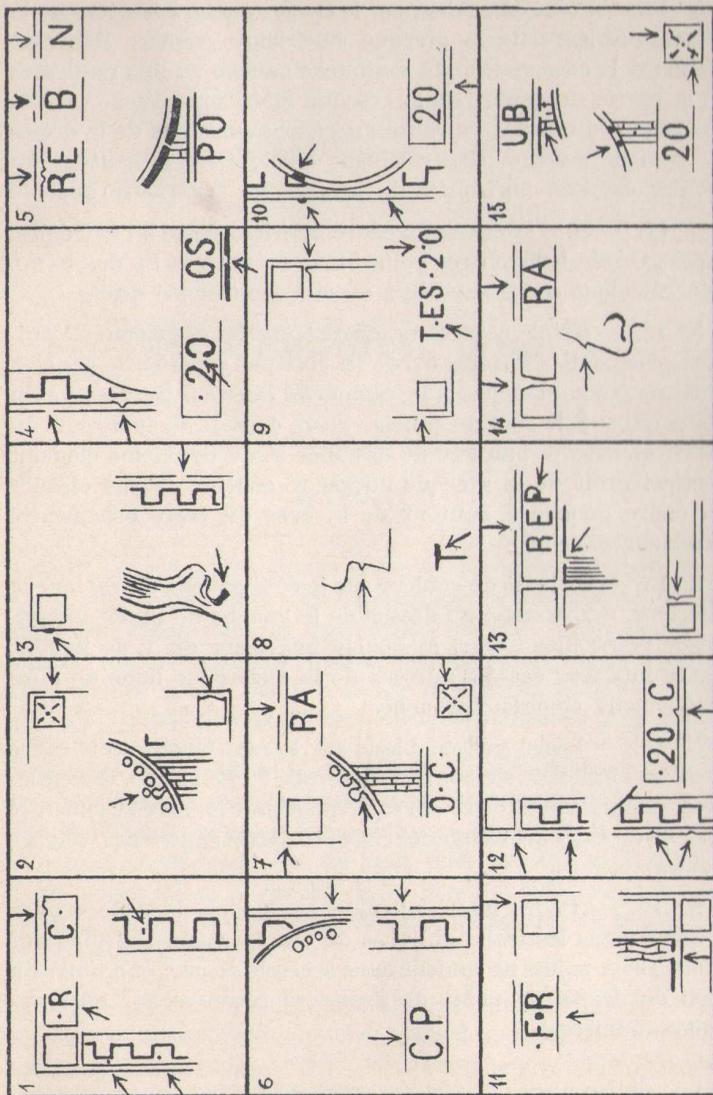
N° 6. — Cadre cassé à droite entre le deuxième et le troisième élément vertical de la grecque inférieure gauche. Presque toujours point blanc au-dessus du point qui précède le mot POSTES. Généralement cassure du cadre droit en face de la quatrième perle au-dessous de la partie inférieure de la grecque supérieure droite.

N° 7 — Perle au-dessus du point qui sépare le zéro de droite du C de droite reliée au cercle (ne pas confondre avec la perle située à droite qui est reliée au cercle sur tous les types du report).

Légère encoche blanche sur le côté droit du carré ornemental inférieur droit. Cadre cassé au-dessus de l'intervalle des lettres RA de FRANC. Généralement cadre cassé au coin supérieur gauche.

N° 8. — Saillant blanc à gauche du cou, un peu au-dessous du menton. Branche droite du T de POSTES trop épaisse.

N° 9. — Point blanc à gauche et à la partie supérieure du zéro de droite. Point blanc à gauche et à la partie inférieure de l'E de POSTES. Saillant de couleur à droite et à la partie supérieure du cartouche droit. Légère cassure du cadre gauche à hauteur de la partie supérieure du carré ornemental inférieur droit.



Signes distinctifs du report 2 du 20 centimes type I.

N° 10. — Point de couleur sur le cadre gauche à hauteur de la partie inférieure de la grecque supérieure gauche. Rentrant blanc sur le côté gauche du cartouche gauche un peu au-dessus de la partie supérieure de la grecque inférieure gauche. Amincissement ou cassure du cadre inférieur au-dessous de la droite du zéro de gauche. Généralement cercle cassé à hauteur du dernier élément horizontal de la grecque supérieure gauche.

N° 11. — Côté inférieur du cadre intérieur cassé à l'extrémité droite. Généralement gros point blanc entre l'F et l'R de FRANC. Généralement cadre supérieur cassé à l'extrémité droite.

N° 12. — Triple cassure du cadre entre les deuxième et troisième éléments horizontaux de la grecque supérieure gauche. Petit rentrant blanc dans le cartouche inférieur au-dessous du point qui suit le zéro de gauche. Deux défauts ou épaisseurs du cadre gauche à hauteur du premier et du deuxième élément vertical droit de la grecque inférieure gauche. Légère cassure du cadre gauche à hauteur de la base du carré ornemental supérieur gauche.

N° 13. — Saillant de couleur sur le côté gauche du cartouche inférieur. Cadre cassé au-dessus de la gauche de l'E de REPUB. Léger point blanc dans la boucle intérieure du P de REPUB. Cadre intérieur cassé au-dessus de la quatrième ligne de l'imbriquement supérieur gauche.

N° 14. — Léger saillant blanc sur le nez. Quelquefois cadre cassé ou affaibli au-dessus de l'intervalle RA de FRANC. Généralement élargissement de l'intervalle qui sépare le carré ornemental gauche du cartouche supérieur vers la partie supérieure. (Signes faibles).

N° 15. — Cadre intérieur cassé au-dessous du B de REPUB. Défauts dans les traits obliques du carré ornemental inférieur droit. Deux points de couleur dans le cercle de part et d'autre du zéro de droite (le point de droite se retrouve sur quelques autres numéros).

CHAPITRE VII

20 Centimes, type II

REPORT 1

N° 1 — Point de couleur entre le cartouche inférieur et le carré ornemental droit (très faible dans les impressions usées). Rentrant blanc dans le cartouche supérieur au-dessous et à gauche de la lettre P. Léger rentrant dans l'o de POSTES. Quelquefois petite perle parasite à gauche, à hauteur des sourcils. Quelquefois point de couleur au milieu du 2 de droite.

N° 2. — Petit trait de couleur dans le bas du timbre à gauche. Point de couleur sur le cadre inférieur au-dessous et à droite du zéro de droite. Cadre supérieur déformé au-dessus de la lettre U de REPUB. Amincissement du trait inférieur de l'E de REPUB. Petit point blanc à gauche de la grecque inférieure gauche. Amincissement du deuxième élément horizontal de la grecque inférieure gauche.

N° 3. — Large surépaisseur à droite et au milieu de la moitié inférieure du cartouche gauche. Encoche ou point de couleur dans le C de gauche. Point de couleur à l'aplomb du trait vertical du P. POSTES à 2 millimètres au-dessous du cadre

inférieur (visible seulement sur les timbres à grande marge inférieure). Perle au-dessus du deuxième s de POSTES légèrement aplatie.

N° 4. — Trait de couleur dans le bas du cadre droit. Troisième perle au-dessus de la grecque inférieure gauche aplatie. Trait ou point de couleur dans le quatrième intervalle de l'imbricement supérieur gauche. Quelquefois point de couleur en haut du cadre gauche.

N° 5. — Lignes d'ombre du menton découpées à gauche en une série de petits points. Chiffre 2 de droite épais dans le haut et déformé dans le bas. Pas de point avant le 2 de gauche.

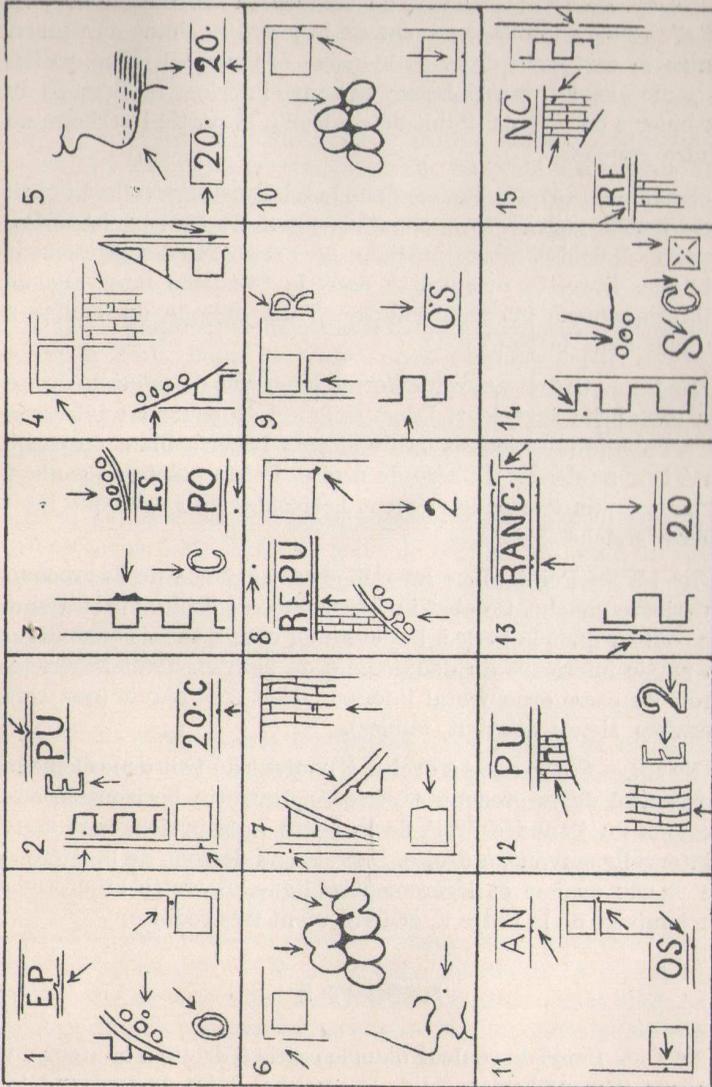
N° 6. — Point de couleur sous l'aile du nez. Coupure dans le trait qui sépare le premier et le deuxième grain de raisin de la première rangée. *Idem* entre le troisième et le quatrième grain de la deuxième rangée. Cadre cassé en haut et à gauche.

N° 7. — Double barrette ou barrette épaisse dans le quatrième intervalle d'imbricement à droite. Défaut du cadre gauche au premier tiers supérieur Saillant de couleur à droite du carré ornemental gauche. Léger rentrant dans le cercle en haut de la grecque inférieure gauche.

N° 8. — Saillant de couleur au coin inférieur droit du carré ornemental supérieur droit. E de REPUB grêle. Boucle du 2 de droite épaisse. Cadre gauche généralement coupé à la partie inférieure. Généralement perle au-dessous de la lettre R reliée au cercle. Point de couleur dans la marge, au-dessus du cadre supérieur, à l'aplomb des lettres PU de REPUB (*Voir n° 3*).

N° 9. — Point blanc entre o et s de POSTES. Point de couleur entre le cartouche supérieur et le carré ornemental gauche. R de REPUB aplati sur le dessus. Point blanc au deuxième coin inférieur gauche de la grecque inférieure gauche.

N° 10. — Point de couleur à droite du carré ornemental supérieur droit. Point blanc entre le deuxième grain de la première rangée et le quatrième de la deuxième rangée. Point de couleur au-dessous du carré ornemental inférieur droit.



Signes distinctifs du report 1 du 20 centimes type II.

N° 11. — Deux saillants de couleur en dessous et de part et d'autre du jambage gauche de la lettre N Point de couleur entre le cartouche droit et le carré ornemental. (Quelquefois à peine visible). Surépaisseur du cadre inférieur au-dessous du premier s de POSTES. Point de couleur à la partie inférieure du cadre gauche.

N° 12. — Barrette épaisse dans le seizième intervalle d'imbrication à gauche et quelquefois point de couleur immédiatement à droite. Barre médiane de l'E de POSTES légèrement oblique. Barrette incomplète dans le troisième intervalle de l'imbrication inférieur gauche. Trait oblique du chiffre 2 aminci dans le bas.

N° 13. — Cadre cassé ou déformé au-dessus du point de droite du cartouche supérieur Deux saillants de couleur au-dessous et à l'aplomb des lettres RA de FRANC. Léger saillant du cadre inférieur au-dessus du zéro de droite. Petits points de couleur à hauteur du troisième élément horizontal de la grecque inférieure gauche.

N° 14. — Point blanc au milieu et à gauche de la grecque inférieure gauche. Crochet inférieur du c de droite épais. Point de couleur dans la perle à la pointe du cou. Mauvais arrondi de la partie inférieure du deuxième s de POSTES. Trait supérieur droit du carré ornemental inférieur droit très réduit (ces trois derniers signes souvent faibles).

N° 15. — Cadre cassé à droite, à hauteur du troisième élément horizontal de la grecque supérieure. Barrette horizontale au-dessous du jambage droit de la lettre N se prolongeant dans l'intervalle suivant, à droite. Barrette au-dessous de la lettre C de FRANC épaisse et légèrement oblique. Barrette au-dessous du jambage de la lettre R, généralement très réduite.

REPORT 2

N° 1. — Point de couleur dans le cercle à droite à hauteur du sixième élément horizontal de la grecque. Point de couleur à la

partie supérieure du cadre gauche. Un peu plus bas, léger point de couleur contre le bord gauche du cartouche de gauche. Affaiblissement ou coupure du cercle extérieur, à l'aplomb du premier intervalle de l'imbricquement supérieur droit.

N° 2. — Cercle extérieur cassé à droite. Point de couleur au milieu et à droite du cercle. Deuxième barrette horizontale du troisième intervalle de l'imbricquement inférieur gauche réduite ou inexistante. La barrette parasite du cinquième intervalle de l'imbricquement inférieur gauche est à peine visible ou inexistante.

N° 3. — Cadre droit déformé à hauteur du carré ornemental supérieur droit. Point de couleur dans l'imbricquement au-dessous du pied gauche de la lettre R de REPUB. Cassure au milieu de la cinquième ligne de l'imbricquement inférieur gauche. Le deuxième s de POSTES présente un élément horizontal à la partie supérieure.

N° 4. — Léger rentrant blanc à droite et à la partie supérieure du cartouche droit. Trait et point de couleur au lieu d'un seul trait courbe dans le deuxième grain de raisin de la rangée supérieure (ce défaut se rencontre plus ou moins sur les n^{os} 11, 13 et 15). Petit point de couleur dans le cercle à hauteur du nez. Généralement la narine n'est pas séparée du fond par un trait blanc.

N° 5. — Petite pointe de couleur dans le haut de la partie inférieure du cadre intérieur gauche. Léger épaissement en bas du cadre gauche. Petit point de couleur dans la perle située à hauteur du troisième élément horizontal de la grecque inférieure gauche. Petit point sur le menton. (Tous ces signes sont faibles surtout dans les impressions usées).

N° 6. — Gros point ou trait de couleur dans l'intervalle d'imbricquement au-dessous de la branche gauche de l'E de REPUB. Cadre cassé au-dessus de l'E de REPUB. Très léger point blanc au-dessous du point qui sépare REPUB de FRANC. Quelquefois petit point de couleur contre le cadre intérieur au-dessus du point qui sépare la lettre c du mot POSTES.

N° 7. — Saillant du carré ornemental inférieur gauche. Point de couleur sur le côté gauche du cartouche de droite à hauteur du troisième élément horizontal. Faiblesse ou coupure à la partie supérieure de la deuxième ligne de l'imbricement supérieur droit. Le point blanc devant le mot *REPUB* est très réduit.

N° 8. — Saillant blanc à la partie inférieure de la grecque droite. Jambage gauche de la lettre *N* raccourci ou aminci. Tache de couleur dans l'*E* de *POSTES*. Léger point blanc à gauche et au-dessus du 2 de gauche.

N° 9. — Grosse coupure dans le 2 de gauche. Petit trait de couleur dans le deuxième grain de raisin de la troisième rangée. Défaut ou cassure à la partie supérieure du cadre gauche. Surépaisseur dans le cadre inférieur à l'aplomb de la droite du deuxième *s* de *POSTES*.

N° 10. — Point de couleur contre le cadre droit à hauteur du deuxième élément vertical de la grecque inférieure. Point de couleur à la partie supérieure du cadre gauche. Point de couleur dans le cinquième élément vertical de la grecque supérieure gauche. Légère cassure du cadre supérieur au coin gauche.

N° 11 — Deux perles reliées ensemble à gauche. Partie supérieure du *c* de droite fortement amincie. Légère cassure au milieu du cadre gauche. Barrette supplémentaire du cinquième intervalle de l'imbricement inférieur gauche réduite à un point très léger

N° 12. — Le petit trait oblique du coin inférieur droit du carré ornemental inférieur droit forme une grosse tache blanche. Petite barrette supplémentaire dans l'imbricement au-dessous du pied droit de l'*R* de *REPUB*. Perle aplatie à l'aplomb de la droite du *o* de gauche. Deux lignes de la chevelure présentent une surépaisseur qui donne à l'œil l'aspect d'une tache de couleur.

N° 13. — Perle triangulaire au-dessus du *o* de gauche. Deux petites perles à droite à hauteur du premier élément vertical de la partie inférieure de la grecque droite. Léger trait dans le

cercle à droite. Petit trait à droite du cadre intérieur supérieur à peu près inexistant.

N° 14. — Tache blanche entre les quatrièmes éléments horizontaux et verticaux de la grecque inférieure gauche. Léger saillant du cartouche supérieur à droite et en dessous du B de REPUB. o de POSTES aminci à gauche. Barre horizontale du T de POSTES amincie à droite.

N° 15. — Point de couleur en bas du cadre droit. Petite perle à l'aplomb du cadre intérieur gauche. Cadre cassé au-dessus de l'F de FRANC. Surépaisseur du cartouche supérieur à droite et au-dessous de la lettre C de FRANC.

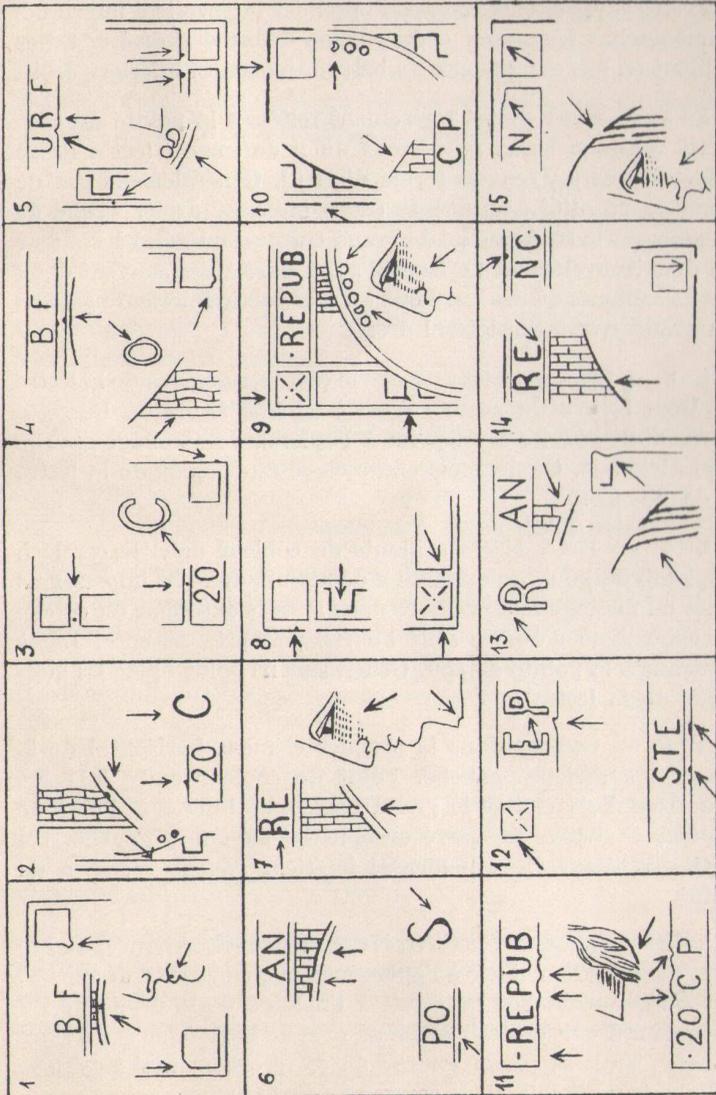
REPORT 3

N° 1 — Point de couleur à la partie supérieure du cercle Coin inférieur gauche du carré ornemental supérieur droit déformé et élargi (ce signe se rencontre aussi mais moins accentué sur d'autres numéros). Point de couleur sur la lèvre inférieure. Coin supérieur gauche du carré ornemental inférieur gauche aplati.

N° 2. — Cadre cassé à gauche à hauteur de la bouche. Point blanc à gauche et en haut du C de droite. Rétrécissement du cercle à l'aplomb du quatrième intervalle de l'imbriquement supérieur gauche. Quelquefois saillant de couleur à l'extrémité gauche du trait supérieur du grand cartouche inférieur

N° 3. — Point de couleur au-dessus de l'intervalle séparant les chiffres 2 et 0 de gauche. Rétrécissement du C de droite. Léger point de couleur à la partie inférieure du cadre droit. Point de couleur entre le petit carré supérieur et le grand cartouche latéral droit. Quelquefois ce point est invisible, on constate alors généralement la disparition de la petite barrette parasite située contre le cadre intérieur droit.

N° 4. — Un ou plusieurs points de couleur au-dessous du point qui sépare les lettres B et F de la légende supérieure.



Signes distinctifs du report 3 du 20 centimes type II.

Barrette supplémentaire dans le premier intervalle d'imbrication en bas à gauche. o de POSTES déformé à droite. Léger saillant en bas et à gauche du carré ornemental inférieur droit.

N° 5. — Deux perles légèrement reliées à la pointe du cou. Petit rentrant blanc au-dessous du B de REPUB (cette lettre affecte assez souvent la forme d'un R). Généralement pas de barrette parasite à droite du cadre intérieur droit. Tache de couleur sur le côté gauche du grand cartouche latéral à hauteur du deuxième élément horizontal supérieur. Assez souvent deux petits saillants de couleur dont un à la partie inférieure gauche du grand cartouche latéral droit.

N° 6. — Trait extérieur du cercle cassé au-dessous de la lettre A. Deuxième s de POSTES épaissi en bas à droite. Barrette horizontale réduite à un point à l'aplomb du jambage gauche de la lettre N. Quelquefois cadre cassé au-dessous de la lettre P de POSTES.

N° 7. — Deux légers saillants de couleur dans le cercle à l'aplomb du jambage droit du R de REPUB, dans les impressions fines on distingue une cassure dans le trait extérieur du cercle. Sixième ligne d'ombre sous l'œil à peu près absente. Léger rentrant à la pointe du cou. Généralement point blanc à l'intérieur de la lettre R.

N° 8. — Cassure dans le premier élément horizontal de la grecque supérieure gauche. Point de couleur entre le carré ornemental gauche et le grand cartouche inférieur. Point de couleur à gauche du carré ornemental supérieur gauche. Un petit trait du carré ornemental inférieur gauche réduit à un point.

N° 9. — Manque un petit trait dans la troisième ligne d'ombre sous l'œil. Perle amincie à l'aplomb de la gauche du P de REPUB. Perle légèrement liée au cercle à l'aplomb de la droite de l'U de REPUB. Point ou trait blanc au coin de la grecque supérieure gauche. Trait supérieur gauche du carré ornemental supérieur gauche très affaibli (signe commun au n° 12).

N° 10. — Cassure vers le haut de la dixième ligne d'imbricquement au-dessus du c de gauche. Perle très aplatie à droite, un peu au-dessous du milieu du timbre. Cassure du cadre supérieur à droite. Cassure du cadre gauche un peu au-dessus du dernier élément de la grecque supérieure gauche.

N° 11. — Troisième mèche de cheveux à droite du cou prolongée vers la gauche (sauf impressions très lourdes). Trait inférieur du grand cartouche supérieur déformé notamment au-dessous des lettres P et U de REPUB. *Idem* pour le trait supérieur du grand cartouche inférieur au-dessus des lettres C et P de POSTES. Point devant REPUB allongé horizontalement (sauf impressions lourdes).

N° 12. — Épaisseur du cadre inférieur au-dessous des lettres S et E de POSTES. Diminution ou suppression du petit trait supérieur gauche du carré ornemental supérieur gauche. Léger rentrant à la gauche de P de REPUB. Léger rentrant dans le cartouche supérieur au-dessous et à droite de la lettre E.

N° 13. — Cassure du cercle au-dessous de la droite de l'A de FRANC (ne pas confondre avec le n° 6). Coupure de la ligne blanche derrière la tête au-dessous de la gauche de la lettre A. (Signe commun au n° 12). Léger rentrant en haut à droite du grand cartouche droit. Coin supérieur gauche de l'R légèrement arrondi.

N° 14. — Dixième ligne d'imbricquement au-dessous de l'E de REPUB cassée à la partie supérieure. Cassure du cadre inférieur à droite. Point de couleur contre le cadre supérieur au-dessus de l'intervalle des lettres NC. Pas ou peu de barrettes horizontales au-dessous du milieu de la lettre R.

N° 15. — Ligne blanche derrière la tête cassée au-dessous de la lettre N Ombres sous l'œil assez fortes, notamment la quatrième ligne. Léger rentrant à la partie supérieure droite du cartouche supérieur Quelquefois cadre supérieur cassé à droite.

CHAPITRE VIII

20 Centimes, type III

REPORT 1

N° 1 — Trait ou point dans le cercle à l'aplomb de la gauche du c de droite. Cadre coupé à gauche en bas. Le coin inférieur gauche du cartouche inférieur porte un saillant qui touche presque le carré ornemental inférieur gauche. Perle tronquée au-dessus du P de POSTES et au-dessous de la grecque supérieure gauche.

N° 2. — Léger point de couleur dans le cercle au-dessous de la grecque supérieure droite. Saillant de couleur du cartouche supérieur au-dessous et à gauche de la lettre F. Partie supérieure de l'E de POSTES déformée. Côté droit du carré ornemental inférieur gauche légèrement arrondi.

N° 3. — Petit trait blanc dans la chevelure à gauche de la feuille de vigne à hauteur de la première rangée de grains de raisin. Cassure d'une ligne de couleur de la chevelure au-dessous de l'R de FRANC. Légère cassure du cadre supérieur à la gauche du grand cartouche supérieur. Deux points de couleur dans le zéro de gauche.

N^o 4. — Rentrant blanc dans le cartouche gauche, à gauche du premier élément horizontal de la grecque inférieure gauche. Branche supérieure du deuxième s de POSTES plus petite que la branche inférieure. Deux perles tronquées à droite. Léger point de couleur dans le cadre supérieur au-dessus de l'R de FRANC.

N^o 5. — Point de couleur entre le haut du carré ornemental inférieur gauche et du cartouche inférieur. Trait oblique dans le cercle un peu au-dessus du milieu à gauche. Cadre inférieur épaissi au-dessous du 2 de gauche. Légère coupure du cadre supérieur au-dessus des lettres EP de REPUB.

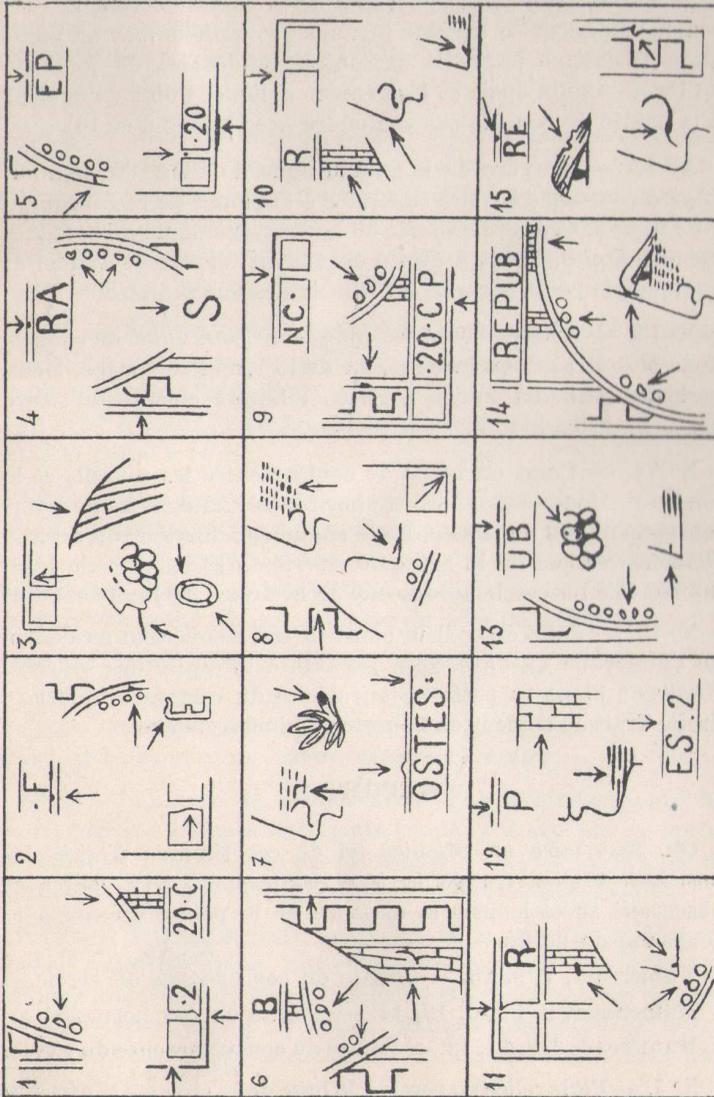
N^o 6. — Coupure dans la première ligne de l'imbricement inférieur droit. Perle en forme de virgule au-dessous du B. Cadre droit cassé à hauteur du premier tiers supérieur de la grecque inférieure gauche. Point de couleur dans le cercle au-dessus du cadre blanc intérieur.

N^o 7. — Tache de couleur dans la feuille à droite de la tête. Rentrant blanc dans le cadre intérieur au-dessus des lettres OS. Double point ou trait blanc entre le deuxième s de POSTES et le 2 de droite. Épaisseur des sixième et septième lignes d'ombre sous l'œil contre la narine.

N^o 8. — Petit trait oblique sous la pointe du cou (ne pas confondre avec le n^o 10). Cadre cassé au coin inférieur droit. Tache de couleur à la base de la grecque supérieure gauche. Troisième trait des cinquième et sixième lignes d'ombre sous l'œil épais et souvent reliés entre eux.

N^o 9. — Épaisseur du cadre supérieur à partir du C de FRANC avec amincissement au milieu. Cadre inférieur cassé au-dessous du C de gauche. Au même aplomb perle tronquée ou formée de deux morceaux. Point de couleur à droite du deuxième élément horizontal de la grecque inférieure gauche.

N^o 10. — Trait oblique sous la pointe du cou (en sens inverse du n^o 8). Point de couleur sur le bout du nez. Coupure du cadre supérieur à droite du cartouche supérieur. Barrette horizontale au-dessous du milieu de la lettre R inexistante ou affaiblie.



Signes distinctifs du report 1 du 20 centimes type III.

N° 11 — Perle allongée en face de la pointe du cou. Le cartouche supérieur se termine à gauche et en haut par un angle aigu. Deuxième barrette horizontale au-dessous du jambage de l'R de REPUB épais et légèrement oblique. Point de couleur à la pointe du cou (ne pas confondre avec les n°s 8 et 10).

N° 12. — Coupure de la grande ligne d'ombre du menton. Légère coupure du cadre supérieur à l'aplomb de la gauche du P de REPUB. Coupure en haut de la deuxième ligne d'imbricement à droite. Point à droite de POSTES allongé et aminci et quelquefois point parasite un peu au-dessous à droite.

N° 13. — Trait de couleur à la base du cou. Point de couleur dans le deuxième grain de raisin de la première rangée. Deux perles aplaties au milieu à gauche. Légère cassure du cadre après le B de REPUB.

N° 14. — Point ou tache de couleur entre les sourcils et le fond uni. Manque une barrette horizontale au-dessous du point séparant REPUB de FRANC. Perle tronquée à hauteur du dernier élément vertical de la grecque supérieure gauche. Perle légèrement liée au cercle au-dessous de la droite de l'E de REPUB.

N° 15. — Point de couleur contre le cadre supérieur au-dessus de l'intervalle RE de REPUB. Défauts à la droite des sourcils. Rentrant blanc et petit trait à droite du cartouche inférieur droit. Trait de couleur de la narine aminci à gauche.

REPORT 2

On peut faire un premier tri de ces timbres d'après les positions respectives de la tête par rapport aux cadres et observant spécialement la distance de la pointe du cou à la couronne de perles.

Numéros 3, 7, 9, 15. — Pointe du cou ^{rapprochée} éloignée du cercle.

Numéros 1, 2, 5, 10, 13, 14. — Pointe du cou normale.

Numéros 4, 6, 8, 11, 12. — Pointe du cou ^{éloignée} rapprochée du cercle.

N° 1 — Perle reliée au cercle à la base de la ^{grecque} grecque supérieure

gauche. Léger point de couleur un peu au-dessous et à droite de la grecque supérieure droite. C de FRANC déformé. Troisième barrette horizontale du premier intervalle d'imbricquement supérieur droit empâtée.

N° 2. — Point ou trait de couleur dans le cercle à l'aplomb de la droite du C de FRANC. Trait de couleur à droite et en haut du carré ornemental supérieur droit. Point de couleur dans le deuxième intervalle d'imbricquement inférieur gauche. Amincissement ou cassure du cadre inférieur à droite. (Tous ces signes sont quelquefois très faibles).

N° 3. — Point de couleur en-dessous et à gauche de la lettre F Aile du nez nettement coupée par un des traits de retouche des ombres sous l'œil. Trait inférieur de l'E de REPUB aminci. Très léger saillant de couleur dans le cercle à l'aplomb de l'intervalle entre P et U.

N° 4. — Coupure dans le cadre supérieur au-dessus de l'intervalle entre les lettres N et C. Trait supérieur de l'E de POSTES plus court que le trait inférieur. Léger rentrant dans le cartouche supérieur à gauche et au-dessous de la lettre F. Très légère coupure du cadre un peu à droite du zéro de gauche.

N° 5. — Gros point de couleur contre le cadre à gauche et un peu au-dessus du milieu du timbre. Perle aplatie 1 mm au-dessous. Quelquefois barrette horizontale épaisse au-dessous de la lettre R. et U de REPUB déformé à droite.

N° 6. — Cassure de la deuxième ligne d'imbricquement à gauche en bas. Paupière inférieure coupée à droite par un trait de retouche. Pied du P de REPUB aminci. Point de couleur dans le troisième élément vertical de la grecque supérieure gauche.

N° 7 — Troisième perle au-dessus de la grecque inférieure gauche reliée au cercle. Barrette supplémentaire en haut du premier intervalle de l'imbricquement inférieur gauche. Cadre cassé au-dessus de l'R de FRANC. Manque une petite barrette au-dessus du point séparant le 20 du C de droite (commun au n° 12).

N^o 8. — Barrette inférieure du quatrième intervalle d'imbriquement inférieur gauche presque inexistante. Un trait de la septième ligne d'ombre sous l'œil prolongé jusqu'à la sixième ligne. Légère coupure du cadre au-dessous du c de droite. Perle au-dessous de la branche gauche de REPUB légèrement liée au cercle.

N^o 9. — Tache blanche à droite du deuxième élément vertical de la grecque supérieure gauche. Cassure à la partie inférieure de la première ligne de l'imbriquement inférieur gauche. Cadre supérieur cassé à l'aplomb de la droite du carré ornemental supérieur gauche. Assez souvent point blanc en face du deuxième élément horizontal de la grecque inférieure gauche.

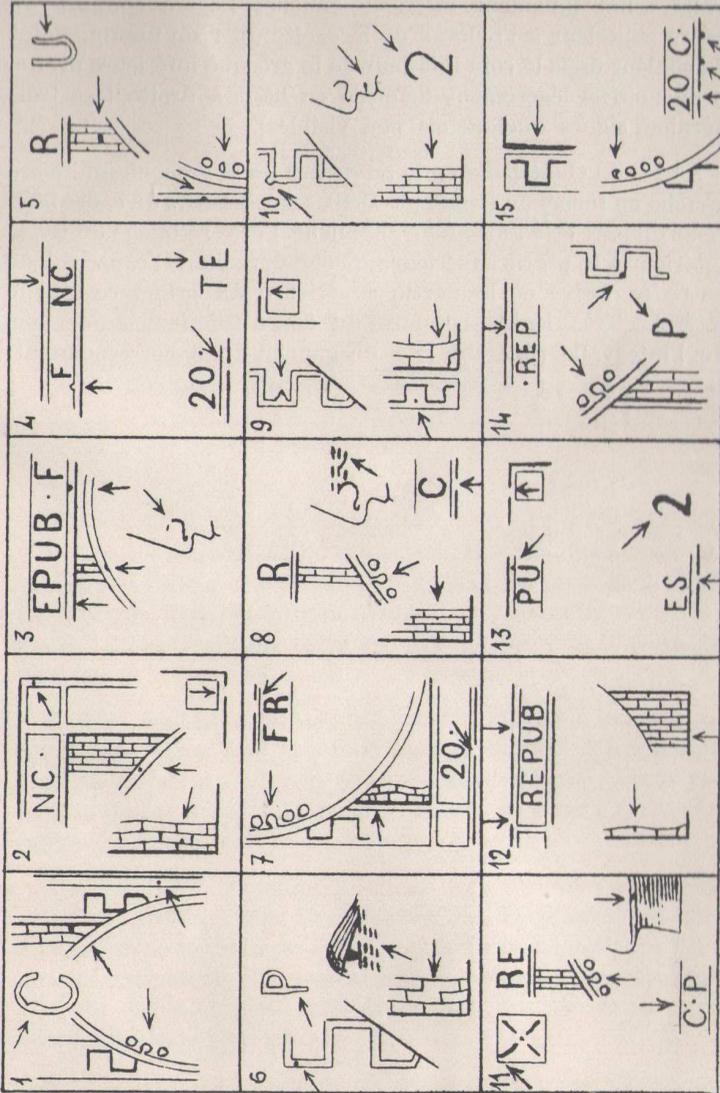
N^o 10. — Point de couleur ou petit trait sur la lèvre supérieure. Barrette incomplète dans le troisième intervalle de l'imbriquement inférieur droit. La tête du 2 de droite est plus large que le pied. Léger défaut au deuxième coin gauche de la grecque supérieure gauche.

N^o 11. — Trait supérieur gauche du carré ornemental supérieur gauche prolongé jusqu'à la partie supérieure de ce carré. Perle sous l'R de REPUB légèrement liée au cercle. Point de couleur au-dessus du onzième trait d'ombre au-dessous du cou. Quelquefois point de couleur au-dessus et à droite du c de gauche.

N^o 12. — Double cassure du cadre supérieur au-dessus du point qui précède le mot REPUB et de la branche gauche de la lettre B. Manque la barrette inférieure du sixième intervalle de l'imbriquement inférieur droit. Manque une partie de la deuxième barrette du premier intervalle de l'imbriquement inférieur gauche.

N^o 13. — Coupure du cadre supérieur au-dessus du carré ornemental de droite. Légère coupure du cadre inférieur à l'aplomb de la droite du deuxième s de POSTES. Partie supérieure gauche du 2 de droite amincie. Assez souvent léger point au-dessus de la branche droite de l'U de REPUB.

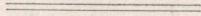
N^o 14. — Perle reliée au cercle au-dessus du premier inter-



Signes distinctifs du report 2 du 20 centimes type III.

valle d'imbriquement inférieur gauche. Légère coupure du cadre supérieur à l'aplomb de la droite du P de REPUB. Point de couleur dans le coin inférieur de la grecque inférieure droite. P de POSTES légèrement déformé en haut à droite (ces trois derniers signes quelquefois peu visibles).

N° 15. — Quatrième perle au-dessus de la grecque inférieure gauche en forme de croissant. Deux surépaisseurs du cadre inférieur de part et d'autre du c de gauche. Forte retouche du cadre intérieur à la partie supérieure gauche diminuant l'espace blanc entre ce cadre et la partie supérieure du grand cartouche latéral. Très légère coupure du cadre inférieur au-dessous de l'intervalle séparant le 2 de gauche du 0 correspondant.



CHAPITRE IX

30 Centimes

N° 1 — Gros point blanc sur le troisième coude de la grecque supérieure gauche. Point blanc à gauche du premier grain de raisin de la deuxième rangée. Petit trait blanc réunissant la gauche de la feuille de vigne au premier grain de la deuxième rangée.

N° 2 — Le pied droit de l'R de REPUB touche la base du cartouche (ce signe très classique est quelquefois assez réduit). Cassure du cadre au-dessus de l'E de REPUB. Petit trait de couleur au-dessus du zéro de droite. Point de couleur à l'extrémité inférieure droite du C de gauche.

N° 3 — Le trait oblique inférieur droit du carré ornemental supérieur droit est relié au point central. Perle reliée au cercle à l'aplomb de la droite de l'R de REPUB. Branche droite de l'N de FRANC légèrement plus courte que la branche gauche. Épaisseur du cadre et petit trait de couleur au-dessous du carré ornemental inférieur gauche.

N° 4 — Le petit trait blanc vertical de la première boucle

de la grecque supérieure droite touche la deuxième ligne horizontale de la grecque. Point de couleur au quatrième coude gauche de cette même grecque. Saillant de couleur à gauche du cartouche inférieur droit à hauteur du troisième élément vertical de la grecque. Léger point de couleur sur le premier coude gauche de la grecque inférieure gauche (commun à d'autres).

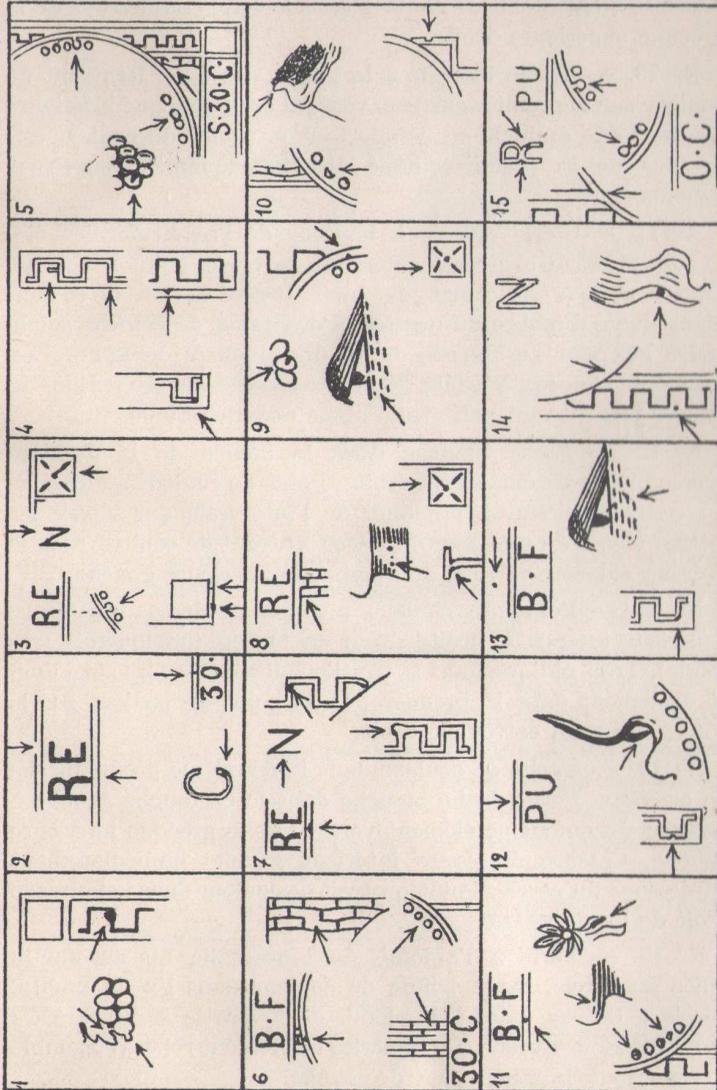
N° 5. — Quatrième perle au-dessous de la grecque supérieure droite reliée au cercle. Trait de couleur dans le premier grain de raisin de la quatrième rangée. Deux perles reliées au-dessus du point qui sépare le mot POSTES des chiffres 30. Cassure du cadre intérieur droit ou point de couleur au-dessous de la petite barrette horizontale supérieure.

N° 6. — Point de couleur dans le cercle au-dessous de B de REPUB. Absence de barrette horizontale au-dessus du point qui sépare le zéro de gauche de la lettre C et absence de la partie inférieure de la neuvième ligne de l'imbricement inférieur gauche. Cassure au milieu de la deuxième ligne de l'imbricement supérieur droit. Deux perles légèrement trop petites à hauteur de l'avant dernier élément vertical de la grecque inférieure droite.

N° 7 — Amincissement du jambage gauche de l'N de FRANC. Forte épaisseur du deuxième élément vertical droit de la grecque inférieure droite. Point de couleur sur le cadre intérieur à l'aplomb de l'intervalle qui sépare l'R de l'E de REPUB. Point de couleur sur le cinquième coude droit de la grecque supérieure droite.

N° 8. — Cassure du cadre intérieur au-dessus de la lettre E de REPUB. Trait oblique supérieur droit du carré ornemental inférieur droit relié au point central. Deuxième et quatrième points de la hachure transversale du cou plus épais que les autres. Déformation de la lettre T de POSTES.

N° 9. — La paupière inférieure est coupée par une ligne blanche. Le trait supérieur gauche du carré ornemental inférieur droit n'est pas dirigé vers le point central. Point de couleur dans le deuxième grain de raisin de la première rangée.



Signes distinctifs du report du 30 centimes.

Assez souvent, point de couleur dans le cercle au-dessous de la grecque supérieure droite.

N° 10. — Tache blanche à la pointe des épis. Rentrant de couleur sur le premier élément vertical de la grecque inférieure droite. Perle amincie ou comportant un point de couleur au-dessous de la première ligne de l'imbricement supérieur gauche.

N° 11 — Perle aplatie à hauteur de l'avant-dernier élément vertical de la grecque inférieure gauche et point de couleur dans la perle à trois rangs plus haut. Légère cassure de la deuxième ligne d'ombre du menton. Petit point de couleur sur le cadre intérieur au-dessous de la droite du B de REPUB. La mèche de cheveux à droite de la tête au-dessous des feuilles de laurier présente un petit trait blanc caractéristique.

N° 12. — Tache blanche dans la boucle de la dernière grosse mèche de cheveux à droite. Point de couleur au-dessous du cadre supérieur à l'aplomb de l'intervalle qui sépare les lettres P et U du mot REPUB. Léger rentrant de couleur dans le premier élément vertical de la grecque inférieure gauche.

N° 13. — Point de couleur un peu au-dessus du cadre supérieur un peu à droite du B de REPUB (quelquefois très faible). Trait oblique dans la troisième ligne d'ombre sous l'œil et également dans la première. Petit point de couleur sur le côté gauche du cartouche droit.

N° 14. — Tache de couleur dans la deuxième grosse mèche de cheveux. Petite tache blanche dans le cartouche gauche à hauteur du deuxième élément vertical de la grecque inférieure gauche. Cassure du cadre intérieur gauche immédiatement au-dessous du cercle. Point ou trait de couleur dans le jambage droit de l'N de FRANC.

N° 15. — Perle à l'aplomb de l'intervalle PU de REPUB reliée au cercle. Deux points de couleur dans l'R de REPUB. Cercle extérieur cassé à l'aplomb de la partie supérieure du cadre intérieur gauche. Deux perles légèrement reliées ensemble à l'aplomb de la gauche du C de gauche.

CHAPITRE X

40 Centimes

N° 1 — Cassure du cadre intérieur au-dessous du jambage gauche de l'R de REPUB. Point de couleur dans le cercle et sur le cadre au milieu à gauche. Point de couleur sur le cadre droit à hauteur du troisième élément vertical droit de la grecque inférieure droite et très petit point sur ce même cadre à hauteur de l'extrémité supérieure de cette même grecque.

N° 2 — Chiffre 4 de droite prolongé à gauche par un ou deux points blancs (signe plus ou moins visible suivant les tirages). Petit point de couleur à la partie supérieure de la perle à l'aplomb de la gauche du c de gauche. Défauts sur le côté gauche du cartouche inférieur gauche, entre le deuxième et le troisième élément horizontal de la grecque inférieure gauche. Renforcement du cadre gauche vis-à-vis de la partie supérieure de cette même grecque.

N° 3 — Côté gauche du cartouche gauche très irrégulier, et présente notamment deux saillants en face du premier et du troisième élément vertical gauche de la grecque inférieure gauche. Deux points de couleur dans le zéro de gauche. Léger

rentrant à gauche et à la partie supérieure du cartouche gauche. Quelquefois très léger saillant dans le cercle à hauteur de l'élément supérieur de la grecque inférieure droite.

N° 4. — Point de couleur dans le deuxième élément horizontal de la grecque supérieure droite. Léger point de couleur dans le cercle deux millimètres au-dessous de la grecque supérieure droite. Généralement cadre cassé au-dessus de la lettre P de REPUB. Court trait d'ombre accentué contre l'aile du nez.

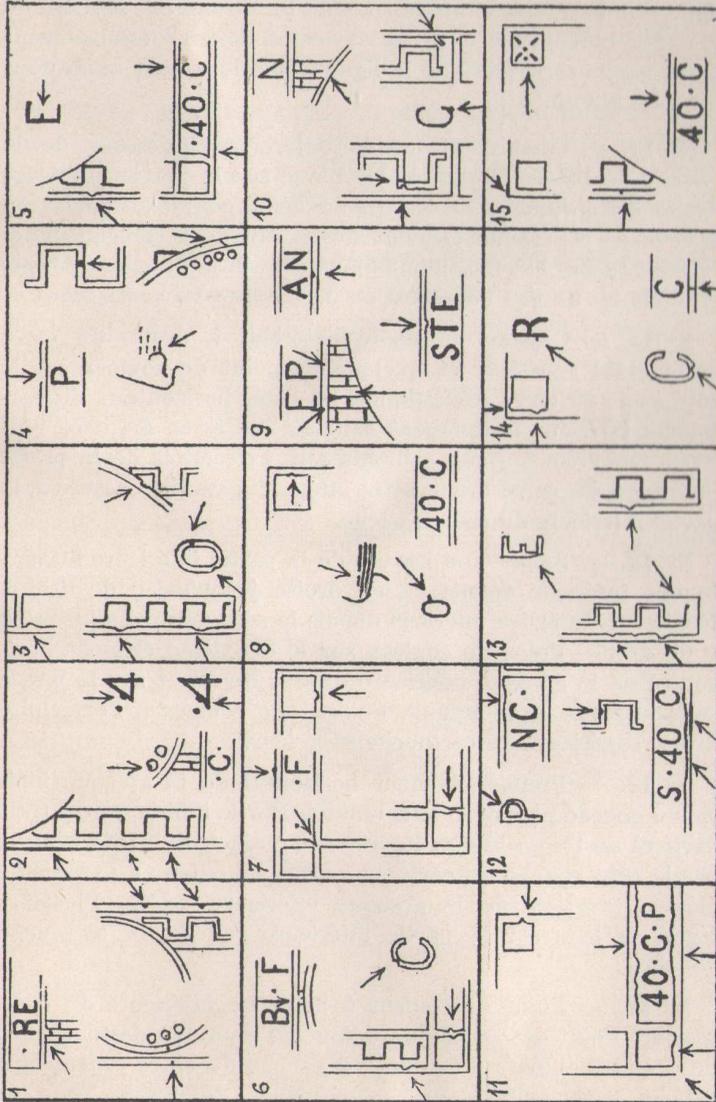
N° 5. — Barre médiane de l'E de REPUB très courte et barre inférieure souvent affaiblie. Coin inférieur gauche du cartouche inférieur gauche déformé. Léger saillant de couleur sur le côté gauche du cartouche gauche à hauteur du deuxième élément vertical de la grecque supérieure gauche. Quelquefois petit trait de couleur au-dessus de la droite du C de gauche.

N° 6. — Cassure du cadre intérieur un peu à droite du B de REPUB. Défaut sur le bord gauche du cartouche gauche à hauteur du deuxième élément horizontal de la grecque inférieure gauche. Rentrant de couleur ou coupure complète à la partie supérieure et à gauche du C de gauche. Déformation du côté gauche du cartouche inférieur

N° 7. — Point de couleur sur le cadre supérieur à l'aplomb de la gauche de l'F de FRANC. Saillant pointu au coin inférieur gauche du cartouche supérieur. Saillant de couleur sous le carré ornemental supérieur droit. Déformation du côté gauche du cartouche inférieur (Ne pas confondre avec le numéro 6).

N° 8. — Forte cassure du cadre inférieur au-dessous et à gauche du C de droite. Point blanc à droite du zéro de gauche. Cassure au premier tiers de la troisième ligne d'ombre du menton. Saillant de couleur sur le côté droit du carré ornemental supérieur droit.

N° 9. — Point de couleur sur le côté inférieur du cartouche supérieur à l'aplomb de l'intervalle séparant les lettres AN de FRANC. Léger rentrant dans le cartouche inférieur au-dessus du T de POSTES. Renforcement de la partie supérieure de la



Signes distinctifs du report du 40 centimes.

ligne d'imbriquement au-dessous de l'E de REPUB, absence de barrette horizontale à droite de cette ligne. Affaiblissement de la partie supérieure de la ligne d'imbriquement au-dessous du P de REPUB.

N° 10. — Cassure du cercle extérieur au-dessous de la gauche de l'N de FRANC. Point blanc sur la partie inférieure droite du cartouche droit. Un ou deux points de couleur à gauche du deuxième élément horizontal de la grecque inférieure gauche. Léger saillant blanc à la base du C de gauche, lui donnant un peu l'aspect d'un G.

N° 11. — Cassure du cadre extérieur à droite du carré ornemental supérieur et quelquefois point de couleur sur le côté droit du carré. Défauts sur les côtés horizontaux du cartouche inférieur notamment saillant au-dessus du C et rentrant au-dessous. Deux saillants aux extrémités de la partie inférieure du carré ornemental inférieur gauche. Cassure à la partie inférieure du cadre gauche.

N° 12. — Saillant ou bavure de la partie inférieure du cartouche inférieur depuis l's de droite jusqu'au C de droite. Épaisseur du cadre inférieur depuis le zéro de droite jusqu'au C de droite. Point de couleur sur le deuxième élément horizontal de la grecque inférieure droite. Rentrant sur la partie supérieure du P de REPUB. Saillant de couleur à l'extrémité droite supérieure du cartouche supérieur

N° 13. — Premier élément horizontal de la grecque inférieure gauche plus ou moins aminci. Partie inférieure du trait vertical de l'E de REPUB légèrement aminci. Point de couleur sur le côté gauche du cartouche droit à hauteur du troisième élément vertical de la grecque inférieure droite. Plusieurs légers défauts sur la partie inférieure gauche du cartouche gauche.

N° 14. — Point de couleur à la partie inférieure du C de gauche. Point de couleur ou défaut du cadre au-dessous du C de droite. Saillants de couleur à gauche du carré ornemental gauche. Léger point blanc à gauche de l'R de REPUB. Tous ces

signes sont assez faibles, mais ce type comporte de plus une ligne blanche derrière la tête assez accentuée, sauf sur le premier tirage avec ombres sous l'œil continues.

N° 15. — Point blanc dans la partie gauche du carré ornemental supérieur droit. Extrémité gauche du cadre supérieur épaisse (commun à d'autres, mais plus accentué ici). Très léger point de couleur sur le côté gauche du cartouche gauche, un peu au-dessus du dernier élément horizontal de la grecque supérieure gauche. Assez souvent épaisseur du cadre intérieur au-dessus de l'intervalle qui sépare le zéro du c de gauche.

CHAPITRE XI

80 Centimes

N° 1 — Trait ou tache de couleur dans l'intervalle d'imbriquement au-dessus du milieu du 8 de droite. Manque deux barrettes horizontales dans l'intervalle d'imbriquement au-dessus de la gauche du c de droite. Point de couleur sur le cadre gauche à hauteur du milieu du carré ornemental supérieur gauche.

N° 2. — Manque d'impression entre le premier grain de raisin de la deuxième rangée et la partie de la feuille de vigne située au-dessus. Point blanc sur la gauche de la boucle inférieure du 8 de droite. Mince trait blanc au-dessous du o de droite. Retouche de l'imbriquement au-dessous de la gauche du c de FRANC (1^{er} état : manque une barrette ; 2^e état : la barrette est rajoutée).

N° 3. — Renforcement du cadre gauche à hauteur de la partie supérieure du cartouche gauche. Point de couleur entre la ligne du nez et l'œil. Généralement léger point de couleur sous la partie gauche du 8 de gauche. Généralement cassure du cadre inférieur à l'extrémité droite.

N^o 4. — Point de couleur à la partie supérieure du C de droite. Léger saillant dans le cercle à l'aplomb de l'E de POSTES. Léger rentrant de couleur à la partie inférieure du C de FRANC. Généralement petite coupure ou affaiblissement du cadre au-dessous de l'intervalle qui sépare le 8 du zéro de gauche. (Signes assez faibles).

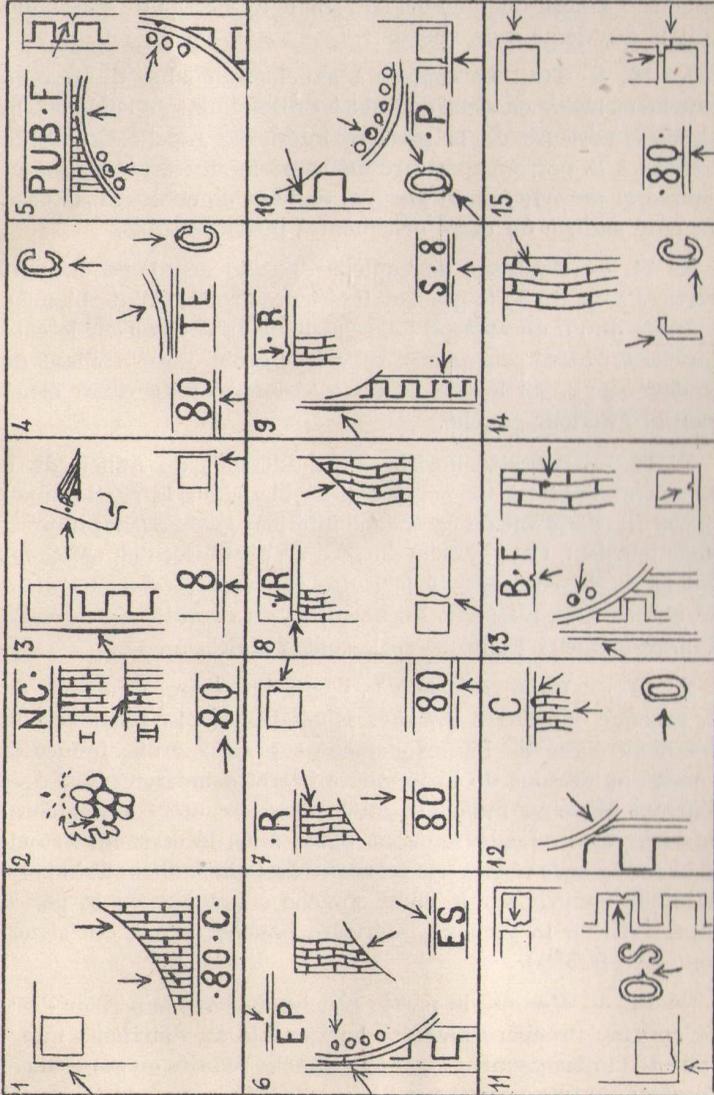
N^o 5. — Saillant de couleur dans le cercle un peu au-dessus de la grecque inférieure droite. Cercle extérieur brisé au-dessous du point qui sépare REPUB de FRANC. Petit point de couleur dans la perle au-dessous de l'intervalle qui sépare les lettres P et U de REPUB. Quelquefois faible rentrant blanc sur le côté droit du cartouche droit à hauteur du troisième élément horizontal de la grecque supérieure droite.

N^o 6. — Cassure plus ou moins large du cadre supérieur au-dessus de la gauche du P de REPUB. La quatrième perle au-dessus de la grecque inférieure gauche est aplatie. Petit trait de couleur dans le cercle juste au-dessous de la perle aplatie. Point de couleur au pied de la troisième ligne de l'imbricement supérieur gauche.

N^o 7. — Point de couleur à droite du carré ornemental supérieur droit. Petit trait de couleur au-dessus du 8 de gauche. Cadre cassé au-dessous de la gauche du zéro de gauche. Manque une barrette horizontale dans l'intervalle d'imbricement au-dessous de l'R de REPUB.

N^o 8. — Barrette supérieure du troisième intervalle de l'imbricement inférieur droit réduite à un point. La première ligne de l'imbricement supérieur gauche se prolonge au-dessus du cadre intérieur, un peu à droite léger saillant du cartouche supérieur. Léger saillant sur le côté gauche du cartouche inférieur

N^o 9. — Renforcement du cadre gauche au-dessus de la partie supérieure de la grecque inférieure gauche. Point de couleur dans le deuxième élément vertical droit de la grecque inférieure gauche. Saillant de couleur sous le cartouche supérieur à l'aplomb du deuxième intervalle de l'imbricement supérieur



Signes distinctifs du report du 80 centimes.

gauche. Cassure quelquefois très faible au-dessus du point qui suit le deuxième s de POSTES.

N° 10. — Trait de couleur à gauche et en bas du zéro de gauche et légère encoche en haut à droite. Point de couleur à la partie supérieure de la grecque inférieure gauche. Point de couleur à la partie supérieure de la perle située au-dessus du point qui précède le mot POSTES. Saillant de couleur à la base du côté gauche du carré ornemental inférieur droit.

N° 11 — Rentrant de couleur dans le deuxième élément vertical à droite de la grecque inférieure droite. Pointe blanche à droite de l'o de POSTES. Léger saillant de couleur sur le côté gauche du carré ornemental supérieur droit. Léger saillant de couleur sur la partie gauche du côté inférieur du carré ornemental inférieur gauche.

N° 12. — Barrette horizontale au-dessous du milieu du c de FRANC réduite à un point. Pointe blanche à la partie supérieure du côté droit du cartouche inférieur gauche (sauf impressions lourdes). Côté gauche du zéro de droite rétréci. Quelquefois point de couleur sur le cadre intérieur au-dessous du c de FRANC. Généralement les barrettes du cinquième intervalle d'imbricement (signe secret), sont visibles.

N° 13. — Perle rétrécie à la partie inférieure, au-dessus de la grecque inférieure gauche. Epaisseur de la partie de la deuxième ligne de l'imbricement supérieur droit, immédiatement au-dessous de la première barrette horizontale. Léger rentrant blanc au milieu et au-dessous du carré ornemental inférieur droit. Léger rentrant blanc dans le cartouche supérieur au-dessous et très peu à gauche du point* milieu. Très petit point de couleur sur le cadre gauche à hauteur de la partie supérieure de la grecque inférieure gauche. (Tous ces signes sont très faibles).

N° 14. — Manque la partie gauche du trait supérieur du T de POSTES. Première barrette horizontale du deuxième intervalle de l'imbricement supérieur gauche réduite ou supprimée. Point de couleur à gauche et à la partie inférieure du c de droite.

N° 15. — Point de couleur entre le cartouche droit et le carré ornemental inférieur droit. Point de couleur à droite et à la partie supérieure du carré ornemental droit. Trait blanc traversant la partie du cartouche inférieur au-dessous du zéro de gauche. Petit point de couleur sur le cadre droit à droite du carré ornemental supérieur droit.



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	I
NOMENCLATURE	IV

1^{re} PARTIE

Fabrication

CHAPITRE 1. <i>Historique</i>	3
CHAPITRE 2. <i>Originaux. Essais</i>	11
Signature du graveur	17
CHAPITRE 3. <i>Reports. Blocs de 15</i>	19
Nombre de reports	23
Épreuves originales	25
<i>Retouches des reports</i>	27
Ombres sous l'œil	28
Ligne blanche derrière la tête	31
Renforcement du cadre intérieur	31
Signe secret	34
CHAPITRE 4. <i>Planches</i>	39
Nombre de planches	40
Impressions fines, dépouillées, usées	44
Retouche des planches	45
CHAPITRE 5. — <i>Divers.</i>	47
Papier	47
Couleur	48
Piquages. Timbres coupés.	49
Faux	51
Chiffre et date de tirage	52
CHAPITRE 6. <i>Valeur</i>	57
Paires. Blocs	60
Variétés. Défauts. Retouches	61
Timbres sur lettres	67
Oblitérations	68
Cote des variétés fondamentales	73

II^e PARTIE**Description des différentes Valeurs**

CHAPITRE 1.	1 centime	77
Report 1	..	79
Report 2		82
Report 3		83
Renseignements communs aux 3 reports		84
CHAPITRE 2.	2 centimes	87
Report 1	..	89
Report 2	..	91
CHAPITRE 3.	4 centimes	95
Report 1		96
Report 2		98
CHAPITRE 4.	5 centimes	101
CHAPITRE 5.	10 centimes.	107
Report 1		109
Report 2		109
Renseignements communs aux 2 reports		111
CHAPITRE 6. —	20 centimes, type 1	113
Report 1		115
Report 2		116
Renseignements communs aux 2 reports		117
CHAPITRE 7	20 centimes, type 2	119
Report 1		123
Report 2		126
Report 3		127
Renseignements communs aux 3 reports		130
CHAPITRE 8.	20 centimes, type 3	131
Report 1		133
Report 2		135
CHAPITRE 9.	30 centimes	141
CHAPITRE 10.	40 centimes	145
CHAPITRE 11.	80 centimes	149

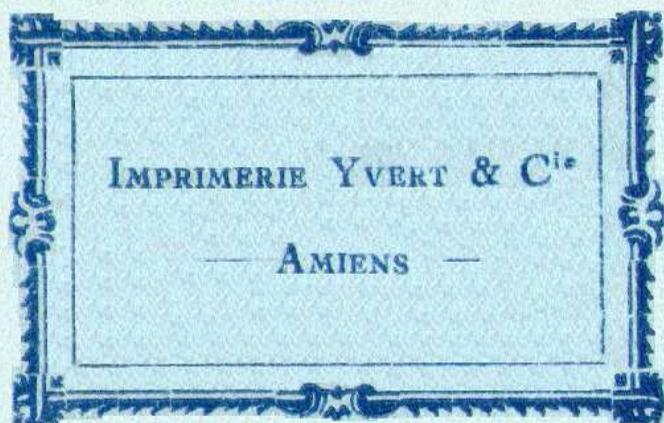
TABLE DES MATIÈRES

III^e PARTIE

Reconstitution des Reports

CHAPITRE I.	1 centime, report 1	159
	1 » » 2	162
	1 » » 3	166
CHAPITRE II.	2 centimes, report 1	171
	2 » » 2	174
CHAPITRE III.	4 centimes, report 1	179
	4 » » 2	182
CHAPITRE IV	5 centimes	187
CHAPITRE V	10 centimes, report 1	195
	10 » » 2	199
CHAPITRE VI.	20 centimes, type I, report 1	203
	20 » » » 2	207
CHAPITRE VII	20 centimes, type II, report 1	211
	20 » » » 2	214
	20 » » » 3	218
CHAPITRE VIII.	20 centimes, type III, report 1	223
	20 » » » 2	226
CHAPITRE IX.	30 centimes	231
CHAPITRE X.	40 centimes	235
CHAPITRE XI	80 centimes	241





IMPRIMERIE YVERT & C^{ie}

— AMIENS —